



Note d'Initiative ONG - NIONG

Projet de terrain, multi-pays



Titre du projet : ReSaD III : Projet d'appui à la société civile pour un déploiement de la gestion durable des terres dans les territoires sahéliens

Nom de l'OSC : Association CARI

Coordonnées de la personne référente :

Adeline Derkimba : adeline@cariassociation.org

Date de rédaction du présent dossier : Mai 2018

TABLE DES MATIERES

A.	NOTE DE TRANSPARENCE.....	3
B.	SIGLES ET ACRONYMES	7
C.	DESCRIPTION DU PROJET	9
1.	LOCALISATION DU PROJET	9
2.	CALENDRIER DU PROJET	9
3.	CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET	9
4.	COHERENCE EXTERNE DU PROJET	13
5.	CONTENU DU PROJET	14
6.	MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	25
7.	RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS TECHNIQUES PRÉVUS PAR LE PROJET	27
8.	IMPACTS DU PROJET	28
9.	RISQUES ET PERENNITE DU PROJET	29
10.	COMMENTAIRES RELATIFS AU BUDGET PRÉVISIONNEL	31
ANNEXE 1 :	CADRE LOGIQUE.....	33
ANNEXE 2 :	BUDGET PRÉVISIONNEL DÉTAILLÉ EN FORMAT EXCEL	40
ANNEXE 3 :	FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIVE AU DEMANDEUR.....	45
ANNEXE 4 :	LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES BENEFICIAIRES DE RETROCESSIONS	50
ANNEXE 5 :	FICHE(S) DE RENSEIGNEMENTS RELATIVE(S) AU(X) PARTENAIRE(S)	51
ANNEXE 6 :	SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION EXTERNE PHASE 2.....	58
ANNEXE 7 :	FICHES « VOLET PAYS » POUR LES PROJETS MULTI-PAYS.....	62
ANNEXE 8 :	CHRONOGRAMME	78
ANNEXE 9 :	LISTE DES INDICATEURS AGRÉGEABLES DE L'AIDE BILATÉRALE FRANÇAISE.....	80
ANNEXE 10 :	CAPACITÉ DU PROJET À AGIR DANS LES ZONES D'INTERVENTIONS PRÉVUES.....	81

A. NOTE DE TRANSPARENCE



Nom de l'OSC	CARI : Centre d'Actions et de Réalisations Internationales
Site internet	www.cariassociation.org

Nom du projet – Libellé court :	ReSaD III
Nom du projet – Libellé long :	Projet d'appui à la société civile pour un déploiement de la gestion durable des terres dans les territoires sahéliens
Lieu d'intervention	Burkina Faso, France, Mali et Niger
Type de projet	Projet de terrain
Thématique(s)	Lutte contre la désertification, gestion durable des terres, structuration de la société civile

Principaux partenaires du projet	<p>4 plateformes de la société civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe de Travail Désertification (GTD – France) - Secrétariat Permanent des ONGs (SPONG – Burkina-Faso) - Comité National de Coordination des ONGs sur la Désertification (CNCOD – Niger) - Groupe de Coordination des Zones Arides (GCOZA – Mali)
----------------------------------	--

Résumé du projet :

Le projet contribuera à la poursuite des actions du réseau de la société civile ReSaD, qui vise à améliorer la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, en particulier au Sahel. Pour cela le projet permettra de renforcer les compétences des membres du ReSaD (OSC actives sur le terrain) et des collectivités locales des pays du Sahel pour qu'elles mettent en œuvre de projets de GDT sur leurs territoires. Le projet permettra également de s'organiser pour faire entendre les préoccupations de ces acteurs auprès des espaces de décisions, en particulier l'IGMVSS et la CNULD. Enfin, le projet permettra au réseau de mettre en place les conditions pour assurer sa pérennité et celle de ses actions.

Objectif global : Favoriser le déploiement de la lutte contre la désertification et de la gestion durable des terres au Sahel à travers une meilleure articulation des différents acteurs parties prenantes

Indicateur(s) d'impact du projet :

- (i) Nombre d'hectares de terres sur lesquelles des actions de LCD et de GDT sont entreprises
- (ii) Nombre de projets de LCD, GDT montés par des OSC et CL avec un appui du ReSaD

Objectif(s) spécifique(s) :

OS 1 : Améliorer la mise en œuvre des projets de gestion durable des terres dans les territoires ruraux au Sahel

OS 2 : Structurer la stratégie d'influence et les actions de plaidoyer des OSC et des collectivités locales sur les prises de décisions politiques en matière de gestion des terres

OS 3 : Consolider le bon fonctionnement du réseau en permettant une dynamique de déploiement

Résultats attendus par objectif spécifique :

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Améliorer la mise en œuvre des projets de gestion durable des terres dans les territoires ruraux au Sahel

Indicateur(s) d'atteinte de l'objectif spécifique : Augmentation du nombre d'ha ciblé par les projets de préservation et/ou de restauration des terres

Résultat 1 : Les OSC mutualisent et échangent leurs expériences sur les pratiques de GDT et sur la gestion de projets

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : Confirmation d'une expertise du ReSaD autour de la GDT, accroissement des collaborations entre les membres du ReSaD sur leurs projets de GDT

Principales activités prévues : Accompagnement et organisation d'ateliers d'échanges d'expériences pour les ONGs membres des plateformes, organisation d'un voyage d'étude inter pays

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : Au minimum 2 ateliers d'échanges d'expériences sont organisés dans chacun des 3 pays sahéliens, au minimum 4 ateliers d'échanges d'expériences sont organisés en France, un voyage d'étude permet aux participants des 4 pays d'observer et de discuter sur des pratiques d'adaptations par la GDT similaires, au minimum 100 représentants d'ONG membres des plateformes et de partenaires institutionnels ou de collectivités sont impliqués dans ces actions

Résultat 2 : Les OSC capitalisent leurs expériences afin d'en tirer des enseignements partageables à des tiers

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : Les membres des plateformes réutilisent les productions du ReSaD pour leurs activités, les membres des plateformes sont satisfaits de l'accès aux résultats de la capitalisation du réseau

Principales activités prévues : Organisation d'ateliers de capitalisation sur les projets et pratiques des membres des plateformes et collectivités locales partenaires, création de supports de capitalisation interactifs et diffusables au sein du réseau

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : Au minimum 5 ateliers de capitalisation sont organisés sur les 3 ans dans les pays du Sahel, au minimum 3 types de supports de capitalisation sont utilisés par le ReSaD, au minimum 2 sujets de capitalisation sont traités en profondeur, au minimum 100 représentants d'OSC membres des plateformes et de partenaires institutionnels ou de collectivités contribuent à la capitalisation

Résultat 3 : Des collectivités locales formées avec le module de form'action mettent en œuvre leur microprojet de GDT avec l'accompagnement du ReSaD

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : Des actions de GDT sont réalisées sur 50 hectares, les actions de GDT accompagnées par le ReSaD permettent de toucher directement 1 000 personnes

Principales activités prévues : Organisation de form'actions pour des communes dans les pays du réseau, mise en œuvre de microprojets communaux de GDT dans les 3 pays avec accompagnement du ReSaD

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : Au minimum 3 form'actions des collectivités au montage de projet de GDT sont organisées, au minimum 2 projets portés par des collectivités sont financés et accompagnés dans la mise en œuvre au bénéfice des populations des communes

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Structurer la stratégie d'influence et les actions de plaidoyer des OSC et des collectivités locales sur les prises de décisions politiques en matière de gestion des terres

Indicateur(s) d'atteinte de l'objectif spécifique : Augmentation du nombre d'OSC engagées et actives par pays dans les espaces d'influence du ReSaD

Résultat 1 : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : Les membres des plateformes sont impliqués et portent des positions communes dans les cadres de concertation liés à la CNULD

Principales activités prévues : Organisation de réunions nationales et internationale de préparation et de restitution des COPs de la CNULD, participation d'un représentant par plateforme à la COP14

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : Au moins 2 ateliers sont organisés dans chaque pays, ainsi qu'une rencontre internationale, le ReSaD élabore et défend ses positions lors des COPs et autres arènes en lien avec la CNULD, au moins 1 papier de positions produit dans chaque pays et 1 déclaration commune, au moins 100 représentants d'OSC et 10 représentants de CL sont impliqués dans la stratégie d'influence autour de la CNULD

Résultat 2 : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : Le ReSaD et ses membres sont de plus en plus invités dans les cadres de concertation de l'IGMVSS et dans la mise en œuvre de ses projets

Principales activités prévues : Participation à des rencontres nationales et régionales sur la GMV, organisation d'une rencontre régionale d'information et de travail autour de la GMV

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : Participation des plateformes à au moins 2 réunions nationales en lien avec la GMV sur la durée du projet, participation du ReSaD à 1 réunion stratégique régionale de la GMV, production d'un document de positions ciblant les instances de la GMV, au moins 100 représentants d'OSC et 10 représentants de CL sont impliqués dans la stratégie d'influence autour de la GMV

OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : **Consolider le bon fonctionnement du réseau en permettant une dynamique de déploiement**

Indicateur(s) d'atteinte de l'objectif spécifique : Le ReSaD est un réseau structuré, autonome et reconnu sur la gestion durable des terres au Sahel

Résultat 1 : Le ReSaD met en place une communication forte sur la GDT et partage ses productions

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : La diversité d'acteurs informés et sensibilisés sur la GDT augmente

Principales activités prévues : Sensibilisation et diffusion d'informations sur la GDT avec des supports innovants et adaptés aux populations, communication numérique à travers les sites web et la diffusion de lettres d'information mensuelles et semestrielles, impression de supports de communication et d'information sur le réseau

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : 12 newsletters mensuelles par an, 2 lettres semestrielles par an, chaque plateforme diffuse des informations techniques sur la GDT avec des supports adaptés, le site web du ReSaD reçoit au minimum 5 000 visites sur la durée du projet

Résultat 2 : Une dynamique d'animation du réseau est installée dans chacune des plateformes et à l'échelle régionale

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : Au minimum 40 représentants des membres des plateformes s'approprient et contribuent à la vie du réseau grâce à un noyau de 5 OSC par plateforme qui se fait porte-parole du réseau à l'échelle nationale

Principales activités prévues : Formation à l'animation de réseaux pour les animateurs des plateformes, la coordination et les points focaux ReSaD, organisation d'une rencontre régionale d'interconnaissance pour les membres des plateformes du ReSaD, organisation de rencontres régulières par pays pour les membres des plateformes en charge de faire vivre le réseau

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : 1 rencontre est organisée entre les membres des 4 plateformes, 1 rencontre nationale est organisée chaque année entre les membres de chaque plateforme autour de la vie du réseau, un document d'orientation du réseau au niveau national est produit dans chaque pays

Résultat 3 : Le projet est coordonné et gouverné selon des modalités collaboratives et transparentes

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : Le ReSaD construit une planification stratégique à moyen terme (5 et 10 ans)

Principales activités prévues : Organisation semestrielle de comités de pilotage du projet, organisation

trimestrielle de réunions stratégique interne au réseau

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : 2 comités de pilotage sont organisés chaque année, des réunions stratégiques trimestrielles sont organisées

Groupe(s) cible(s)	<p>Les bénéficiaires directs du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres des plateformes : (i) le Groupe de Coordination des Zones Aides (GCOZA) au Mali (40 membres), (ii) le Secrétariat Permanent des ONG (SPONG) au Burkina Faso (50 membres du groupe environnement), (iii) le Comité National de Coordination des ONG et associations de développement sur la Désertification (CNCOD) au Niger (11 membres), et le Groupe de Travail Désertification (GTD) en France (15 membres) • Les responsables (gestionnaires et coordinateurs) des 4 plateformes nationales • Les collectivités locales : les membres élus des communes (maire et conseil municipal) et les services techniques déconcentrés (eau et forêts, agriculture, élevage etc...) • Les institutions nationales et internationales : les ministères, les représentants de l'IGMVSS, l'UA, la CNULD, etc. <p>Les bénéficiaires indirects du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les populations rurales des territoires d'intervention dans lesquelles les actions de GDT seront déployées par les OSC membres des plateformes et les collectivités accompagnées • Les acteurs du développement impliqués dans la lutte contre la désertification, dans les pays du réseau mais aussi au-delà, en particulier pour ceux impliqués dans la CNULD et l'IGMVSS
---------------------------	--

Durée totale du projet	3 ans	
Coût total de l'opération	731 431 €	100 %
Participation de l'AFD	325 000 €	44,43%

B. SIGLES ET ACRONYMES

ACD : Projet Action Contre la Désertification
AD : Association de Développement
AEDD : Agence de l'Environnement et du Développement Durable (Mali)
AFD : Agence Française de Développement
ANFICT : Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (Niger)
APEFE : Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (Belgique)
AVSF : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (France)
BISS : Bolivia Inti-Sud Soleil (France)
BM : Banque Mondiale
CARI : Centre d'Actions et de Réalisations Internationales
CCNUCC / UNCCC : Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques
CICID : Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (France)
CILSS : Comité Inter États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CL : Collectivités Locales
CNCOD : Comité National de Coordination des ONG et associations de développement sur la Désertification (Niger)
CNEDD : Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (Niger)
CNULD / UNCCD : Convention des Nations-Unies sur la Lutte Contre la Désertification
COP : Conférence Of Parties / Conférence des parties
COPIL : Comité de pilotage
CSFD : Comité Scientifique Français Désertification
D'A : Désertif' Actions
DCG : Drylands Coordination Group (Norvège)
DPO : Division du Partenariat avec les ONG
ETP : Équivalent Temps Plein
FAO : Food and Agriculture Organization
F3E : Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et Évaluations (France)
FEM : Front pour l'Environnement Mondial
FIDA : Fonds International de Développement Agricole
FLEUVE : projet Front Local Environnemental pour une Union Verte
FRIO : Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel
GCOZA Mali : Groupe de Coordination des zones arides au Mali
GDT : Gestion Durable des Terres
GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (coopération allemande)
GMV : Grande Muraille Verte
GRET : Groupe de recherche et d'Échanges Technologiques (France)
GRN : Gestion des Ressources Naturelles
GTD : Groupe de Travail Désertification (France)
I3N : Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens
IGMVSS : Initiative Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel
LCD : Lutte Contre la Désertification
MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (France)
MTES : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (France)
NDT / LDN : Neutralité en matière de Dégradation des Terres / Land Degradation Neutrality
NORAD : Norwegian Agency for Development Cooperation
OCB : Organisation Communautaire de Base
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OS : Objectif Spécifique
OSC : Organisation de la Société Civile
OSS : Observatoire du Sahara et du Sahel
PAC3 : Programme d'Actions Communautaires 3^{ème} phase (Niger)
PAN / LCD : Programme d'Actions National de Lutte Contre la Désertification

PDC / PCD : Plan de Développement Communal
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PRC-GMV : Programme de Renforcement des Capacités de la GMV (Burkina Faso)
pS-Eau : Programme Solidarité Eau
RADDO : Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis
ReSaD : Réseau Sahel Désertification
RNA : Régénération Naturelle Assistée
SC : Société Civile
SP/CNDD : Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (Burkina Faso)
SPONG : Secrétariat Permanent des ONG (Burkina Faso)
STD : Services Techniques Déconcentrés
STM : Solidarité Tiers Monde (France)
UA : Union Africaine
UE : Union Européenne
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

C. DESCRIPTION DU PROJET

1. LOCALISATION DU PROJET

Le projet concentre son action sur 4 pays : le Mali, le Niger, le Burkina Faso et la France. Au sein de chacun des pays, les zones d'interventions correspondent à celles où les membres des plateformes et les collectivités locales partenaires mènent des actions. Dans les 3 pays sahéliens, la zone de la Grande Muraille Verte sera ciblée en particulier, du fait de l'inscription du projet dans le cadre de cette initiative régionale (cf. annexe n°10). A ce titre, certaines activités peuvent aussi être menées au Tchad et au Sénégal, en collaboration avec les partenaires du réseau dans ces pays.

2. CALENDRIER DU PROJET

- Durée du projet (mois) : 36 mois
 - Durée de la tranche 1 (mois) : 18 mois
 - Durée de la tranche 2 (mois) : 18 mois
- Date de démarrage prévue : septembre 2018
- Date de clôture prévue : août 2021

3. CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET

3.1. Diagnostic et enjeux du projet

- Description du contexte dans lequel s'inscrit le projet et enjeux auxquels il souhaite répondre

Les terres sont au cœur des préoccupations environnementales, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté. Des terres dépendent en grande partie les capacités d'atténuation des effets des changements climatiques par l'amélioration du stockage du carbone dans le sol. Touchée de plein fouet par la désertification et la dégradation des terres, l'Afrique sahélienne fait ainsi partie des territoires les plus directement concernés par ces préoccupations. Malgré de nombreuses actions engagées sur le terrain, notamment par la société civile qui se retrouve souvent en bout de chaîne, le besoin de s'organiser autour de ce champ d'action, afin de mutualiser ses forces et d'améliorer ses capacités d'actions, s'est fortement fait ressentir. L'organisation de la société civile en réseau a permis d'initier, depuis 2010, la création et structuration du Réseau Sahel Désertification, au service des OSC engagées dans la lutte contre la désertification. Soutenu par l'AFD depuis 2010, le ReSaD a permis de mener des actions collectives de plaidoyer auprès des décideurs nationaux, régionaux et internationaux, mais aussi de renforcer les capacités des membres et de consolider le maillage entre les acteurs du secteur.

L'évaluation externe du ReSaD II, accompagnée par le F3E et finalisée en mai 2018 précise que les actions du ReSaD ont permis une meilleure connaissance et maîtrise des thématiques LCD/GDT/NDT par les associations membres des plateformes et une progression des associations membres dans l'ingénierie de projet et la maîtrise des techniques de plaidoyer. Il a aussi permis des apports mutuels entre les plateformes faitières, et une plus grande visibilité et reconnaissance des positions de la société civile auprès de la CNULD.
« *Le ReSaD est un plus pour la plateforme. Il a renforcé notre positionnement à l'international et notre reconnaissance nationale* » - Niger

Enfin, du fait de la décentralisation au Sahel, les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer en tant que pilotes des territoires, dans la gestion durable des terres. Il est donc nécessaire de renforcer leurs compétences, de les accompagner et de leur permettre d'avoir accès à des moyens leur permettant de mettre en place des projets de territoires cohérents avec leurs planifications stratégiques. Le ReSaD s'est investi dans ce sens dès sa phase 2 en produisant un outil d'accompagnement des collectivités au montage de projet de gestion durable des terres : le module de form'action.

Face à l'ampleur des enjeux considérés, les actions entreprises par le réseau doivent donc maintenant être consolidées, renforcées et permettre de poursuivre l'effort collectif engagé, en allant au plus près

des préoccupations dans les territoires ruraux. La spécificité du ReSaD sera alors complète : un accompagnement d'actions de terrain, un renforcement des acteurs du développement dans les pays, et une action concertée vers les décideurs politiques nationaux et internationaux.

- Identification des bénéficiaires directs et indirects (définitions précisées dans le guide méthodologique)

Les bénéficiaires directs du projet sont :

- Les membres des plateformes [(i) le Groupe de Coordination des Zones Aides (GCOZA) au Mali soit 4 réseaux d'OSC et de scientifiques comprenant une quarantaine d'organisations, (ii) le Secrétariat Permanent des ONG au Burkina Faso (SPONG), comprenant 164 ONG et associations, (iii) le Comité National de Coordination des ONG et associations de développement sur la Désertification au Niger (CNCOD), comprenant 11 réseaux et collectifs, et le Groupe de Travail Désertification (GTD) en France, qui représente une quinzaine de structures (ONG, scientifiques et collectivités locales impliquées en coopération décentralisée)] à travers un renforcement de leur connaissances en matière de lutte contre la désertification, de gestion durable des terres, mais aussi de politiques publiques liées à ces sujets, et un développement de leurs compétences en matière de gestion de projet, plaidoyer, et d'autres outils leur permettant de renforcer et améliorer la mise en place d'actions de LCD et de GDT.
- Les responsables (gestionnaires et coordinateurs) des 4 plateformes nationales à travers un appui à leur professionnalisation en tant que coordinateurs/animateurs de plateformes, membre d'un réseau international.
- Les collectivités locales des territoires d'action, comprenant les membres élus des communes (maire et conseil municipal) et les services techniques déconcentrés (eau et forêts, agriculture, élevage etc.) à travers une sensibilisation à la nécessité d'une gestion durable des terres dans leurs territoires, mais aussi à travers l'accompagnement au montage et à la réalisation de microprojets cohérents avec leur planification stratégique.
- Les institutions nationales et internationales, qui bénéficieront d'un interlocuteur organisé sur les questions liées à la lutte contre la désertification et la dégradation : les ministères, les représentants de l'IGMVSS, l'UA, la CNUCLD etc.

Les bénéficiaires indirects du projet sont :

- Les populations des territoires d'intervention dans lesquelles les actions de GDT seront déployées par les OSC membres des plateformes et les collectivités accompagnées
- Les acteurs du développement impliqués dans la lutte contre la désertification, dans les pays du réseau mais aussi au-delà, en particulier pour ceux impliqués dans la CNUCLD et qui bénéficieront des notes et propositions d'analyse du ReSaD pour faciliter leur compréhension des enjeux. Dans les 4 pays du réseau, ces acteurs pourront chercher en conséquence à se rapprocher et à intégrer les plateformes et le réseau.

- Au regard des enjeux identifiés, identifiez les principaux facteurs de réussite du projet

Face aux enjeux de lutte contre la désertification et la pauvreté, le ReSaD cherche tout d'abord à favoriser les collaborations entre organisations inter pays, mais aussi au sein de chaque pays. L'appui aux plateformes sur la thématique de la gestion durable des terres permet d'aller vers un développement des compétences des organisations sur le terrain, sur la base de l'échange d'expériences, pour des actions plus efficaces. La dynamique initiée dans le ReSaD II, qui se développe au sein du ReSaD III, pour accompagner les collectivités locales au montage et à la mise en œuvre de projets de GDT au bénéfice des populations, vient compléter cette stratégie du réseau dans sa volonté de contribuer à l'amélioration de la gestion durable des terres dans les territoires. Pour une pleine réussite de cet axe dans le ReSaD III, comme l'a relevé l'évaluation externe 2017-2018, il est impératif que les plateformes affinent leur discours, mettant en avant l'ensemble des sujets et actions qu'englobe la lutte contre la désertification, et que les membres des plateformes se retrouvent au sein d'une communauté de pratiques, se sentant appartenir au réseau pour des raisons clairement identifiées.

Le ReSaD considère ainsi indispensable de se faire le relais entre les préoccupations des organisations sur le terrain, et les discussions à niveau international au sein des arènes telles que celle de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification, ou à l'échelle régionale celle de l'Initiative pour la Grande Muraille Verte dans le Sahara et le Sahel. Cette capacité du réseau à faire le lien entre les acteurs de terrain, les organisations de la société civile organisées entre elles, et les niveaux de décisions nationaux et internationaux est un des aspects novateurs du ReSaD, soulevé par l'évaluation externe 2017-2018, qu'il est essentiel de préserver pour assoir sa légitimité à parler au nom des populations. Cette posture spécifique lui permet en même temps d'être reconnu comme un facilitateur des discussions, et d'être sollicité pour représenter la société civile sur le sujet.

3.2. Historique du projet et implication des partenaires/intervenants dans sa formulation

➤ Description de l'historique des relations entre l'OSC et les partenaires/intervenants

Dès le démarrage du projet ReSaD (2010, phase I), des relations de travail et de confiance ont été établies avec l'ensemble des plateformes qui se sont retrouvées pour bâtir ce projet commun. Le SPONG (Burkina Faso) et le CNCOD (Niger) sont partenaires du CARI depuis 2010, et le GCOZA depuis 2011 (en remplacement d'un autre partenaire malien avec lequel la collaboration n'avait pas fonctionné). Concernant la plateforme française, les membres du GTD sont tous en lien étroit avec le CARI depuis 2000, et c'est le CARI qui assure depuis cette date l'animation de ce groupe de travail.

➤ Explication de l'implication des partenaires/intervenants dans la conception du projet

Concernant la phase III, elle a été préparée dès 2016 puisque les membres du réseau ont commencé à réfléchir à un plan d'action stratégique et à se projeter dans le futur. Sur cette base, dans la continuité de ce qui avaient été entrepris dans les phases précédentes, et en s'appuyant sur les résultats de l'évaluation externe, les membres du comité de pilotage ont travaillé pour construire une phase III consolidant les acquis et améliorant les faiblesses. Parmi les éléments de l'évaluation externe qui ont servi à construire cette troisième phase, la nécessité de rendre plus active la dynamique réseau au sein de chaque plateforme est un des points majeurs qui a été retenu. En effet, c'est sur cette base là que le réseau pourra se déployer au-delà de son programme, à travers une incarnation par ses membres. La reconnaissance des avancées entre les phases I et II encourage à poursuivre les actions entreprises dans une dynamique ascendante, avec l'appui de la coordination du réseau hébergée au CARI.

3.3. Compétences de l'OSC et des partenaires/intervenants pour réaliser le projet

➤ Présentation de l'OSC porteuse du projet (fonctionnement, composition, etc.), explication du projet associatif de l'OSC (origines de sa création, objectifs, activités, etc.)

Le CARI est une association de solidarité internationale ou organisation non gouvernementale (ONG) qui intervient depuis 1998 dans l'amélioration du mode de vie des populations rurales vivant dans les zones sèches des pays en développement, plus particulièrement sur le pourtour saharien. Il (i) agit dans le domaine du développement rural et de la lutte contre la dégradation des terres sous les effets de la désertification et du changement climatique ; (ii) vise l'amélioration des conditions de vie des populations locales et la lutte contre la pauvreté ; (iii) concentre son action sur la gestion et la valorisation des ressources naturelles dans une optique de développement durable. Pour atteindre ses objectifs, le CARI s'appuie sur les principes et approches de la participation pour agir, interpellé et mobiliser aussi bien à travers la mise en œuvre de projets de terrain au Sud que dans la mise en place et la facilitation de réseaux d'acteurs et programmes de développement. Pour le CARI, il est important que les sociétés civiles se regroupent en réseaux. Ainsi organisés et mieux structurés, les acteurs locaux ont davantage de poids face aux décideurs et participent directement à l'amélioration des actions de la société civile.

➤ Présentation des partenaires/intervenants impliqués dans le projet

Les partenaires de ce projet ReSaD III sont au nombre 4 : ce sont 4 plateformes de la société civile du Mali, Burkina-Faso, Niger et de France.

- Le Secrétariat Permanent des ONG au Burkina Faso (SPONG) : créé en 1974, le SPONG constitue un organe de coordination qui comprend 164 ONG dont 39 ONG internationales. Le SPONG promeut un principe de rassemblement en focalisant son action sur l'échange d'informations, la concertation, le partage d'expériences, d'identification et de défense de positions communes et d'influence des

politiques publiques. Parmi les membres du SPONG, ceux qui participent au groupe thématique ‘‘Environnement et adaptation au changement climatique’’ sont particulièrement investis au niveau du ReSaD (50 ONG).

- Le Groupe de Coordination des Zones Arides au Mali (GCOZA Mali) : créé en août 2004, autonome depuis 2017, ce réseau malien est composé d’OSC nationales et internationales, de collectifs d’ONG, des structures techniques et des instituts de recherche, soit au total 40 membres. Il joue le rôle de cadre d’échange, de réflexion et d’action pour les OSC, collectifs d’OSC, services étatiques et institutions de recherches dans l’élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles. Son appartenance au réseau Drynet permet de donner une ouverture plus grande à l’international pour le ReSaD.
- Le Comité National de Coordination des ONG et associations de développement sur la Désertification au Niger (CNCOD) : le CNCOD est une structure d’envergure nationale pour la coordination des différentes actions menées par les organisations de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre effective du PAN/LCD/GRN. Il regroupe 11 collectifs et réseaux. C’est un organe consultatif, avec pour mission le renforcement des capacités des OSC membres. Les objectifs du CNCOD sont de sensibiliser les ONG et les OCB sur la CNULD et les autres conventions, de participer à l’élaboration et à la mise en œuvre des PAN/LCD et de coordonner les actions des collectifs et réseaux dans ce cadre.
- Le Groupe de Travail Désertification (GTD) : créé en 2001, le GTD est une plateforme d’acteurs français mobilisés dans le domaine de la lutte contre la désertification. Ce Groupe de Travail regroupe plus d’une quinzaine de membres : des ONG – AgriSud, AVSF, Bolivia Inti-Sud Soleil, CARI, Danaya, Eau Vive, GRET, Planète Urgence, pS-Eau, SOS Sahel, STM ; des scientifiques via le Comité Scientifique Français Désertification (CSFD); et des collectivités locales tel que le Conseil régional d’Ile de France, le Syndicat Centre Hérault... Les objectifs du groupe sont de mobiliser les acteurs impliqués et de développer une concertation au niveau national et international, mutualiser, capitaliser et communiquer les savoirs et renforcer les capacités des acteurs et des institutions.



- Valeur ajoutée de l’OSC porteuse du projet et des partenaires/intervenants, et résultats déjà obtenus dans la thématique concernée

Le CARI et ses partenaires travaillent tous depuis des années sur la lutte contre la désertification. Les partenaires sont des groupes de travail, des plateformes qui travaillent en « réseaux » internes, en axant chacun leurs activités sur le renforcement de capacités, les activités de plaidoyer et la mobilisation de l’opinion publique, les membres mettant en œuvre les actions de terrain. Ce sont ces points communs qui rapprochent ces différents partenaires. En effet, il ne s’agit pas d’OSC isolées, mais bien de regroupements d’OSC dont l’objectif est de profiter de la mutualisation des compétences de leurs membres pour raffermir et améliorer leurs actions.

4. COHERENCE EXTERNE DU PROJET

4.1. Avec les politiques publiques

- Présentation de l'environnement institutionnel dans lequel le projet prend place

Une originalité du ReSaD est qu'il est inséré dans un environnement relationnel établi depuis plusieurs années par le CARI, le GTD et Drynet et qui articule les différents lieux de débats et de décision concernant la dégradation des terres :

- niveau multilatéral (Nations Unies/CNULD) : l'ensemble des organisations internationales concernées (FAO, FIDA, ONU Environnement, PNUD, FEM, etc...),
- niveau international : l'Union Européenne, l'Union Africaine et les organisations régionales de type CILSS, OSS (dont le ReSaD est membre, où le CARI représente la société civile au Conseil d'Administration et le SPONG représente la société civile au Comité d'Orientation Stratégique)
- niveau national en matière de coopération au développement et en matière d'environnement : en France le MTES et le MEAE, au Sahel les points focaux nationaux désertification, climat et biodiversité voire d'autres cadre de développement.

Dans chacun de ces niveaux, il existe une concertation avec une société civile organisée : réseau des OSC du FEM, OSC accréditées à la CNULD, panel des OSC de la CNULD etc. En Afrique la relation avec l'Union Africaine se traduit entre autres par la participation aux projets FLEUVE et « Réduire les écarts dans la GMV », comme elle se traduit par les concertations régulières entre OSC et pouvoirs publics chargés de la désertification dans les pays concernés par le ReSaD : au Mali, le GCOZA est un interlocuteur privilégié de l'Agence pour l'Environnement et le Développement Durable (AEDD), au Burkina Faso le SPONG est un interlocuteur du Conseil National du Développement Durable (SP/CNDD) et au Niger le CNCOD représente la vice-présidence du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (CNEDD). Ces institutions sont en charge de l'élaboration des politiques nationales pour l'environnement, et elles hébergent les points focaux des Conventions de Rio. En France le GTD entretient une relation permanente avec les pouvoirs publics dédiés à la désertification, en particulier au niveau des différents ministères et institutions qui élaborent les positions françaises et contribuent aux positions européennes.

- Description de l'articulation éventuelle du projet avec les différents acteurs publics avec lesquels l'OSC collabore dans le cadre du projet

Depuis le ReSaD I, les plateformes sahéliennes ont initié des collaborations avec les structures nationales de mise en œuvre de l'IGMVSS. Les plateformes ou leurs membres sont ainsi sollicités pour la mise en œuvre d'actions, ou dans les instances de pilotage de l'initiative et de ses projets. Fin juillet 2018, le ReSaD est d'ailleurs invité à intervenir et à mobiliser la société civile dans le cadre du forum OSC / GMV organisé par l'Union Africaine et l'UICN, au Burkina Faso. Par ailleurs, l'investissement du ReSaD sur l'accompagnement des initiatives portées par les collectivités locales, a permis aux plateformes de nouer des partenariats avec des programmes nationaux. Plusieurs de ces partenariats s'articuleront avec le projet ReSaD III : **au Burkina Faso**, le programme de renforcement des capacités de la GMV ; **au Niger**, l'Initiative 3N et le Programme d'Actions Communautaires phase 3.

4.2. Interventions similaires sur le sujet par d'autres acteurs

Le ReSaD est en discussion avec l'ONG Both ENDS (membre de Drynet) pour contribuer à la mise en œuvre du projet régional (Burkina Faso, Niger, Sénégal) de reverdissement par la RNA, financé par la fondation DOB et prévu pour une durée de 10 ans. Au Burkina Faso, le volet national de ce projet sera coordonné par le SPONG et au Niger, le CNCOD sera un partenaire de mise en œuvre du projet.

Au Niger, le projet « pôles ruraux » de l'AFD souhaite collaborer avec le ReSaD sur l'accompagnement des communes avec le module de form'action. Des discussions sont en cours pour identifier les options opérationnelles sur 2019-2021. Dans le même axe d'intervention, les projets « Réduire les écarts dans la GMV » (UICN, financement FEM) et Action Contre la Désertification

(FAO, financement BM) sont en cours. Le ReSaD collabore avec le projet de l'UICN et communique avec le projet ACD (voire collabore sur certaines communes d'intervention).

5. CONTENU DU PROJET

5.1. Objectif(s) global et spécifique(s)

Objectif global : Favoriser le déploiement de la lutte contre la désertification et de la gestion durable des terres au Sahel à travers une meilleure articulation des différents acteurs parties prenantes

Objectif spécifique 1 : Améliorer la mise en œuvre des projets de gestion durable des terres dans les territoires ruraux au Sahel

Indicateur : *Augmentation du nombre d'ha ciblé par les projets de préservation et/ou de restauration des terres*

Objectif spécifique 2 : Structurer la stratégie d'influence et les actions de plaidoyer des OSC et des collectivités locales sur les prises de décisions politiques en matière de gestion des terres

Indicateur : *Augmentation du nombre d'OSC engagées et actives par pays dans les espaces d'influence du ReSaD*

Objectif spécifique 3 : Consolider le bon fonctionnement du réseau en permettant une dynamique de déploiement

Indicateur : *Le ReSaD est un réseau structuré, autonome et reconnu sur la gestion durable des terres au Sahel*

5.2. Résultats attendus

Objectif spécifique 1 : Améliorer la mise en œuvre des projets de gestion durable des terres dans les territoires ruraux au Sahel.

Les résultats attendus pour atteindre l'objectif spécifique 1 visent à améliorer l'offre de projets de gestion durable des terres qui va se déployer sur les territoires sahéliens. En effet, l'évaluation externe de la phase 2 recommande de renforcer la valorisation de l'information et de mieux spécifier les types d'apprentissages et modes de collaboration. Pour cela, le projet va proposer un plan de formation et de capitalisation répondant aux besoins opérationnels des bénéficiaires ciblés, afin d'accompagner les OSC membres des plateformes du réseau à améliorer leurs compétences en matière de GDT et de gestion de projets, et les collectivités locales partenaires de certaines communes à améliorer leurs compétences en montage et mise en œuvre de microprojets de GDT. L'atteinte de cet objectif, s'appuiera sur une connaissance améliorée de l'expertise existante au sein du réseau qui permettra progressivement d'en structurer l'offre de service.

Résultat attendu 1.1 : Les OSC mutualisent et échangent leurs expériences sur les pratiques de GDT et sur la gestion de projets.

Les membres des plateformes sont des OSC de taille et compétences variées, impliquées dans des projets de GDT dans les territoires. Ils sont détenteurs d'expertise sur les pratiques de GDT, LCD et sur les divers aspects de la gestion de projet, que le réseau peut identifier et partager. L'organisation et la structuration de l'échange de pratiques au sein de chaque plateforme et entre les plateformes, déjà initiées lors des phases précédentes, seront renforcées en s'appuyant sur une meilleure cartographie de l'expertise existante, ainsi que sur une prise en compte plus fine des besoins en renforcement des capacités exprimés par les membres. En plus des OSC membres des plateformes, ces activités pourront impliquer des représentants institutionnels, des collectivités locales et des OSC à la base, permettant aux plateformes de faire émerger de nouveaux membres et partenaires. Au total, ce seront au minimum 100 représentants de ces structures qui seront impliqués dans ces actions. Ils pourront participer à plusieurs activités au cours du projet, pour faciliter l'accroissement des collaborations entre les membres et partenaires au sein du réseau.

Indicateur de résultat, méthode de collecte et cibles chiffrées¹: Confirmation d'une expertise du ReSaD autour de la GDT, accroissement des collaborations entre les membres du ReSaD sur leurs projets de GDT (analyse des documents de référence : comptes-rendus et rapports d'activités, incluant l'évaluation par les participants et les listes de présences ; et des entretiens avec les membres des plateformes).

Résultat attendu 1.2 : Les OSC capitalisent leurs expériences afin d'en tirer des enseignements partageables à des tiers.

L'évaluation externe de la phase 2 insiste sur la nécessité de proposer des formes innovantes et adaptées de capitalisation et de diffusion des résultats. Dans la continuité du résultat attendu 1.1, il s'agira donc de valoriser l'expertise existante dans le réseau. Pour cela, une centaine de représentants des OSC membres des plateformes et de leurs partenaires (institutions, CL) seront amenés à croiser les résultats de leurs projets et actions de GDT, pour les analyser et en tirer des enseignements partageables. Au minimum deux sujets de capitalisation seront traités en profondeur durant le projet, les conclusions et livrables seront ensuite diffusés afin que les résultats soient réinvestis dans d'autres projets et activités des membres et partenaires du réseau.

Indicateur de résultat, méthode de collecte et cibles chiffrées : A l'issue du projet, les membres des plateformes réutilisent les productions du ReSaD pour leurs activités et les membres des plateformes sont satisfaits de l'accès aux résultats de la capitalisation du réseau (analyse des documents de référence : comptes-rendus et rapports d'activités, supports de capitalisation produits et répertoriés dans le centre de ressources en ligne du ReSaD ; et entretiens avec les membres des plateformes).

Résultat attendu 1.3 : Des collectivités locales formées avec le module de form'action mettent en œuvre leur microprojet de GDT avec l'accompagnement du ReSaD.

Les collectivités locales sont les premières responsables de la gestion des terres sur leurs territoires. Il est donc essentiel qu'elles s'approprient cette thématique et qu'elles soient en capacité de monter et mettre en œuvre des projets de GDT correspondant aux attentes et besoin de leurs populations. L'un des acquis majeurs du projet ReSaD II a été l'élaboration d'un module de form'action des collectivités au montage de projets de GDT, adapté aux réalités de terrain dans les territoires, comme souligné dans l'évaluation externe de la phase II. Le ReSaD III va donc réemployer cet outil pour former des communes et les accompagner jusqu'à la mise en œuvre de leurs microprojets au profit des populations rurales. Au moins deux microprojets seront ainsi financés et accompagnés, permettant de déployer des actions de GDT sur au moins 50 hectares au bénéfice de 1 000 personnes. Pour ce résultat, le ReSaD s'investira plus fortement au Burkina Faso et au Niger, où il reste plus aisé d'intervenir dans les territoires des communes, et où des partenaires et grands projets prévoyant l'accompagnement des communes ont été identifiés. Le Mali restera cependant vigilant aux opportunités de déploiement auprès des collectivités en région.

Indicateur de résultat, méthode de collecte et cibles chiffrées : Des actions de GDT sont réalisées sur 50 hectares, les actions de GDT accompagnées par le ReSaD permettent de toucher directement 1 000 personnes (analyse des documents de référence : documents de projets des communes, rapport de mise en œuvre ; et enquêtes auprès des représentants des communes).

Objectif spécifique 2 : Structurer la stratégie d'influence et les actions de plaidoyer des OSC et des collectivités locales sur les prises de décisions politiques en matière de gestion des terres.

Depuis ses débuts, le réseau vise à porter la voix d'une société civile agissant au Sahel organisée et mobilisée, dans les cadres de décisions liés à la question des terres. Les actions de plaidoyer menées lors des précédentes phases, ont amené les plateformes à monter en compétences et à être reconnues pour leur expertise. Cette montée en compétence s'inscrit dans un apport mutuel réseau-membres, salué par l'évaluation externe de la phase 2. Dans ReSaD III, les résultats attendus pour atteindre l'objectif spécifique 2 visent donc à poursuivre la stratégie d'influence du réseau en direction de deux cibles majeures : la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNUCLD) et

¹ Pour plus de détails, merci de vous référer au cadre logique, en annexe 1.

l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS). Le réseau se propose d'y défendre une vision et des positions partagées au sein de la société civile. Il se propose d'orchestrer la production de positions nationales (en interne aux plateformes pays) et internationales (entre les 4 pays du réseau), de communiquer sur les retombées dans les pays, et de prendre ainsi le leadership de la société civile au Sahel sur les sujets liés à la GDT en direction de ces deux cibles.

« A la participation aux COP (...) il y a une énorme évolution. Au début les gens étaient dans le groupe Afrique mais il n'y avait pas de dynamique réseau. Mais à la dernière COP on a vu participer de façon effective les membres du ReSaD au nom du réseau avec une préparation et des rendus dans leurs pays. » France

Extraits de l'évaluation externe phase 2 (pages 81)

Résultat attendu 2.1 : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification.

La CNUCLD est le cadre de partenariat mondial visant à enrayer et à prévenir la désertification et la dégradation des terres dans les zones touchées. Les négociations entre les pays membres de la Convention aboutissent à des décisions et engagements qui sont ensuite traduits en plans d'actions dans les pays. Le plus récent est le processus de fixation des cibles de la Neutralité en matière de Dégradation des Terres, dont devront découler des grands projets nationaux de récupération des terres. Accréditées à la CNUCLD depuis plusieurs années maintenant, les plateformes membres du ReSaD endossent un rôle de médiateur afin de rendre accessible le contenu des négociations au sein de cette Convention, mais aussi pour préparer les prises de position de la société civile au Sahel. La stratégie d'influence du ReSaD autour de la CNUCLD fera participer les OSC membres des plateformes et les représentants de collectivités locales (au moins 100 représentants d'OSC et 10 représentants de CL). La veille réalisée par les représentants du réseau, qui sont maintenant invités lors de différentes réunions stratégiques nationales, leur permet en effet de jouer pleinement ce rôle et d'accompagner la société civile de leur pays.

Indicateur de résultat, méthode de collecte et cibles chiffrées : Les membres des plateformes sont impliqués et portent des positions communes dans les cadres de concertation liés à la CNUCLD (analyse des documents de référence : rapports des ateliers de préparation et de restitution, documents de positions ; et des enquêtes auprès des membres des plateformes).

Résultat attendu 2.2 : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel

L'IGMVSS est un cadre politique majeur porté par l'Union Africaine et contribuant à la mise en œuvre la CNUCLD dans la sous-région. Cependant, l'IGMVSS peine encore à se faire connaître en tant que cadre d'intervention et à communiquer sur des réalisations substantielles permettant sa progression. Depuis 2012, le ReSaD s'est rapproché de cette Initiative et s'est appliqué à la faire connaître auprès des acteurs de la société civile sur le terrain. Par ailleurs, l'IGMVSS doit encore donner une place claire et concrète à la société civile dans sa mise en œuvre. Le ReSaD, aujourd'hui reconnu comme acteur incontournable au sein de ce cadre, comme le confirme l'évaluation externe de la phase 2, va donc poursuivre sa stratégie de plaidoyer en direction des instances responsable de l'Initiative (UA, Agence Panafricaine, Agences Nationales), en visant à une meilleure implication de la société civile au sein de cette initiative. L'élaboration des positions portées auprès de l'IGMVSS, animée par le ReSaD, sera réalisée selon une approche multi acteurs (au moins 100 représentants d'OSC et 10 représentants de CL).

Indicateur de résultat, méthode de collecte et cibles chiffrées : Le ReSaD et ses membres sont de plus en plus invités dans les cadres de concertation de l'IGMVSS et dans la mise en œuvre de ses projets (analyse des documents de référence : rapports d'ateliers, documents de positions, et enquêtes auprès des membres des plateformes)

Objectif spécifique 3 : Consolider le bon fonctionnement du réseau en permettant une dynamique de déploiement à moyen terme.

L'évaluation externe de la phase 2 a permis de conclure que le réseau répond à un besoin de médiation du dialogue entre OSC et institutions sur la LCD. Son « membership » et sa spécificité thématique assoient le réseau dans le paysage de la LCD, et sa légitimité est confirmée par de nombreux acteurs. Le dispositif de fonctionnement du réseau se révèle quant à lui efficace pour la mise en œuvre de projets et d'actions, qui sont appréciés par ses membres et partenaires. Ce dispositif repose sur une gouvernance résiliente et apte à résoudre les difficultés. Les résultats attendus pour atteindre l'objectif spécifique 3 visent donc à poursuivre l'appui au réseau et son déploiement de l'international au local. Cette spécificité du ReSaD, qui touche en effet les différentes échelles d'intervention, est reconnue mais mérite d'être encore renforcée pour assurer sa pérennité. Cela signifie aussi bien d'être en capacité de communiquer à l'échelle très locale, que d'animer une dynamique interne aux plateformes pour améliorer le sentiment d'appartenance au réseau et le faire vivre au-delà du projet.

Résultat attendu 3.1 : Le ReSaD met en place une communication forte sur la GDT et partage ses productions.

Reconnu depuis sa création pour sa capacité à informer et à sensibiliser sur la GDT, et suite aux recommandations de l'évaluation externe de la phase 2, le ReSaD souhaite renforcer sa stratégie de diffusion et de valorisation de l'information en s'appuyant sur des canaux et supports diversifiés, et renforcer l'intégration de la communication ReSaD au sein de la communication de chaque plateforme. Il va donc poursuivre le développement d'outils innovants de sensibilisation et d'information d'une diversité d'acteurs, plus spécifiquement en ciblant les jeunes et le milieu rural. Le déploiement de ces outils doit aussi permettre de fournir aux associations locales membres des plateformes, des moyens de se faire relais pour le réseau en devenant les porteurs de messages clés sur la lutte contre la désertification, la GDT et les actions du réseau.

Indicateur de résultat, méthode de collecte et cibles chiffrées : La diversité d'acteurs informés et sensibilisés sur la GDT augmente. (Analyse des documents de références : site web et base de données ReSaD, supports de diffusion référencés, listes de diffusions).

Résultat attendu 3.2 : Une dynamique d'animation du réseau est installée dans chacune des plateformes et à l'échelle régionale.

Le ReSaD est bien visible aux échelles nationales et internationales, mais au sein des plateformes, le sentiment d'appartenance des membres n'est pas encore suffisant. Afin d'asseoir la légitimité du réseau et sa pérennité, le travail d'animation en interne aux plateformes et entre les plateformes va donc être amélioré pour favoriser l'appropriation de l'identité du réseau par les membres, et une meilleure compréhension du projet afin qu'ils s'impliquent dans sa mise en œuvre.

Indicateur de résultat, méthode de collecte et cibles chiffrées : Au minimum 40 représentants des membres des plateformes s'approprient et contribuent à la vie du réseau grâce à un noyau de 5 OSC par plateforme qui se fait porte-parole du réseau à l'échelle nationale (Analyse documentaire : comptes rendus des rencontres, Entretiens auprès des membres)

Résultat attendu 3.3 : Le projet est coordonné et gouverné selon des modalités collaboratives et transparentes

Les modalités de mise en œuvre, de pilotage opérationnel et de gouvernance du projet sont garantes du sérieux et de la crédibilité du réseau. Si ces modalités impliquant les points focaux et chargés de liaison des plateformes ont fait leur preuve jusqu'à présent, il semble aussi indispensable pour cette troisième phase de projet, de profiter de temps de réflexion sur le dispositif et sur la stratégie du réseau, pour assurer sa pérennisation et ainsi mettre en œuvre la stratégie de sortie du projet. La réflexion stratégique sera en premier lieu sous la responsabilité des chargés de liaison.

Indicateur de résultat, méthode de collecte et cibles chiffrées : Le ReSaD construit une planification stratégique à moyen terme (Analyse des documents de référence : comptes-rendus des comités de

pilotage et réunions stratégiques, relevés de décisions ; entretiens avec les responsables des plateformes).

5.3. Indicateurs agrégeables

Catégorie 1 : indicateurs agrégeables de l'aide bilatérale française, s'appliquant à l'AFD et validés par le CICID².

Indicateur n°2 : Superficies bénéficiant de programmes de conservation, restauration ou gestion durable de la biodiversité

Indicateur n°16 : Nombre d'institutions bénéficiaires d'action de renforcement de capacité

Indicateur n°17 : Nombre de projets financés au bénéfice des sociétés civiles du Sud

Catégorie 2 : indicateur agrégeables spécifique à l'activité OSC défini par l'AFD qui comptabilise le nombre de partenariats.

Indicateur n°1 : Nombre de partenariats entre le CARI et les plateformes d'OSC du Sud financés par SPC/DPO dans le cadre de ce projet

5.4. Contenu du projet

Objectif spécifique 1 : Améliorer la mise en œuvre des projets de gestion durable des terres dans les territoires ruraux au Sahel

Résultat 1 : Les OSC mutualisent et échangent leurs expériences sur les pratiques de GDT et sur la gestion de projets
--

Activité 1.1.1. : Accompagnement et organisation d'ateliers d'échange d'expérience pour les OSC membres des plateformes. Ces ateliers nationaux permettront de renforcer au minimum 100 représentants des membres et partenaires des plateformes par le biais du partage d'expérience sur leurs projets et pratiques, autour de sujets préétablis portant sur le fond (pratiques de GDT) ou sur des méthodes d'actions (montage de projet, recherche de financement, ...). Pour cela, ils convieront à chaque fois une quinzaine de participants et se tiendront en capitale ou en région, selon les opportunités. Les plateformes chercheront à responsabiliser les membres pour coorganiser ces ateliers dans le cadre de leurs grands projets de GDT.

Activité 1.1.2. : Organisation d'un voyage d'étude inter pays. Des membres des quatre plateformes du réseau se rencontreront lors d'un voyage en commun dans un pays sahélien. Ce voyage sera animé autour d'une ou deux pratiques de GDT particulièrement pertinentes et ayant fait leurs preuves dans le pays d'accueil. La rencontre sera organisée sur 3 à 4 journées en région pour permettre aux participants de se rendre sur le terrain, afin d'enrichir leurs discussions par la visite de réalisations d'une OSC membre ou d'une collectivité partenaire. En plus de s'inscrire dans le renforcement de capacités, ce voyage d'échange contribuera à renforcer le sentiment d'appartenance à un réseau régional des OSC.

Résultat 2 : Les OSC capitalisent leurs expériences afin d'en tirer des enseignements partageables à des tiers

Activité 1.2.1. : Organisation d'ateliers de capitalisation sur les projets et pratiques des membres des plateformes et collectivités locales partenaires. Ces ateliers valoriseront les résultats des projets menés au sein du ReSaD, par les plateformes et leurs membres. Ils mobiliseront, entre autres, les résultats des activités menées autour du module de form'action des collectivités locales, dans le cadre du projet FLEUVE. Organisés dans les trois pays sahéliens du réseau (Burkina Faso, Mali et Niger), ainsi qu'au Sénégal et au Tchad, ils convieront au moins 15 représentants des membres et partenaires

² Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement

(collectivités, institutions) des plateformes, qui pourront ainsi capitaliser et valoriser leurs pratiques. Les ateliers de capitalisation donneront lieu à un livrable sous forme de rapport qui sera diffusé plus largement au sein du réseau (cf. activité 1.2.2).

Activité 1.2.2. : Création de supports de capitalisation interactifs et diffusables au sein du réseau.

Il s'agira de mobiliser les productions des travaux des ateliers de capitalisation, des rencontres d'échanges d'expériences, et des projets terrains des membres des plateformes pour poursuivre et formaliser les réflexions, à travers des supports diffusables au sein du réseau. Une diversité de type de supports sera envisagée, en tenant compte des caractéristiques et capacités des membres et partenaires des plateformes (accès ou non à internet, langues, etc.). Elle permettra d'utiliser au moins trois types de supports de capitalisation dont un forum électronique.

Résultat 3 : Des collectivités locales formées avec le module de form'action mettent en œuvre leur microprojet de GDT avec l'accompagnement du ReSaD

Activité 1.3.1. : Organisation de form'actions pour des communes dans les pays du réseau : pour déployer la GDT par la mise en œuvre de projets sur le terrain, des communes situées sur le tracé de la GMV seront formées au montage de projets de GDT à travers le module de form'action. Ces form'actions ont la particularité d'allier formation théorique et mise en pratique. Les communes seront formées sur la méthodologie de montage de projet de GDT, et elles mettront directement en application ces acquis, en montant leur propre microprojet et en y associant les acteurs du territoire. Le livrable principal attendu de ces form'actions sera le document du microprojet de chaque commune. Pour animer ces form'actions, les plateformes solliciteront des formateurs parmi leurs membres et partenaires, qui ont été formés à l'utilisation du module, dans le cadre du projet « Réduire les écarts dans la GMV ». Ces form'actions convieront une douzaine de participants parmi les élus et services techniques déconcentrés des communes cibles. A l'issue des form'actions, les représentants des communes seront donc sensibilisés à la nécessité de prendre en compte la GDT dans les stratégies de développement de leurs territoires. Ils seront outillés pour opérationnaliser ces stratégies en montant des projets de GDT au bénéfice des populations.

Activité 1.3.2. : Mise en œuvre de microprojets communaux de GDT dans les 3 pays avec accompagnement du ReSaD. A la suite des form'actions, les communes seront accompagnées dans un premier temps pour la mobilisation de financements autour de leurs microprojets. Cela se traduira par l'identification des options possibles de financements, l'adaptation de leurs documents de microprojets aux différents canevas des bailleurs, et par des rencontres avec les bailleurs. Une fois les microprojets financés et démarrés, le ReSaD poursuivra l'accompagnement pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet selon des modalités et répartitions des tâches fixées de concert avec les communes. Par ailleurs, les plateformes du ReSaD proposeront à leurs membres et collectivités partenaires un accompagnement des projets terrains déjà montés ou initiés, sur différents aspects (réalisation d'activités, suivi-évaluation, communication, capitalisation, etc.). A travers cette activité, le ReSaD souhaite accompagner le déploiement d'actions de GDT sur au moins 50 hectares sur l'ensemble des pays, au bénéfice d'au moins 1 000 personnes.

Objectif spécifique 2 : Structurer la stratégie d'influence et les actions de plaidoyer des OSC et des collectivités locales sur les prises de décisions politiques en matière de gestion des terres

Résultat 1 : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification
--

Activité 2.1.1. : Organisation de réunions nationales et internationale de préparation et de restitution des COPs de la CNULD. Il s'agit d'organiser des rencontres entre membres et partenaires des plateformes. En amont des COPs : pour les informer sur les enjeux et les sujets qui y seront débattus, puis pour construire des positionnements collectifs de la société civile sur ces sujets, qui

seront portés par le ReSaD aux COPs. Une rencontre internationale sera également organisée, permettant de mettre en commun les positions de plusieurs réseaux de la société civile (ReSaD, RADD0, Drynet). Les rencontres de préparation des COPs donneront lieu à la production de documents de positions.

Au retour des COPs : les plateformes réuniront de nouveaux leurs membres pour restituer les principaux résultats des négociations, qui auront des impacts dans leurs pays, ainsi que les actions menées par la société civile durant les COPs. Ces réunions rassembleront des participants parmi les membres des plateformes, leurs partenaires des collectivités locales, ainsi qu'institutionnels (point focal désertification, GMV). L'organisation de restitutions des COPs permet d'améliorer la communication sur les résultats et retombées des actions de plaidoyer, ainsi que salué par l'évaluation externe 2017-2018.

Activité 2.1.2. : Participation d'un représentant par plateforme à la COP14. Les représentants des plateformes se rendront à la COP14 pour participer activement aux différents temps programmés : discussions des instances officielles, événements parallèles, journées spéciales, etc. Ils y porteront les positions produites collectivement dans les pays et lors de la rencontre préparatoire internationale. L'organisation des représentants des plateformes en une délégation du ReSaD permettra de mutualiser les forces pour s'informer sur les différents sujets discutés et suivre les avancées des négociations.

Résultat 2 : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel

Activité 2.21. : Participation à des rencontres nationales et régionales sur la GMV. Les plateformes sont invitées régulièrement à des rencontres et cadres de concertation, nationaux et internationaux, en lien avec la GMV. Ces rencontres constituent des opportunités pour le ReSaD pour porter des positions et recommandations de la société civile, concernant notamment son rôle dans la mise en œuvre de l'Initiative. Ces positions seront formalisées dans des documents de positions diffusés lors des rencontres ; elles pourront aussi être diffusées sous formes d'articles sur les sites et publications liés au ReSaD, à la GMV ou à la désertification en général. Les rencontres permettront également aux plateformes de rester informées sur l'évolution de la GMV et de ses projets, et de diffuser cette information auprès de leurs membres, poursuivant ainsi l'engagement du ReSaD à faire connaître l'Initiative.

Activité 2.2.2. : Organisation d'une rencontre régionale d'information et de travail autour de la GMV. Il s'agira d'organiser une rencontre dans un pays du Sahel, entre les membres des plateformes et les institutions engagées dans l'Initiative (points focaux GMV, ministères, partenaires techniques et financiers), afin de faire travailler ensemble ces acteurs autour d'une vision convergente de la mise en œuvre de l'Initiative. Cette rencontre s'inscrira dans la poursuite du processus de dialogue entre GMV et société civile dont le forum organisé à Ouagadougou en juillet 2018 a été l'un des temps fort.

Objectif spécifique 3 : Consolider le bon fonctionnement du réseau en permettant une dynamique de déploiement à moyen terme

Résultat 1 : Le ReSaD met en place une communication forte sur la GDT et partage ses productions

Activité 3.1.1. : Sensibilisation et diffusion d'informations sur la GDT avec des supports innovants et adaptés aux populations.

Dans chaque pays, le réseau produira et diffusera des supports de sensibilisation et d'informations sur la GDT, adaptés aux publics ciblés (en particulier les jeunes). Les formats et contenus choisis seront donc différents dans chaque pays, et les plateformes mobiliseront leurs membres aussi bien pour la production de ces supports (réflexion autour des contenus), que pour leur diffusion dans leurs territoires d'intervention.

Activité 3.1.2. : Communication numérique à travers les sites web et la diffusion de lettres d'information mensuelles et semestrielles.

Le ReSaD communique sur ses activités et sur celle de ses membres à travers la publication d'actualités sur son site web, dans les newsletters mensuelles du GTD et dans la lettre semestrielle du ReSaD. Ces informations sont envoyées régulièrement, sur toute la durée du projet, par courrier électronique à plus de 4 000 contacts d'acteurs de la LCD et de la GDT, identifiés dans les pays du réseau et au-delà.

Activité 3.1.3. : Impression de supports de communication et d'information sur le réseau.

Des plaquettes de présentation du ReSaD seront imprimées et diffusées par les plateformes lors des différentes rencontres et activités.

Résultat 3.2 : Une dynamique d'animation du réseau est installée dans chacune des plateformes et à l'échelle régionale

Activité 3.2.1. : Formation à l'animation de réseaux pour les animateurs des plateformes, la coordination et les points focaux ReSaD. Une formation sur les techniques d'animation de réseau sera organisée, à l'occasion d'un comité de pilotage du réseau. Le ReSaD fera appel à un expert pour animer cette formation. Cela permettra de renforcer les compétences d'animation des représentants des plateformes et de la coordination, pour qu'ils améliorent leurs outils et entretiennent la dynamique du réseau au sein des pays et entre les pays.

Activité 3.2.2. : Organisation d'une rencontre régionale d'interconnaissance pour les membres des plateformes du ReSaD. Cette rencontre entre cinq représentants d'OSC membres de chaque plateforme, particulièrement impliqués dans les dynamiques nationales du ReSaD, permettra aux plateformes de mieux se connaître et d'améliorer leur collaboration en réseau, au-delà des rencontres régulières entre points focaux et chargés de liaison. La rencontre leur permettra de partager leur vision stratégique du réseau, actuelle et future. Ils réaliseront un travail de fond sur les liens entre la désertification et les champs connexes du changement climatique, de la sécurité alimentaire (etc.) pour construire ensemble l'identité du ReSaD.

Activité 3.2.3. : Organisation de rencontres régulières par pays pour les membres des plateformes en charge de faire vivre le réseau. Ces rencontres, organisées annuellement dans chaque pays, permettront à un noyau d'au moins 40 structures membres des plateformes d'être plus investi pour favoriser la dynamique réseau interne aux plateformes. Elles permettront de pousser la réflexion stratégique sur le réseau : ses plans d'actions, son membership, etc.

Résultat 3.3 : Le projet est coordonné et gouverné selon des modalités collaboratives et transparentes

Activité 3.3.1. : Organisation semestrielle de comités de pilotage du projet. Les comités de pilotage du ReSaD, organisés depuis ses débuts deux fois par an, permettent de rassembler les partenaires du projet régulièrement pour faire le point sur les activités et actualités des plateformes, mais aussi de partager des informations de manière informelle. Ces rencontres seront donc des points d'étapes du projet permettant d'assurer le suivi du bon déroulement des activités, et d'opérer des ajustements le cas échéant. Un temps sera également dédié aux échanges plus larges, sur la vie du réseau et l'évolution de sa vision stratégique. Chaque comité de pilotage donne lieu à un compte-rendu et à un relevé de décisions, permettant de garder une trace des échanges et de suivre la mise en application des décisions.

Activité 3.3.2. : Organisation trimestrielle de réunions stratégique interne au réseau. Le Sahel est aujourd'hui au cœur de nombreuses discussions à l'échelle internationale, que ce soit pour des questions liées au changement climatique, à la sécurité alimentaire ou aux migrations. Durant les trois années du projet, des réunions en audioconférence seront organisées régulièrement entre les chargés de

liaison du ReSaD pour alimenter la réflexion et le positionnement interne sur ces sujets et identifier les contributions que peut proposer le réseau. Ces réunions aborderont également la question de la stratégie de pérennisation du réseau, et elles permettront d’approfondir les discussions initiées lors des comités de pilotage, et au sein des plateformes.

➤ Valorisation de l’engagement bénévole et citoyen :

Les plateformes de chaque pays sont composées d’associations dont les représentants sont bénévoles ou salariés. Le temps accordé par les membres à la participation aux diverses réunions de concertation du réseau (internes ou externes), de même que le temps alloué par les chargés de liaison dans leur participation aux activités du projet, sont des engagements bénévoles.

5.5. Renforcement de capacités des partenaires

La démarche même du projet vise à renforcer les organisations partenaires à travers la mise en réseau. Le renforcement se fait donc tout d’abord entre l’OSC française et les partenaires au Sud dans le cadre du projet : gestion de projet, gestion financière, gestion des cofinancements, méthodologie dans le montage des activités, etc. De plus, le projet concerne un réseau de plateformes. Les compétences du CARI en tant que coordinateur de réseaux internationaux, et son travail de capitalisation interne, bénéficient ainsi aux partenaires qui sont coordinateurs de plateformes nationales. A ce titre, le CARI peut aussi tirer des enseignements de la part des partenaires qui coordonnent des acteurs à l’échelle nationale et sont eux aussi expérimentés. Ce sont les plateformes au Sud qui ont la meilleure connaissance de leurs institutions, de leurs terrains, et elles permettent à la coordination de renforcer leurs connaissances de ces réalités. Les ateliers régionaux sont, à ce titre, essentiels pour cultiver ce type d’échanges et de renforcement.

Le renforcement se fait aussi entre les plateformes du réseau. Le SPONG au Burkina Faso, est une plateforme ancienne et très professionnalisée. Les plateformes du Mali et du Niger n’hésitent pas à se tourner vers lui lorsqu’ils rencontrent des difficultés dans la gestion ou la mise en œuvre du projet. Le GTD quant à lui, peut être un appui sur les travaux de fond, alors que les plateformes Sud vont être des référents en matière de compréhension des dynamiques locales au Sud. Le développement de cette entraide entre les plateformes est d’ailleurs un des acquis majeurs de la mise en réseau.

5.6. Pilotage et gouvernance

➤ Description de la répartition des responsabilités et des tâches entre l’OSC, les différents partenaires et les autres intervenants éventuels

<i>Coordination générale du projet</i>	<i>CARI</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Assure la gestion administrative et financière du projet ainsi que la planification générale. - Porte la responsabilité du projet en direction du bailleur et fait la compilation des rapports narratifs et financiers pour remettre un rapport global aux bailleurs. - Assure le suivi-évaluation des activités prévues et programmées dans le projet. - Organise et coordonne les réunions et échanges du comité de pilotage du projet composé de représentants des 4 plateformes. - Coordonne le rapportage narratif et financier. - Assure la représentation du projet au niveau international (possibilité de déléguer cette tâche aux points focaux des plateformes selon la situation) - Assure et coordonne la mise en œuvre des activités de capitalisation - Coordonne la mise en œuvre des activités régionales 	
<i>Point focal pays dans chaque plateforme nationale</i>	<i>SPONG (Burkina Faso) ; CARI en tant qu’animateur du GTD (France) ; GCOZA (Mali) ; CNCOD (Niger).</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Porte la responsabilité des activités à réaliser dans son pays. - Rédige, pour chaque activité, les livrables appropriés selon les formats mis à disposition par le comité de pilotage. - Assure la coordination et l’animation de la plateforme nationale des acteurs impliqués dans la lutte contre la désertification. - Assure la représentativité du réseau dans son pays. 	

<ul style="list-style-type: none"> - En charge de rédiger et de remettre au coordinateur général un rapport narratif et financier selon les modalités des bailleurs. - Participe à l'élaboration des décisions stratégiques du projet. - Assure la représentativité du réseau à l'échelle régionale et internationale. 	
Chargé de liaison pays dans chaque plateforme nationale	SPONG (Burkina Faso) ; Danaya, association élue pour le GTD (France) ; GCOZA (Mali) ; CNCOD (Niger).
<ul style="list-style-type: none"> - Veille à l'articulation de l'action du ReSaD par rapport à celle de sa plateforme nationale. - Est garant de la cohérence des positions du ReSaD par rapport à celles de sa plateforme nationale. - Participe à l'élaboration des décisions stratégiques du projet. - Assure la représentativité du réseau à l'échelle régionale et internationale. 	

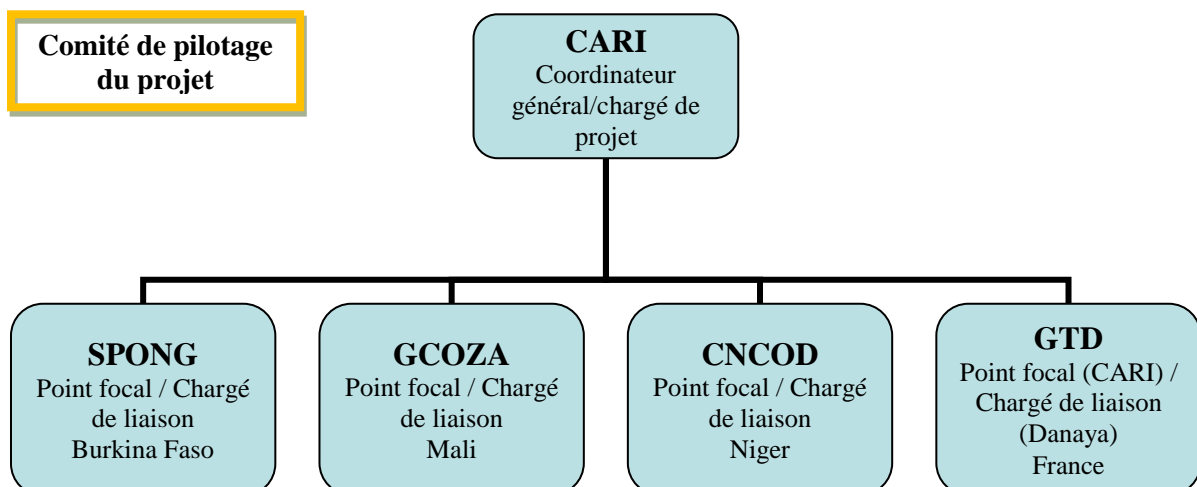
➤ Présentation du mode de pilotage du projet mis en place

Un Comité de Pilotage (COPIL) composé de représentants de chaque plateforme nationale et de la coordination du projet sera l'organe de concertation et de prise de décision du projet. Les plateformes développeront de manière autonome (mise en œuvre) et concertée (décision et suivi) les activités prévues. Dans chaque pays un point focal ReSaD pays sera chargé du suivi et de la mise en œuvre selon des termes de références établis en commun sur la base des indicateurs retenus. Un deuxième membre de la plateforme sera en charge de la liaison organique entre la plateforme et le réseau. Ces chargés de liaison seront les garants de la cohérence entre les projets et positions portés par le ReSaD et ceux portés par chaque plateforme. La coordination et les points focaux assureront aussi les relations partenariales avec la DPO et les agences AFD pays, avec les Ambassades, et avec tous les autres bailleurs impliqués dans le soutien au ReSaD.

➤ Présentation des instances de gouvernance mises en place et leur fonctionnement

Le comité de pilotage est un organe consultatif et de prise de décision qui se réunit 2 fois par an (en cas de nécessité, il pourra se réunir de manière exceptionnelle). Il est constitué de la coordination et des points focaux et chargés de liaison dans les pays. Il a plusieurs rôles :

- Guide les partenaires dans la mise en œuvre du projet.
- Discute et valide les formats de rapportage des différentes activités proposées par la coordination (canevas des livrables).
- Discute et valide les guides de mise en œuvre des activités.
- Indique les grandes orientations stratégiques du projet.
- Passe en revue et suit la gestion financière et administrative du projet et donne des conseils pour son amélioration.
- Le CARI (coordination du projet) assure l'animation du comité de pilotage.



5.7. Prise en compte des autres approches transversales dans le projet

5.7.1. Prise en compte de l'environnement et du climat

Le projet est entièrement dédié à une meilleure prise en compte de l'environnement dans le développement rural. La gestion durable des terres est en effet considérée comme un moyen de valoriser des territoires au bénéfice des populations tout en préservant le renouvellement des ressources et la qualité des sols. A ce titre, elle permet d'influer positivement sur le stockage du carbone dans les sols. La gestion durable des terres est aussi multiforme et comprend une diversité de pratiques permettant une adaptation aux contraintes climatiques. L'objectif spécifique 1 « Améliorer la mise en œuvre des projets de GDT dans les territoires du Sahel » et les différentes activités qui lui sont associées favorisent l'expression et le partage de cette diversité, en se donnant l'ambition de capitaliser sur les enseignements à en tirer. L'appui aux collectivités pour la mise en œuvre de microprojets de GDT sur leur territoire concourt aussi à une réelle prise en compte de l'environnement dans le projet et à un déploiement de la GDT. A une autre échelle, l'objectif spécifique 2 « Structurer la stratégie d'influence et les actions de plaidoyer des OSC et des collectivités locales sur les prises de décision politiques en matière de gestion des terres » vise aussi à assurer une place majeure à cette question des terres aux sein de deux cadres majeurs. Le partage de la notion de neutralité en matière de dégradation des terres et la compréhension des objectifs de l'IGMVSS sont deux exemples d'actions que le ReSaD souhaite mettre en œuvre et qui sont centrées sur les questions environnementales.

5.7.2. Prise en compte du genre

Dans les pays du Sahel, les femmes ont un rôle à jouer dans la LCD et la GDT. Elles sont responsables d'une part importante de la production agricole, notamment en ce qui concerne les cultures vivrières et les jardins maraîchers. Elles peuvent être amenées à exploiter les ressources forestières pour la collecte de bois de cuisson, de feuilles entrant dans l'alimentation du ménage (baobab, moringa,...) ou encore pour des productions de rente (beurre de karité). Si leur rôle dans l'exploitation des ressources naturelles diffère d'un pays à l'autre, force est de constater qu'elles sont confrontées à des contraintes limitant leur pleine participation à la GDT. Bien que les femmes puissent être exploitantes ou propriétaires de terres, leurs droits sur le foncier et sur les ressources forestières sont difficilement reconnus et sécurisés. Par ailleurs, elles ont un accès plus limité aux ressources productives (matériel, animaux, crédits,...) que les hommes. Les phases précédentes du ReSaD ont permis d'identifier et de valoriser des initiatives impliquant les femmes dans la GDT : accès à la terre (mise à disposition de terres par les chefs coutumiers pour que les femmes les restaurent et les cultivent), diffusion de technologies (la diffusion des latrines Ecosan à Koassanga au Burkina Faso s'est appuyée sur les femmes, disponible pour les séances de sensibilisation et de formation), renforcement de leurs capacités (formation en maraîchage, structuration en groupements). Ces initiatives ont toutes eu pour impact de renforcer la position des femmes dans la prise de décision au sein de leurs ménages et villages. En termes de plaidoyer, elles ont également permis de porter des messages en faveur de la prise en compte des femmes dans les actions de lutte contre la désertification. Les OSC membres du SPONG ont notamment appelé à prendre en compte les femmes dans la mise en œuvre de la NDT. Ces positions ont été portées lors de la COP22 de la CCNUCC et la COP13 de la CNUCLD. Par ailleurs, la question du genre a été abordée durant les travaux de Désertif'Actions 2017 avec une session portant sur « Femmes, accès et droits à la terre ».

Dans le cadre du ReSaD III, le réseau va poursuivre la dynamique engagée en phase II et structurer sa prise en compte du genre à travers :

- L'identification et la valorisation des initiatives permettant d'accompagner les femmes dans leur prise en charge de la LCD et de la GDT, et des actions portées par des associations féminines. Ces initiatives seront valorisées dans le réseau par le biais de publications et de diffusion à l'ensemble des contacts.
- En s'appuyant sur les initiatives recensées, le réseau introduira les questions liées à la prise en compte du genre dans ces actions de sensibilisations, dans les ateliers d'échanges et les formations à destination des OSC et CL. Cela permettra un partage de pratiques et d'expériences entre acteurs et favorisera la diffusion de bonnes pratiques.
- Enfin, dans ses actions de plaidoyer, le ReSaD tiendra compte des questions liées au genre et se fera le relais des messages portés par ses membres.

5.7.3. Prise en compte de la jeunesse

La zone sahélienne connaît une croissance démographique inédite, qui a engendré une importante population de jeunes auprès desquels il y a « urgence à agir pour augmenter leurs perspectives d'avenir, répondre à leurs besoins économiques de base, à leurs aspirations de sens, d'appartenance et de dignité »³. Ces jeunes sont absorbés par les villes en expansion d'où ils peuvent avec plus ou moins de succès contribuer au revenu de leurs familles. Ils sont peu enclins à reprendre les activités des secteurs agro-sylvo-pastoraux, de part la pénibilité des travaux peu rémunérateurs et leurs difficultés d'accès aux moyens de production. Il apparaît donc nécessaire d'œuvrer à la fixation de la force productive majeure, représentée par les jeunes générations, pour maintenir la valorisation des territoires et réduire la migration. Dès la deuxième phase du projet ReSaD, la prise en compte des populations de jeunes s'est donc avérée nécessaire, à travers de premiers travaux de sensibilisation. Elle sera poursuivie dans la phase 3, entre autres à travers le résultat 3.1 « Le ReSaD met en place une communication forte sur la GDT et partage ses productions », qui intègre des activités de sensibilisation ciblant spécifiquement les jeunes du monde rural.

5.7.4. Prise en compte d'autres approches transversales

La gestion durable des terres est en elle-même une approche transversale qui vise à concilier des objectifs de lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et la dégradation de l'environnement, tout en favorisant la résilience des communautés rurales aux changements climatiques. Aussi, l'intersectorialité de la GDT sera l'un des sujets de discussion tout au long du projet pour renforcer l'ancrage de la vision du ReSaD aux différentes stratégies sectorielles, et améliorer la convergence des financements sur la GDT.

6. MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

6.1. Suivi technique/financier et audits prévus par le projet

- Description de ce qui sera mis en œuvre par l'OSC pour le suivi technique et financier du projet

Le suivi technique et financier sera réalisé de façon trimestrielle. Pour **la partie financière**, chaque partenaire fera remonter au CARI l'ensemble de ses dépenses du trimestre à partir de l'outil de suivi financier mis en place pour le projet. Ce fichier Excel sera également complété par les pièces justificatives de chaque dépense scannée. Les rapports pays seront consolidés par le CARI et renvoyés aux partenaires afin d'avoir un suivi régulier au plus près des réalités de terrain.

Concernant **le rapport narratif**, celui-ci sera également accompagner des livrables pour chaque activité réalisée dans le trimestre à savoir les comptes rendus de réunion et autres documents ou production.

- Description de ce qui sera mis en œuvre par l'OSC pour réaliser l'audit projet

Le CARI comme pour les 2 phases précédentes du ReSaD, mettra en place un audit financier externe à la fin des 3 années du projet. L'audit sera réalisé par le cabinet Axiome Audit basé à Montpellier et suivra les critères du guide méthodologique de l'AFD. Les termes de références de l'audit seront envoyés à l'AFD pour avis de non objection.

6.2. Actions de capitalisation

Les travaux de capitalisation ont commencé dès la phase de ReSaD 2, au sein des plateformes d'une part, mais aussi inter plateformes, avec l'élaboration du module de form'action qui s'est basé sur les acquis des parties prenantes et sur la capitalisation d'expériences portées par les collectivités dans les pays (fiches études de cas). « *L'échange et la capitalisation ont été retenus comme principes méthodologique pour élaborer et expérimenter le module de formation-action appelé form'action.* » **Extrait de l'évaluation externe (page 34).**

³ AFD, Plan d'action Sahel 2015-2020

L'évaluation externe de la phase 2 a en soi constitué un travail de capitalisation sur le réseau, son montage, ses acquis, ses forces et faiblesses, et la démarche participative de cette évaluation a permis que le processus soit partagé par les membres du comité de pilotage et par certains membres des plateformes. Pour cette troisième phase du ReSaD, la capitalisation sera de plusieurs ordres :

- Le ReSaD a investi le champ de l'accompagnement des collectivités locales avec le module de form'action.

« Les communes ont beaucoup de difficultés dans la maîtrise de leurs fonctions. Les activités de renforcement de capacités du ReSaD ont permis une avancée significative en ce sens (...). » représentant de l'ANFICT (Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales) au Niger.

« Le format [de la form'action] est très intéressant. On a pu faire de nouveaux constats et c'est participatif – tous les acteurs ont été impliqués. C'est aussi très simple. On part du PDC puis on rencontre les bénéficiaires et on va sur le terrain. Avant, on le faisait entre quatre murs. La finalité de cette approche est plus réaliste et donc plus facilement applicable ». Secrétaire Général de la commune de Torodi, Niger

Extrait d'interviews dans l'évaluation externe (page 70).

Production majeure sur la phase 2, ce module va être utilisé et les résultats suivis sur la phase 3. Il est donc essentiel de capitaliser pour améliorer l'outil pédagogique disponible, mais aussi pour recueillir les enseignements et les résultats liés à sa mise en œuvre et pouvoir le valoriser derrière dans une offre de service (que le ReSaD souhaite commencer à développer sur la base de son expertise). Des ateliers sont prévus à cet effet, ainsi que la mise en place d'un forum électronique de partage entre utilisateurs du module, et la réalisation de fiches d'expériences sur les form'actions et les microprojets montés par les communes.

- Le fonctionnement en réseau, qui est l'approche spécifique de ce projet, nécessite un apprentissage sur différents sujets : identité, gouvernance, animation, évaluation etc.

Sur la base des résultats détaillés de l'évaluation externe, et des autres expériences du CARI en tant que coordinateur de réseau, un travail de capitalisation est donc en cours et sera poursuivi sur la phase 3 afin de produire les éléments réflexifs nécessaires à une amélioration de nos pratiques (pour l'ensemble des partenaires du projet), avec une volonté de partage auprès de nos bailleurs et de la communauté des OSC intervenant selon ce mode de développement.

Le CARI était membre du comité de pilotage de l'étude menée par le FRIO intitulée « Diversité d'appartenance aux réseaux internationaux : un changement d'échelle à la hauteur des finalités recherchées ? » et menée par J.M. Bonis-Charancle et M. Vielajus en 2016. De cette étude est ressorti une typologie qui a permis de situer le ReSaD parmi les réseaux programmes. En 2018, le CARI s'est fortement impliqué au sein du groupe de travail sur les réseaux du F3E, réfléchissant avec d'autres OSC françaises travaillant en réseaux (dont des réseaux programmes), sur les questions de gouvernance, de rôle et responsabilité, d'animation et d'évaluation. L'implication sera poursuivie dans les années à venir, selon le format que prendra ce groupe de travail.

Le CARI mène une réflexion en interne et a organisé une journée thématique sur le sujet de l'articulation des dynamique réseaux et des dynamiques programme. Sur cette base, un travail convergent va être entamé au sein du réseau. Le ReSaD a par ailleurs déjà initié un travail spécifique sur ce qu'est l'animation au ReSaD, afin de capitaliser sur ses pratiques, de les enrichir et in fine de les améliorer. La phase 3 du ReSaD va donc permettre d'aller au bout de cette dynamique de capitalisation engagée et de produire des supports adaptés au partage et à la diffusion.

Ces travaux de capitalisation seront coordonnés par la coordination du réseau, avec un gros travail de fond et d'animation à fournir par le CARI. Les partenaires pays seront quant à eux impliqués pour contribuer à ces chantiers collectifs.

6.3. Actions de visibilité et de communication prévues

Lors de la phase 2 du ReSaD, la communication sur le réseau et le projet ont été particulièrement investies. Les résultats de l'évaluation externe montrent que le réseau a ainsi gagné en visibilité, à l'échelle nationale et internationale. Pour cette troisième phase, il s'agit de poursuivre cet effort mais l'accent va surtout être mis sur l'échelle locale. En effet, soulevée comme un manque dans la phase 2, avec une compréhension parfois floue de ce qu'est le réseau et le projet par les membres et les acteurs

de terrain, la communication doit être maintenant adaptée à cette échelle. Le réseau va donc s'appuyer sur des outils permettant de faire mieux comprendre à ces acteurs de terrain ce qu'est le réseau, les services qu'il propose etc. Les plateformes vont s'appuyer pour cela sur leurs membres les plus impliqués dans les actions du réseau, pour identifier les outils les plus adaptés. Un travail de fond pour identifier les liens entre la lutte contre la désertification et la lutte contre la pauvreté, l'adaptation au changement climatique etc. sera réalisé pour ensuite être vulgarisé sur le terrain. Car finalement, beaucoup de ces acteurs contribuent à la lutte contre la désertification sans le savoir, du fait d'une méconnaissance de ces liens. Au-delà de la communication sur le ReSaD, la communication se fera donc aussi autour des enjeux de la gestion durable des terres, et de ses connexions avec les autres sujets majeurs du développement rural et environnemental. L'enjeu sur le sujet sera de trouver les mots permettant de vulgariser pour toucher le plus grand nombre, même si les outils de diffusion restent simples. Pour l'ensemble de ces actions, la chargée de communication du CARI sera mobilisée, de concert avec les chargés de communication des plateformes lorsqu'ils existent.

6.4. Evaluation finale

Pour cette troisième phase ReSaD, nous privilégierons la mise en place d'un processus de suivi évaluation du projet, basé sur les résultats de l'évaluation externe finale de la phase 2. En effet, cette évaluation finale phase 2 a été majeure et propose des pistes intéressantes à poursuivre et exploiter en phase 3. Des éléments de réflexion sur la dynamique réseau, des pistes sur les modalités de pérennisation du réseau et des recommandations sur le dispositif en place, autant d'aspects qui méritent d'être mis à profit lors de la troisième phase pour renforcer le réseau au cours des 3 années. Un suivi évaluation permettra ainsi d'accompagner le réseau et le projet à tirer les meilleurs bénéfices de l'évaluation de la phase 2, tout en permettant une évaluation finale plus ciblée dans le cadre d'un atelier final d'évaluation interne et externe. Ce suivi évaluation sera mis en place dès la fin de la première année du projet et accompagnera le déroulement jusqu'à la fin.

7. RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS TECHNIQUES PRÉVUS PAR LE PROJET

7.1. Ressources humaines mobilisées

Le tableau ci-dessous récapitule les ressources humaines mobilisées pour ce projet, au niveau de la coordination et des plateformes partenaires pays.

	Personnel (titre, ETP, statut)	Tâches
France - Coordination - CARI	Coordination du réseau (salarié) : 0.6 ETP Chargé de projet (salarié) : 1 ETP Responsable administratif et financier (salarié) : 0.2 ETP Chargé de communication (salarié) : 0.1 ETP	Responsable de la réflexion stratégique, animation du réseau, capitalisation, recherche de financements et relations bailleurs, supervision Mise en œuvre et suivi du projet, appui technique aux plateformes, pilotage des activités régionales, rapportage Suivi budgétaire accompagnement des partenaires et rapportage financier Administration du site web et page Facebook, newsletter, graphisme, réflexion outils innovants
France - GTD	Point focal (salarié) : 0.2 ETP Chargé de liaison (bénévole) : 0.2 ETP	Responsable de la mise en œuvre des activités GTD, de l'animation du réseau en France et de la représentation aux échelles nationales et internationales, recherche de financements Lien entre réseau et plateforme GTD, représentation aux échelles nationales et internationales et responsable France de la réflexion stratégique sur les suites du ReSaD
Burkina Faso - SPONG	Point focal (salarié) : 1 ETP Chargé de liaison (bénévole) : 0.2 ETP	Responsable de la mise en œuvre des activités SPONG, de l'animation du réseau au Burkina Faso et de la représentation aux échelles nationales et internationales, recherche de financements Lien entre réseau et plateforme GTD, représentation aux échelles nationales et internationales et responsable

		Burkina Faso de la réflexion stratégique sur les suites du ReSaD
Mali GCOZA	- Point focal (salarié) : 1 ETP Chargé de liaison (bénévole) : 0.2 ETP	Responsable de la mise en œuvre des activités GCOZA, de l'animation du réseau au Mali et de la représentation aux échelles nationales et internationales, recherche de financements Lien entre réseau et plateforme GCOZA, représentation aux échelles nationales et internationales et responsable Mali de la réflexion stratégique sur les suites du ReSaD
Niger CNCOD	- Point focal (salarié) : 1 ETP Chargé de liaison (bénévole) : 0.2 ETP	Responsable de la mise en œuvre des activités CNCOD, de l'animation du réseau au Niger et de la représentation aux échelles nationales et internationales, recherche de financements Lien entre réseau et plateforme CNCOD, représentation aux échelles nationales et internationales et responsable Niger de la réflexion stratégique sur les suites du ReSaD

Ce projet terrain comporte une forte composante humaine avec des activités d'animation de réseau, de capitalisation, d'accompagnement et de renforcement de capacités des acteurs, ainsi que des activités de plaidoyer majeures. Cette troisième phase nécessite aussi un investissement pour poursuivre et approfondir la réflexion stratégique sur le devenir du réseau, et pour des actions de lobbying ciblées vers le devenir du réseau pour l'après projet. En conséquence, les besoins en ressources humaines sont importants pour mener l'ensemble de ces missions à bien.

7.2. Moyens matériels mobilisés significatifs

Concernant les moyens matériels spécifiques, il sera nécessaire de mettre à jour l'équipement de l'ensemble des équipes au Nord et au Sud (coordinateur réseau, chargé de projet et points focaux) en matériel informatique adéquat (ordinateur, disque dur externe, clés USB, inscription Dropbox). A cela s'ajouteront les frais de fonctionnement liés aux différentes structures (location de bureaux, frais de communication...), les frais liés aux sites Internet, billets d'avions et autres frais de déplacement pour la réalisation du projet.

Toutefois aucun équipement lourd de type « véhicule » ou « matériel technique » n'est envisagé.

8. IMPACTS DU PROJET

8.1. Impacts économiques et sociaux sur les bénéficiaires

Les premiers bénéficiaires sont les membres des plateformes pays et les collectivités locales partenaires. Du fait de leur participation aux différentes activités de renforcement de capacités, et de leur implication dans la dynamique du réseau, ils vont améliorer leurs compétences en montage de projets et en GDT et avoir une meilleure capacité à mobiliser des fonds pour agir et déployer des projets de GDT sur le terrain. Pour les plateformes elles-mêmes, elles vont gagner en capacité de gestion de leur structure, ce qui favorisera leur pérennisation. Elles pourront ainsi dégager plus de temps sur l'animation de la thématique auprès de leurs membres. Pour les bénéficiaires indirects qui sont les populations rurales sur le terrain, leur niveau de vie devrait être amélioré du fait du déploiement de projets terrain en gestion durable des terres, favorisant une meilleure adaptation à leur territoire et une plus grande résilience.

8.2. Impacts institutionnels et organisationnels sur les partenaires et autres parties prenantes

Appartenir à un réseau comme le ReSaD peut ouvrir des portes en termes de partenariats. En augmentant leur visibilité nationale et internationale et en se constituant un carnet d'adresses (sur la base des outils du ReSaD) les membres vont augmenter leurs opportunités de partenariats variés. Le projet impacte aussi les relations entre la société civile et les institutions nationales et internationales. Comme souligné par l'évaluation externe du ReSaD II, le réseau permet en effet de monter des partenariats originaux, et associe une capacité à travailler avec des institutions nationales et internationales dans une approche descendante, et avec des acteurs locaux comme les collectivités et les OSC terrain dans une approche ascendante. A ces différentes échelles, ce sont donc des

apprentissages majeurs en termes de collaboration qui se mettent en place, avec la possible émergence de projets de GDT à grande échelle et localement bien implantés.

8.3. Impacts sur la thématique ciblée par le projet

L'ensemble du projet vise le déploiement de la gestion durable des terres dans les territoires sahéliens. Les différentes actions menées vont impacter la visibilité de cette thématique dans le monde du développement, et la production de connaissances sur le sujet à travers le partage d'expérience et la capitalisation. A moyen termes, les impacts attendus sont une augmentation du nombre d'acteurs s'appuyant sur la gestion durable des terres, et une préservation et/ou restauration des terres dans les territoires ruraux.

8.4. Impacts sur les questions liées au genre, à l'environnement/climat, à la jeunesse et aux autres approches transversales

L'impact majeur attendu à moyen termes est le maintien de populations en zones rurales, en situation de pouvoir vivre d'une agriculture respectueuse de l'environnement et en capacité de s'adapter face aux stress climatiques à venir. L'amélioration des pratiques de gestion des ressources sur les territoires, la meilleure implication des collectivités locales face à l'enjeu de la désertification, et la motivation des jeunes en particulier devraient contribuer efficacement à cet objectif.

9. RISQUES ET PERENNITE DU PROJET

9.1. Identification des risques liés au contexte et au projet

- Risques contextuels : cadre politique, économique, social, sécuritaire et environnemental

Le projet s'inscrit dans une situation environnementale pour la zone sahélienne qui est fortement préoccupante. Les évolutions climatiques attendues vont renforcer la pression sur ces zones et augmenter le niveau de contraintes sur les ressources. Il est donc essentiel d'agir en amont, avant que la situation environnementale ne se dégrade au point d'arriver à un seuil d'irréversibilité. L'apparition d'événements climatiques extrêmes à court termes pourrait engendrer une difficulté à poursuivre les actions du réseau qui visent un impact à moyen et long terme alors que l'urgence deviendrait prioritaire.

Le projet s'inscrit aussi dans un contexte particulier d'évolution rapide des coopérations Nord Sud du fait des conditions d'insécurité dans la zone. Travailler en réseau collaboratif international s'impose comme une nécessité, sachant que les plateformes partenaires peuvent aller sur les terrains où la coordination ne peut se rendre. Cela dit, une dégradation rapide de la situation sécuritaire peut entraîner une impossibilité pour les plateformes d'envoyer leurs agents dans certaines zones. Au Mali déjà, les actions ne sont pas menées au Nord du pays, qui même pour les OSC membres de la plateforme GCOZA, reste un terrain difficilement accessible. Il conviendra donc de rester prudent et d'anticiper le choix des terrains d'intervention selon ce risque-là.

- Risques opérationnels : risques techniques, financiers, partenariaux

Le projet s'inscrit dans un contexte de revendication accrue par rapport aux résultats et impacts attendus des accords internationaux et d'une certaine incapacité des décideurs à atteindre des résultats satisfaisants sur les questions d'environnement et de développement, qui par ailleurs se dégradent. Ce n'est pas tout à fait par hasard que la société civile est largement encouragée à prendre sa part. Les constats sont légion et avérés. Il faut donc parvenir à un nouveau souffle et de nouvelles décisions qui impliquent les acteurs.

9.2. Prévention des risques identifiés et mesures correctives envisagées

Concernant les 3 pays sahéliens du projet, les risques principaux sont liés à l'insécurité. Pour y faire face, un plan de sécurité a été établi dans le cadre du projet, permettant de réagir de manière structurée si besoin. De plus, le travail en réseau permet une adaptation et une flexibilité dans l'action. Le projet peut s'appuyer sur des partenaires de terrain déjà implantés dans les zones d'intervention pour mener les actions, ce qui facilite clairement le travail. Le deuxième risque identifié est celui lié à

l'environnement : crise climatique extrême. Dans ces conditions, l'urgence devient prioritaire et nos partenaires de terrain peuvent être amenés à prioriser différemment leurs interventions pour faire face au plus urgent. Cependant, on pourra noter que le projet, par son objectif qui vise à favoriser le déploiement de la gestion durable des terres au Sahel, cherche à augmenter la capacité d'adaptation des territoires ruraux aux événements climatiques extrêmes. Le seuil de risque est donc plus éloigné, les populations dans les territoires devant trouver plus de résilience face au risque climatique extrême.

9.3. Pérennité du projet

➤ Pérennité technique :

Plusieurs niveaux de transfert des compétences existent dans ce projet. Tout d'abord, un transfert aux plateformes sur des outils d'animation de réseau et de gestion de projet de GDT, mais aussi un transfert aux OSC membres des plateformes en matière de gestion durable des terres. Les supports utilisés pour valoriser le travail de capitalisation seront pensés pour faciliter une réutilisation par de futurs usagers (langues locales, schémas etc.) Enfin, le transfert aux collectivités sera conforté par la mise à disposition d'un guide pratique de montage de projets de GDT à destination spécifique des collectivités locales.

➤ Pérennité sociale et institutionnelle :

Les partenaires membres du projet sont avant tout des plateformes déjà installées dans leurs pays respectifs. Leur inscription dans le réseau est venue renforcer cette assise. Une fois le projet ReSaD III terminé, le réseau va donc continuer à exister et à vivre à travers ses membres organisés entre eux. La visibilité du réseau est aujourd'hui un acquis, comme le souligne l'évaluation externe de la phase 2, aussi bien au niveau des partenaires institutionnels nationaux qu'internationaux (bailleurs, IGMVSS, CNULD, OSS, UICN, FAO etc.) L'enjeu pour cette phase 3 est donc de renforcer le sentiment d'appartenance des membres, au sein des plateformes, entre autres en partageant mieux la vision que porte le réseau, et les services qu'il peut offrir. Cela explique l'investissement sur l'animation au sein des plateformes dans cette troisième phase.

➤ Pérennité économique et financière :

Dans le cadre du réseau ReSaD, plusieurs options sont aujourd'hui envisagées, qui devront être explorées et mise en place durant la troisième phase du projet. Tout d'abord, le constat est celui d'une nécessité pour un réseau d'avoir un budget de fonctionnement, afin de prévoir à minima l'animation du réseau et de la thématique au sein des membres.

- Le réseau en tant que tel va pouvoir proposer des projets de type terrain, associant différents acteurs des pays membres, pour contribuer à la préservation et la restauration des terres au Sahel.
- Le réseau peut faire bénéficier ses membres et les autres OSC (autres pays par exemple) de son expertise et proposer ainsi une offre de service. Le module de form'action est aujourd'hui un bel exemple de ce que proposer le ReSaD, avec l'accompagnement des collectivités. Mais d'autres éléments pourraient être valorisés sous forme de formations à la demande sur la thématique des politiques publiques en lien avec la désertification, ou sur des aspects plus techniques de mise en œuvre de la GDT sur le terrain.
- Les membres des plateformes pourraient contribuer à financer le réseau, aussi bien à travers une cotisation qu'à travers un petit pourcentage des projets de GDT qu'ils portent qu'ils affecteraient au réseau. Mais cela ne sera possible que lorsque leur compréhension du réseau sera suffisante pour qu'ils voient l'intérêt que le ReSaD peut représenter pour eux.

Ces différents éléments seront travaillés lors de la phase 3 afin qu'une feuille de route soit établie et permette la poursuite des activités entreprises.

➤ Pérennité environnementale :

Pas de pérennité environnementale à détailler ici.

9.4. Stratégie de sortie du projet engagée par l'OSC et calendrier envisagé

La stratégie de sortie définie avec les membres du réseau doit permettre de considérer le réseau comme structuré et opérationnel pour mener des actions dès la fin de la phase 3, avec un

coordinateur/animateur en place à l'échelle régionale, et une dynamique d'animation interne à chaque plateforme. Un réseau ne peut exister sans un animateur engagé et une dynamique collective permettant de porter la vision partagée. Mais pour être un réseau actif, il est nécessaire de disposer de moyens financiers afin d'organiser des événements, de produire des outils et supports de capitalisation, et tout simplement pour assurer le temps de travail des animateurs (régional et pays).

Il est important de noter, à titre d'illustration, qu'entre les phases 1 et 2, une année complète s'est écoulé sans financement pour le réseau : il n'a pas cessé d'exister pour autant ! Une animation a minima a été assurée par les plateformes et la coordination, des travaux de fond et de diffusion d'information ont été poursuivis, et la représentation du réseau a continué lorsque le réseau a été invité à différentes rencontres. Cela a été possible du fait d'un engagement bénévole de chaque plateforme et du CARI, autour d'une vision partagée et d'une volonté de faire bouger les lignes sur le domaine de la GDT et de la LCD. Mais ce n'est que lorsque le réseau s'est engagé dans de nouveaux projets qu'il a pu mener des actions sur le terrain, assurer un renforcement auprès de ses membres, et être force de proposition, de capitalisation et de plaider à hauteur de ses compétences. La question se pose alors des sources de financement suite à la fin de la phase 3, à travers plusieurs options comme explicité dans le paragraphe précédent (9.3) sur la pérennité financière.

Le positionnement singulier du CARI dans la gouvernance du programme et du réseau ainsi que sa plus-value sont aujourd'hui reconnus et souhaités par les plateformes pour assurer le bon développement du réseau.

« *Le CARI est le moteur d'animation et il faut qu'il soit reconnu en tant que tel. Il y a dans un réseau besoin d'un animateur ...* » plateforme France

« *Pour chaque chose il faut un leader, si l'on veut que ça marche. Si quelqu'un veut revendiquer le poste, il doit être en capacité de le tenir. Aujourd'hui, c'est bien comme c'est.* » plateforme Niger

« *La capacité de proposition au groupe fonctionne bien, notre relation avec le CARI est parfaite... le CARI n'occupe pas trop la place, on fait vivre cet attelage...* » plateforme Burkina Faso

« *Chacun de nous se met en position de partenaire et donc de compromis... On voit bien que la coordination a sa raison d'être, c'est grâce à elle que le réseau vit... Chacun a ses problèmes quotidiens, s'il n'y a pas quelqu'un pour nous demander où nous en sommes du projet commun, ça pose problème.* » plateforme Mali

Extraits de l'évaluation externe phase 2 (pages 61-63)

Après la fin de la phase 3, le CARI va rester partie prenante avec les partenaires du réseau pour poursuivre les actions nécessaires au déploiement de la GDT au Sahel, sur la base d'une vision partagée en interne. Pour en arriver à cela, cette troisième phase doit permettre de renforcer les modalités de fonctionnement, aussi bien d'un point de vue politique (c'est-à-dire en dehors de la gestion du projet), que d'un point de vue du sentiment d'appartenance au sein des plateformes membres. Le sentiment d'appartenance et les modalités d'animation définit pour la phase 3 seront donc accompagnées par le processus de suivi évaluation, permettant d'être garant de la pérennité (dont financière) du réseau et de ses actions.

10. COMMENTAIRES RELATIFS AU BUDGET PRÉVISIONNEL

10.1. Les dépenses prévisionnelles

Le projet est prévu pour commencer au 1^{er} septembre 2018. Plusieurs activités sont déjà programmées à cette période. Elles seront cofinancées dans le cadre de la poursuite du projet Fleuve jusqu'à la fin de l'année 2018 financé par le Mécanisme Mondial de la CNULD.

Sur le plan des dépenses, elles se concentrent sur 2 lignes budgétaires, à savoir :

- Les ressources humaines : du fait qu'il s'agisse d'un projet d'animation de réseau, basé sur le renforcement des capacités des acteurs avec un objectif de plaider et de capitalisation également, les activités à mettre en œuvre le sont essentiellement à partir du temps de travail.
- La formation, les échanges d'expérience et la participation aux rencontres nationales et internationales : le projet étant orienté sur le renforcement des capacités des acteurs la majeure partie des activités concernant la formation ou les échanges d'expériences, ainsi que la participation aux rencontres nationales et internationales sur les questions de LCD et autres programmes référents (GMV, CNULD, Climat,...). Il s'agit notamment de la prise en charge des personnes pour leur participation aux différentes rencontres.

10.2. Les ressources prévisionnelles

Concernant les ressources prévisionnelles le ReSaD III pourra compter sur des soutiens variés qui se sont développés durant la mise en œuvre des précédents programmes du ReSaD. Le financement de l'AFD n'atteignant pas les 50 % d'aide publique française, un co-financement pourra être apporté par les Ministères de l'écologie et des affaires étrangères et européenne dans le cadre du soutien aux plans d'actions du Groupe de Travail Désertification (GTD).

Comme dit précédemment, le ReSaD pourra également bénéficier des co-financements apportés par les Nations Unies notamment à travers la CNULD et ses organes, aussi bien par rapport à la mise en œuvre du projet FLEUVE, que sur la prise en charge de participants membres du ReSaD à la COP 14, ou l'appui financier à des rencontres préparatoires à la COP comme la rencontre Désertif'actions prévue en juin 2019.

Du fait des actions développées précédemment, les plateformes de chaque pays ont également pu développer des partenariats avec plusieurs institutions. Le CNCOD a pu mobiliser un financement auprès de la délégation de l'Union européenne au Niger et du PAC 3. Le GCOZA de son côté a confirmé les financements apportés par la NORAD pour le ReSaD III. Et le SPONG a obtenu un financement avec le Programme de Renforcement de Capacités de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso afin de pouvoir financer les actions du ReSaD III.

Des financements restent à mobiliser mais des discussions sont en cours avec Both ENDS. En effet, Both ENDS, partenaire du CARI au sein du réseau Drynet, a pris contact avec l'ensemble des plateformes pour développer des actions dans chaque pays autour de la lutte contre la désertification. Actuellement les négociations sont en cours pour étudier les possibilités de cofinancement de Both ENDS pour clôturer le plan de financement du ReSaD 3.

ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés si possible	Sources et moyens de vérification
Objectif global	Favoriser le déploiement de la lutte contre la désertification et de la gestion durable des terres au Sahel à travers une meilleure articulation des différents acteurs parties prenantes	<i>Nombre d'hectares de terres sur lesquelles des actions de LCD et de GDT sont entreprises</i> <i>Nombre de projets de LCD, GDT montés par des OSC et CL avec un appui du ReSaD</i>	<i>Enquêtes, rapports d'activités, statistiques nationales</i>
Objectif spécifique 1	Améliorer la mise en œuvre des projets de GDT dans les territoires ruraux au Sahel	<i>Augmentation du nombre d'hectares ciblés par les projets de préservation et/ou de restauration des terres</i>	<i>Enquêtes auprès des OSC et CL, statistiques nationales, visite sur le terrain, documents de références de projets</i>
Objectif spécifique 2	Structurer la stratégie d'influence et les actions de plaidoyer des OSC et des collectivités locales sur les prises de décisions politiques en matière de gestion des terres	<i>Augmentation du nombre d'OSC engagées et actives par pays dans les espaces d'influence du ReSaD</i>	<i>Rapports d'activités du projet, rapports officiels des cadres de concertation politiques, statistiques de la base de données en ligne du ReSaD</i>
Objectif spécifique 3	Consolider le bon fonctionnement du réseau en permettant une dynamique de déploiement à moyen terme	<i>Le ReSaD est un réseau structuré, autonome et reconnu sur la gestion durable des terres au Sahel</i>	<i>Enquêtes auprès des membres, et autres acteurs de la LCD dans les pays et au niveau international (institutions) Comptes-rendus des comités de pilotage et des réunions stratégiques du ReSaD nationales ou régionales</i>

<p>Résultat attendu 1.1</p>	<p>Les OSC mutualisent et échangent leurs expériences sur les pratiques de GDT et de gestion de projets</p>	<p><u>Suivi :</u> - Au minimum 2 ateliers d'échanges d'expériences sont organisés dans chacun des 3 pays sahéliens - Au minimum 4 ateliers d'échanges d'expériences sont organisés en France - Un voyage d'étude permet aux participants des 4 pays d'observer et de discuter sur des pratiques d'adaptations par la GDT similaires - Au minimum 100 représentants d'OSC membres des plateformes et de partenaires institutionnels ou de collectivités sont impliqués dans ces actions <u>Impact :</u> - Confirmation d'une expertise du ReSaD autour de la GDT - Accroissement des collaborations entre les membres du ReSaD sur leurs projets de GDT</p>	<p>Comptes-rendus et rapports d'activités (ateliers, voyage d'étude), dont les listes de présence. Entretiens auprès de membres des plateformes</p>
<p>Résultat attendu 1.2</p>	<p>Les OSC capitalisent leurs expériences afin d'en tirer des enseignements partageables à des tiers</p>	<p><u>Suivi :</u> - Au minimum 5 ateliers de capitalisation sont organisés sur les 3 ans dans les pays du Sahel - Au minimum 3 types de supports de capitalisation sont utilisés par le ReSaD - Au minimum 2 sujets de capitalisation sont traités en profondeur - Au minimum 100 représentants d'OSC membres des plateformes et de partenaires institutionnels ou de collectivités contribuent à la capitalisation <u>Impact :</u> - Les membres des plateformes réutilisent les productions du ReSaD pour leurs activités - Les membres des plateformes sont satisfaits de l'accès aux résultats de la capitalisation du réseau</p>	<p>Comptes-rendus et rapports d'activités (ateliers), dont les listes de présence. Supports de capitalisation produits et répertoriés dans le centre de ressources en ligne du ReSaD. Entretiens auprès de membres des plateformes</p>

<p>Résultat attendu 1.3</p>	<p>Des collectivités locales formées avec le module de form'action mettent en œuvre leur microprojet de GDT avec l'accompagnement du ReSaD</p>	<p><u>Suivi</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au minimum 3 form'actions des collectivités au montage de projet de GDT sont organisées - Au minimum 2 projets portés par des collectivités sont financés et accompagnés dans la mise en œuvre au bénéfice des populations des communes <p><u>Impact</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des actions de GDT sont réalisées sur 50 hectares - Les actions de GDT accompagnées par le ReSaD permettent de toucher directement 1000 personnes 	<p>Comptes-rendus et rapports d'activités (form'actions), dont les listes de présence. Documents de projet des communes Rapports de mise en œuvre des microprojets. Entretiens avec les représentants des collectivités.</p>
<p>Résultat attendu 2.1</p>	<p>Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification</p>	<p><u>Suivi</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 2 ateliers sont organisés dans chaque pays, ainsi qu'une rencontre internationale - Le ReSaD élabore et défend ses positions lors des COPs et autres arènes en lien avec la CNULD - Au moins 1 papier de positions produit dans chaque pays et 1 déclaration commune - Au moins 100 représentants d'OSC et 10 représentants de CL sont impliqués dans la stratégie d'influence autour de la CNULD <p><u>Impact</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les membres des plateformes sont impliqués et portent des positions communes dans les cadres de concertation liés à la CNULD 	<p>Rapports d'activités (ateliers, participation à la COP), dont les listes de présence. Papiers de positions référencés dans le centre de ressources du ReSaD. Actualités en lien avec la CNULD diffusées sur les sites et dans les newsletters. Entretien auprès des membres.</p>
<p>Résultat attendu 2.2</p>	<p>Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel</p>	<p><u>Suivi</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation des plateformes à au moins 2 réunions nationales en lien avec la GMV sur la durée du projet - Participation du ReSaD à 1 réunion stratégique régionale de la GMV - Production d'un document de positions ciblant 	<p>Rapports d'activités (ateliers), dont les listes de présence. Papiers de positions référencés dans le centre de ressources du ReSaD. Actualités en lien avec la GMV diffusées sur les sites et dans les newsletters. Entretien auprès des membres.</p>

		<p>les instances de la GMV</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 100 représentants d'OSC et 10 représentants de CL sont impliqués dans la stratégie d'influence autour de la GMV <p><u>Impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le ReSaD et ses membres sont de plus en plus invités dans les cadres de concertation de l'IGMVSS et dans la mise en œuvre de ses projets 	
Résultat attendu 3.1	Le ReSaD met en place une communication forte sur la GDT et partage ses productions	<p><u>Suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 12 newsletters mensuelles par an - 2 lettres semestrielles par an - Chaque plateforme diffuse par des informations techniques sur la GDT avec des supports adaptés - Le site web du ReSaD reçoit au minimum 5 000 visites sur la durée du projet <p><u>Impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La diversité d'acteurs informés et sensibilisés sur la GDT augmente 	<p>Site web et base de données du ReSaD. Listes de diffusion électroniques des plateformes. Supports de diffusions référencés dans le centre de ressources du ReSaD.</p>
Résultat attendu 3.2	Une dynamique d'animation du réseau est installée dans chacune des plateformes et à l'échelle régionale	<p><u>Suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 rencontre est organisée entre les membres des 4 plateformes - 1 rencontre nationale est organisée chaque année entre les membres de chaque plateforme autour de la vie du réseau - Un document d'orientation du réseau au niveau national est produit dans chaque pays <p><u>Impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au minimum 40 représentants des membres des plateformes s'approprient et contribuent à la vie du réseau grâce à un noyau de 5 OSC par plateforme qui se fait porte-parole du réseau à l'échelle nationale 	<p>Compte-rendu des rencontres, dont listes de présence. Enquêtes, entretien auprès des membres.</p>

Résultat attendu 3.3	Le projet est coordonné et gouverné selon des modalités collaboratives et transparentes	<u>Suivi :</u> - 2 comités de pilotage sont organisés chaque année - Des réunions stratégiques trimestrielles sont organisées <u>Impact :</u> - Le ReSaD construit une planification stratégique à moyen terme (5 et 10 ans)	Comptes-rendus des comités de pilotage et des réunions stratégiques. Relevés de décisions. Enquêtes, entretiens avec les responsables des plateformes
Activité 1.1.1.	Accompagnement et organisation d'ateliers d'échanges d'expérience pour les OSC membres des plateformes	Personnel, salle de réunion, déplacement, fournitures, hébergement, logistique et impression	<i>Comptes-rendus des ateliers d'échanges d'expérience</i>
Activité 1.1.2	Organisation d'un voyage d'étude inter pays (régional)	Personnel, salle de réunion, déplacement, fournitures, hébergement, logistique et impression	<i>Rapport narratif du voyage d'étude, site web du ReSaD, Lettre du ReSaD</i>
Activité 1.2.1	Organisation d'ateliers de capitalisation sur les projets et pratiques des membres des plateformes et collectivités locales partenaires	Personnel, salle de réunion, déplacement, fournitures, hébergement, logistique, impression	<i>Un livrable sur la capitalisation des expériences d'accompagnement des CL au montage de projets de GDT</i>
Activité 1.2.2	Création de supports de capitalisation interactifs et diffusables au sein du réseau	Prestataire, personnel, déplacement, fournitures, logistique, impression	<i>Supports de capitalisation mis en ligne sur le site du ReSaD</i>
Activité 1.3.1	Organisation de form'actions pour des communes dans les pays du réseau	Personnel, salle de réunion, déplacement, fournitures, hébergement, logistique, impression	<i>Compte-rendu des form'actions</i>

Activité 1.3.2	Mise en œuvre de microprojets communaux de GDT dans les 3 pays avec accompagnement du ReSaD	Personnel, déplacement, fournitures, logistique	<i>Documents de projet des communes, rapport narratif du ReSaDIII</i>
Activité 2.1.1	Organisation de réunions nationales et internationale de préparation et de restitution des COPs de la CNULCD	Personnel, salle de réunion, déplacement, fournitures, hébergement, logistique, impression	<i>Rapport des rencontres, documents de position, site web du ReSaD et newsletter du ReSaD</i>
Activité 2.1.2	Participation d'un représentant par plateforme à la COP14	Personnel, déplacement, logistique	<i>Rapport de la participation du ReSaD à la COP14, site web du ReSaD et newsletter du ReSaD et site web de la CNULD</i>
Activité 2.2.1	Participation à des rencontres nationales et régionales sur la GMV	Personnel déplacement, logistique	<i>Comptes-rendus de la participation du ReSaD à des rencontres sur la GMV, site web du ReSaD et newsletter du ReSaD, comptes-rendus officiels de ces rencontres, sites web de la GMV</i>
Activité 2.2.2	Organisation d'une rencontre régionale d'information et de travail autour de la GMV	Personnel, salle de réunion, déplacement, fournitures, hébergement, logistique, impression	<i>Rapport de la rencontre, site web du ReSaD et newsletter du ReSaD</i>
Activité 3.1.1	Sensibilisation et diffusion d'informations sur la GDT avec des supports innovants et adaptés aux populations	Prestataire, personnel, déplacement, fournitures, logistique, impression	<i>Supports de sensibilisation en ligne sur le site web du ReSaD, comptes-rendus d'activités</i>
Activité 3.1.2	Communication numérique à travers les sites web et la diffusion de lettres d'information mensuelles et semestrielles	Personnel, connexion internet, parc informatique, prestataire	<i>site web du ReSaD et newsletter du ReSaD</i>

Activité 3.1.3	Impression de supports de communication et d'information sur le réseau	Personnel, connexion internet, parc informatique, prestataire	<i>Plaquettes du ReSaD</i>
Activité 3.2.1	Formation à l'animation de réseaux pour les animateurs des plateformes, la coordination et les points focaux ReSaD	Personnel, prestataire, salle de réunion, déplacement, fournitures, hébergement, logistique, impression	<i>Rapport de la formation</i>
Activité 3.2.2	Organisation d'une rencontre régionale d'interconnaissance pour les membres des plateformes du ReSaD	Personnel, salle de réunion, déplacement, fournitures, hébergement, logistique, impression	<i>Rapport de la rencontre</i>
Activité 3.2.3	Organisation de rencontres régulières par pays pour les membres des plateformes en charge de faire vivre le réseau	Personnel, salle de réunion, déplacement, fournitures, hébergement, logistique, impression	<i>Comptes-rendus des rencontres</i>
Activité 3.3.1	Organisation semestrielle de comités de pilotage du projet	Personnel, salle de réunion, déplacement, fournitures, hébergement, logistique, impression	<i>Comptes-rendus des COPIL, relevés de décisions</i>
Activité 3.3.2	Organisation trimestrielle de réunions stratégique interne au réseau	Personnel, connexion internet	<i>Comptes-rendus des réunions, relevés de décisions</i>

ANNEXE 2 : BUDGET PRÉVISIONNEL DÉTAILLÉ EN FORMAT EXCEL

TABLEAU DES DEPENSES

N° projet : Tranche 1 : 18 mois Tranche 2 : 18 mois	Dépenses prévisionnelles (convention) Tranche 1 (en €)*	Dépenses prévisionnelles (convention) Tranche 2 (en €)	(automatique) Cumul dépenses prévisionnelles (convention) Tranche 1 + Tranche 2 (en €)	(automatique) Part des dépenses prévues /total dépenses prévues (convention) (en %)
Rubriques				
1-Frais de fonctionnement bureaux locaux (projets terrain uniquement)			0	0%
Sous total 1 - Frais de fonctionnement locaux	0	0	0	0%
2-Ressources Humaines				
- Dont personnel expatrié			0	0%
- Dont personnel local				
1 coordinateur international	43 200	43 200	86 400	12%
1 chargé de mission	32 400	32 400	64 800	9%
4 points focaux	64 800	64 800	129 600	18%
			0	0%
- Dont personnel en appui ponctuel			0	0%
- Dont personnel siège dédié au projet (si option 10% ligne D)				
1 Responsable administratif et financier	11 520	11 520	23 040	3%
1 Chargé de communication	5 400	5 400	10 800	1%
			0	0%
Sous total 2 - Ressources Humaines	157 320	157 320	314 640	43%
3-Appui, suivi et contrôle				
6 rencontre du comité de pilotage	13 560	13 560	27 120	4%
Déplacement chargé de mission	8 100	8 100	16 200	2%
Déplacement coordinateur international	2 700	2 700	5 400	1%
			0	0%
Sous total 3 - Appui, suivi et contrôle	24 360	24 360	48 720	7%
4-Investissement immobilier, technique et mobilier				
- Dont investissement immobilier			0	0%
- Dont investissement technique et mobilier				
5 équipements informatiques	5 000		5 000	1%
			0	0%
Sous total 4 - Investissement immobilier, technique et mobilier	5 000	0	5 000	1%
5-Fournitures / consommables				
			0	0%
Sous total 5 - Fournitures et consommables	0	0	0	0%
6-Fonds / Dotations				
Mise en œuvre de 4 microprojets		40 000	40 000	5%
			0	0%
Sous total 6 - Fonds / Dotations	0	40 000	40 000	5%
7-Etudes et prestations intellectuelles				
			0	0%
Sous total 7 - Etudes et prestations intellectuelles	0	0	0	0%
8-Activités				
- Dont formations				
3 form'actions	29 190		29 190	4%
1 formation à l'animation de réseau	4 750		4 750	1%
			0	0%
- Dont autres activités (à détailler)				
16 ateliers d'échanges d'expérience	36 240	36 240	72 480	10%
1 voyage d'étude interpays		22 650	22 650	3%
Organisation de réunion préparatoire et de restitution COP 14	31 500		31 500	4%
Participation COP 14 UNCCD	19 600		19 600	3%
Organisation d'une rencontre GMV	20 100		20 100	3%
Organisation de rencontre régulière des membres dans chaque pays	2 175	2 175	4 350	1%
Sous total 8 - Activités	143 555	61 065	204 620	28%

9-Capitalisation, évaluation, audit				
- Dont capitalisation			0	0%
5 ateliers de capitalisation	28 350			
Création de support de capitalisation		10 750		
Sensibilisation et diffusion d'information		4 000		
Maintenance site informatique et centre de ressource	750	750		
Document de présentation	1 000			
- Dont évaluation interne	20 000		20 000	3%
- Dont audit externe	5 000		5 000	1%
Sous total 9 - Capitalisation, évaluation, audit	55 100	15 500	70 600	10%

A-Sous-total coûts directs (1+2+3+4+5+6+7+8+9)	385 335	298 245	683 580	93%
B - Divers et imprévus (5% maximum de la ligne A)			0	0%
C-Total coûts directs (A+B)	385 335	298 245	683 580	93%
D-Frais de fonctionnement du siège	26 900	20 951	47 851	7%
- soit 10% maximum de la ligne C	26 900	20 951	47 851	7%
- soit 12% maximum de la ligne C			0	0%
TOTAL GENERAL (C+D)	412 235	319 196	731 431	100%

contrôles totaux onglet 'Ressources'

0

0

0

0

DATE, NOM, FONCTION et SIGNATURE (personne habilitée)



* Cette colonne peut intégrer également les modifications de dépenses validées par un ANO de l'AFD accordé après la signature de la convention.

** Cette colonne peut intégrer également une modification des dépenses par ANO ou avenant relatif à la tranche 2. Ces ANO ou avenants peuvent être accordés par l'AFD.

TABLEAU DES RESSOURCES

N° du projet : Tranche 1 : 18 mois Tranche 2 : 18 mois	Ressources prévisionnelles (convention) Tranche 1 (en €)	Ressources prévisionnelles (convention) Tranche 2 (en €)	(automatique) Cumul ressources prévisionnelles (convention) Tranche 1 + Tranche 2 (en €)	(automatique) Part des ressources prévues/total ressources prévues (convention) (en %)	Etat des ressources (acquis/sollicité/à solliciter)
Origine des ressources (en €) (à détailler et sigles à expliciter)					
1 - Contribution de l'AFD et des Ministères français					
Subvention de l'AFD	165 000	160 000	325 000	44,43%	sollicité
Part de la subvention AFD reçue en tranche 1 mais non consommée en tranche 1					
Ministères (à détailler)	15 800	10 000	25 800	3,53%	sollicité
Etablissements publics sous tutelle de l'Etat			0	0,00%	
...			0	0,00%	
Sous-total 1 - Contribution AFD et des Ministères français	180 800	170 000	350 800	47,96%	
2 - Autres ressources mobilisées					
2.1 - Ressources d'origine privée					
Total des valorisations d'origine privée (cf tableau des valorisations)	4 445		4 445	0,61%	acquis
fonds propres de l'association			0	0,00%	
autres fonds privés			0	0,00%	
recettes locales			0	0,00%	
partenaires locaux			0	0,00%	
Norad	5 500	5 500	11 000		acquis
PAC 3	10 000	10 000	20 000		sollicité
PRC GMV	31 000	31 000	62 000		acquis
Both ends	85 402	92 696	178 098		à solliciter
...			0	0,00%	
Sous-total 2.1 - Ressources d'origine privée	136 347	139 196	275 543	37,67%	
2.2 - Ressources d'origine publique française et internationale					
Total des valorisations d'origine publique (cf tableau des valorisations)			0	0,00%	
Collectivités territoriales françaises			0	0,00%	
Agences de l'eau			0	0,00%	
UE (Niger)	10 000	10 000	20 000	2,73%	acquis
Agences des Nations-Unies (Fleuve, COP, DA)	76 588		76 588	10,47%	acquis
Pouvoirs publics dans le pays			0	0,00%	
Coopérations bilatérales (Ambassade de France)	8 500		8 500	1,16%	à solliciter
Etablissements publics hors tutelle de l'Etat			0	0,00%	
...			0	0,00%	
Sous-total 2.2 - Ressources d'origine publique française et internationale	95 088	10 000	105 088	14,37%	
Sous-total 2 - Autres ressources mobilisées	231 435	149 196	380 631	52,04%	
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	412 235	319 196	731 431	100,00%	
contrôles totaux onglet 'Dépenses'	0	0	0		

Calcul du reliquat AFD	
Part subvention AFD reçue en T1 (à saisir manuellement en T1)	
Part subvention AFD consommée en T1 (automatique)	0
Reliquat à consommer en T2 (automatique)	0
Part subvention AFD reçue en T2 (à saisir manuellement en T2 uniquement)	
Part subvention AFD consommée en T2 (automatique)	0
Montant de la subvention AFD à rembourser en fin de projet dans le cas d'une sous consommation du budget	0

Ce montant ne sera pris en compte par l'AFD qu'en fin de projet lors de la remise du compte rendu financier final

DATE, NOM, FONCTION et SIGNATURE (personne habilitée)



* Cette colonne peut intégrer également les modifications de ressources validées par un ANO accordé après la signature de la convention.

** Cette colonne peut intégrer également une modification des ressources par ANO ou avenant relatif à la tranche 2. Ces ANO ou avenants peuvent être accordés par l'AFD.

TABLEAU DES VALORISATIONS

Descriptif de la valorisation (Pour chaque valorisation = descriptif de la dépense valorisée + origine de la ressource)	Montant de la ressource valorisée (en €)	Montant de la dépense valorisée (en €)	MODE DE CALCUL
Valorisations d'origine privée			
<i>Exemple</i>			
Organisation des rencontres régulières des plateformes	4 445	4 445	valorisation des coûts (location de salle, repas ...)
Sous total	4 445	4 445	
Valorisations d'origine publique			
<i>Exemple : Prêt d'une salle de réunion (Conseil général Ile de France)</i>			
Sous total	0	0	
Bénévolat			
Sous total	0	0	
TOTAL GENERAL	4 445	4 445	

NB : Les modalités de calcul des valorisations sont détaillées en page 81 du guide méthodologique de 2016

DATE, NOM, FONCTION et SIGNATURE (personne
habilitée)



TABLEAU DES RÉPARTITIONS PAYS

en €	Tranche 1 (prévisionnelle)	Tranche 1 (réalisée)	Tranche 2 (prévisionnelle)	Tranche 2 (réalisée)	Total Tranche 1 et Tranche 2 (prévisionnel)	Total Tranche 1 et Tranche 2 (réalisé)
A- Ventilation des fonds par pays						
<i>Niger</i>	83 176				83176	0
<i>Mali</i>	57770				57770	0
<i>Burkina Faso</i>	113100				113100	0
<i>France</i>	304440				304440	0
					0	0
					0	0
					0	0
Sous-total	558486	0	0	0	558486	0
B- Dépenses pour les actions transversales	125570				125570	0
C- Frais administratifs	47884				47884	0
TOTAL GENERAL (A+B+C)	731940	0	0	0	731940	0

DATE, NOM, FONCTION et SIGNATURE (personne habilitée)



ANNEXE 3 : FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIVE AU DEMANDEUR

Nom complet de l'OSC :	Centre d'actions et de réalisations internationales		
Acronyme (si communément utilisé pour désigner l'organisme, sinon /) :	CARI		
Adresse postale :	12 rue du Courreau, 34380 Viols le Fort		
Lieu d'implantation du siège social : (si différent de l'adresse postale)			
Téléphone :	04 67 55 61 18		
Adresse électronique :	contact@cariassociation.org		
Site internet :	www.cariassociation.org		
Date de création :	6 juillet 1998		
Statut Juridique :	Association loi 1901		
Numéro de SIRET :	421 221 813 00015		
Les références de la déclaration à la Préfecture :			
N°	W343005896	Date	09/12/2008
		Département	34
La date de publication au Journal officiel :	8 août 1998		
Le cas échéant, la date de reconnaissance d'utilité publique :			
Le cas échéant, la date d'agrément par un ministère, lequel :			
Objet de l'association :	<ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration, l'expérimentation, la mise en œuvre de techniques, pratiques et idées destinées à protéger le patrimoine naturel, le restaurer là où il est dégradé, l'utiliser au mieux des capacités humaines en vue d'assurer le développement des populations ; - l'échange et la diffusion de ces techniques, pratiques et idées, en vue de les améliorer et de les mettre à la disposition du plus grand nombre ; - la création de liens de solidarité et d'entraide entre ses membres de toutes origines et de tous pays. 		
Zone(s) d'intervention :	Maghreb, Afrique subsaharienne et France		
Secteur(s) d'intervention :	Agriculture, environnement, développement local et lutte contre la désertification		
Principaux financements et partenariats noués entre l'OSC et l'AFD au cours des 3 dernières années. (préciser l'objet, le montant du financement et le service de l'AFD concerné)	2017 : Financement PACO IV 200 000 euros 2016 : Financement du ReSaD (Réseau Sahel Désertification) 120 000 euros 2015 : Financement de Désertif'actions 20 000 euros 2015 : Financement du ReSaD (Réseau Sahel Désertification), 120 000 euros, Division partenariat avec les OSC 2015 : Financement du PACO précédent, 200 000 euros		

Principaux financements et partenariats noués entre l'OSC et le MAEDI au cours des 3 dernières années. (<i>préciser l'objet, le montant du financement et le service du MAEDI concerné</i>)	2017 : Financement du plan d'actions du GTD : 25 000 euros 2016 : Financement du plan d'actions du GTD : 15 000 euros 2015 : Financement du plan d'actions du GTD : 15 000 euros
Appartenance à des collectifs, réseaux, plates-formes :	Groupe de travail désertification, pS-Eau, CRID, Coordination Sud, Drynet, RADD0, Réseau Euromed France, ReSaD, F3E, Agropolis International, Occitanie Coopération
Principales publications de l'OSC :	- Magazine « D'une Terre à l'autre » - Manuel « Repères pour comprendre et agir » sur la lutte contre la désertification - Module de form'action des collectivités locales au montage de projet de gestion durable des terres destiné aux collectivités locales du sud - Fiches agroécologie oasienne - Lutte contre la désertification : Expériences et leçons apprises sur le terrain - Plaidoyer et lutte contre la désertification - Terre et climat : le temps d'agir ! Poème & dessins - El Waha (semestriel) - Les nouvelles du ReSaD (semestriel) - Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables

	Nom	Téléphone	Adresse électronique
Nom, prénom et qualité de la personne responsable du ou des projets présentés :	DERKIMBA Adeline, directrice en charge du programme désertification, 04 67 55 61 18, adeline@cariassociation.org		

Nom et prénom du président :	BURGER Patrice
Nom et prénom du secrétaire général :	CATHERINE Alain
Nom et prénom du trésorier :	BOULIER Fabien
Nombre de membres composant le Conseil d'Administration⁴ :	14
Compte-t-on parmi ses membres un agent de l'Agence Française de Développement ? : <i>si oui, indiquez son nom et sa fonction</i>	Non
Compte-t-on parmi ses membres une personne politiquement exposée⁵ ? :	Non

⁴ Joindre la liste détaillée

⁵ Une personne politiquement exposée (PPE) est une personne résidant dans un autre pays que la France et qui exerce ou a cessé d'exercer, depuis moins d'un an, d'importantes fonctions publiques, par exemple : chef d'Etat ou de gouvernement, parlementaires, membres d'une Cour suprême ou d'une Cour constitutionnelle, d'une Cour des comptes, dirigeants ou membres de l'organe de direction d'une banque centrale, diplomates de haut rang, militaires de haut rang assurant le commandement d'une armée, membres d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ou dirigeants d'une institution internationale. Les relations d'affaires avec les membres directs de la famille d'une PPE ou les personnes connues pour lui être étroitement associées présentent des risques similaires à ceux liés aux

Date de l'Assemblée générale au cours de laquelle ont été élus les membres du CA et du bureau actuels :	25 mai 2018
Date d'échéance des mandats de ces membres :	Prochaine AG
Date de la dernière AG et date prévisionnelle de la prochaine AG :	Mai 2019

Trois derniers exercices	2017	2016	2015
Nombre de membres	22	19	35
Nombre de cotisants	22	19	35
Montant des cotisations	16 euros	16 euros	16 euros

Effectifs au siège de l'OSC :	Total (ETP ⁶)	Temps plein	Temps partiel
Salarié(s)	5	5	0
Bénévole(s)	0.25		0.25
Total	5.25	5	0.25
Effectifs à l'étranger :	Total (ETP)	Temps plein	Temps partiel
Salarié(s) expatrié(s)	0	0	0
Salarié(s) local(aux)	0	0	0
Volontaire(s) – indiquer si agrément au titre du volontariat ?	5	5	0
Bénévole(s)	0	0	0
Total	5	5	0

Présentation synthétique du budget de l'OSC

Rubriques budgétaires par pôle de dépenses	Année 2017	%	Année 2016	%	Année 2015	%	Total	%
Total des frais de fonctionnement de l'association	253675	35	305479	38	284461	31	843615	34
Total des frais de communication et de collecte de fonds	6705	1	37535	5	17055	2	61295	3
Total des interventions en France (hors activités d'éducation au développement)								
Total des interventions de solidarité internationale	453681	64	457338	57	616355	67	1527374	63

PPE elles-mêmes. Cette expression ne couvre pas les personnes de rang moyen ou inférieur relevant des catégories mentionnées ci-dessus.

⁶ Equivalent Temps Plein.

Dont éducation au développement ⁷								
Dont aide d'urgence ⁴								
Dont envoi de volontaires ⁴	11622	2	34746	4	45148	5	91516	4
TOTAL	714061	100	800352	100	917871	100	2432284	100

⁷ Le cas échéant

Présentation des ressources financières globales de l'OSC sur les trois dernières années

Année	Total des produits de l'OSC ⁸	Dont ressources publiques ⁹		% du total des produits	Dont ressources privées ¹⁰		% du total des produits
		Montant total :			Montant total :		
2017 (validé ou prévisionnel)	714 061	Montant total :	579 264	81	Montant total :	134 797	19
		Dont AFD :	148 886	21	Dont contributeur(s) à plus de 15% du budget total de l'OSC ¹¹ : - préciser nom et montant - préciser nom et montant		
		Dont autres ministères centraux :	79 000	11			
2016	800 352	Montant total :	688 731	86	Montant total :	111 621	14
		Dont AFD :	172 092	22	Dont contributeur(s) à plus de 15% du budget total de l'OSC ⁸ : - préciser nom et montant - préciser nom et montant		
		Dont autres ministères centraux :	75 700	9			
2015	917 871	Montant total :	742 570	81	Montant total :	175 301	19
		Dont AFD :	340 000	37	Dont contributeur(s) à plus de 15% du budget total de l'OSC ⁸ : - préciser nom et montant - préciser nom et montant		

⁸ Ce montant doit correspondre au total des produits apparaissant au compte de résultat de l'association de l'année considérée. Il n'est pas nécessairement égal à la somme des ressources publiques et privées mentionnées dans les colonnes suivantes.

⁹ Comptabiliser ici l'ensemble des fonds d'origine publique : subventions et prestations, fonds publics d'origine locale, nationale, internationale, etc.

¹⁰ Comptabiliser ici l'ensemble des fonds d'origine privée : subvention de la part de fondations ou d'entreprises, legs, dons, etc.

¹¹ Lister ici l'ensemble des contributeurs privés apportant une contribution supérieure ou égale à 15% du budget total de l'OSC (en référence aux derniers comptes annuels validés en Assemblée Générale). S'il s'agit d'une personne morale, communiquer la liste des membres du Conseil d'Administration de cet organisme (nom, prénom, fonction et adresse) ou s'il s'agit d'une personne physique, communiquer son identité (nom, prénom, fonction et adresse).

**ANNEXE 4 : LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES
BENEFICIAIRES DE RETROCESSIONS**

NOM COMPLET DE L'OSC (ET DÉROULER LE SIGLE)	SIGLE (UNIQUEMENT SI UTILISE)	MONTANT PRÉVU (SI SUPÉRIEUR A 5 000€)
Secrétariat Permanent des ONG	SPONG	113 100
Groupe de Coordination des Zones Arides	GCOZA MALI	57 770
Comité National de Coordination des ONG et associations de développement sur la Désertification	CNCOD	83 176

DATE ET SIGNATURE

ANNEXE 5 : FICHE(S) DE RENSEIGNEMENTS RELATIVE(S) AU(X) PARTENAIRE(S)

Préciser le nombre total de partenaires impliqués dans le projet : 3

Nom complet de l'organisme	SECRETARIAT PERMANENT DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
Acronyme	SPONG
Adresse du siège social	01BP131OUAGADOUGOU 01, BURKINA FASO
Téléphone	+ 226 50 47 35 66 OU +226 70 28 78 46
Site internet	www.spongebf

Personne de contact pour ce projet	TIEMTORE SYLVESTRE NOAGA (Spong.ouaga@yahoo.fr)
Nom et prénom du directeur	TIEMTORE SYLVESTRE NOAGA

Date de création	30 OCTOBRE 1974
Statut Juridique	ASSOCIATION D'ASSOCIATIONS

Nom et prénom du président	JULIETTE T. COMPAORE
Compte-t-on parmi ses membres une personne politiquement exposée ¹²?	Non
Liste des membres du CA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ COMPAORE T. Juliette : Présidente du Conseil d'Administration ▪ SYAN Patrice : Vice-président du Conseil d'Administration ▪ ZONGO/KADIOGO Aline : membre (INADES FORMATION) ▪ DRABO Souleymane : Secrétaire à l'Organisation (CAFES SPHERE) ▪ BELEM Abdoul Kader : membre (ABBEF) ▪ OUEDRAOGO Abdoulaye : membre (APIL) ▪ RAMDE François Paul : membre (UFC Dori) ▪ OUEDRAOGO N. Joël: membre (FNGN) ▪ OUATTARA Hamidou : membre (Fondation SEMAFO)

Objet social de l'organisme partenaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser/faciliter la concertation entre les OSC membres d'une part, et entre les OSC membres et les organismes étatiques d'autres part, en vue de parvenir à une meilleure efficacité ; ▪ Constituer un réseau d'information des OSC et associations du public, du gouvernement, des organismes privés et publics interafricains et internationaux, sur les activités des membres, les financements obtenus, les projets exécutés et ceux en cours d'exécution ; ▪ Développer les contacts et assurer la concertation avec les collectifs d'OSC du Burkina Faso et des autres pays pour favoriser la mise en relation des OSC membres avec les OSC ou organismes extérieurs ; ▪ Défendre les intérêts de des membres vis-à-vis de l'Etat et de tout autre partenaire.
---	--

<p>Principaux domaines d'intervention et public(s) ciblé(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capitalisation et valorisation des bonnes pratiques des membres à travers des recherches et l'animation d'une bibliothèque spécialisée, un site portail et un bulletin d'information ; ▪ Renforcement des capacités des membres sur des sujets transversaux (fundraising, vie associative, partenariat, dialogue citoyen etc.) ▪ Promotion de la participation et du dialogue citoyens des OSC à travers le suivi des politiques publiques et l'animation de groupes thématiques; ▪ Représentation de la société civile burkinabè dans les structures de référence au plan national et international ; ▪ Conduite d'actions de plaidoyer au niveau national et international (aide publique au développement, accord de partenariat économique, OMD, Environnement, etc.)
<p>Nombre de salariés</p>	<p>07 personnes à temps plein : coordonnateur, chargé de programme et de mobilisation des ressources, chargée de communication et de plaidoyer, Comptable, Assistance administrative, Agent de liaison, Agents de sécurité.</p> <p>09 membres de conseil d'administration, personnes ressources non permanentes</p>
<p>Budget total annuel en euros</p>	<p>2017 : 1 094 000 EURO</p>
<p>Principaux donateurs</p>	<p>UNICEF, WOORD & DAAD, CNCD, IRC, Alliance GAVI, CRS, Mécanisme Mondial, Union Européenne, Fondation Trust Africa, OXFAM IBIS, DANIDA, NORAD, Water Aid.</p>
<p>Appartenance à des réseaux, des fédérations, collectifs, réseaux, etc.</p>	<p>FIP, OAFRESS, POSCAO, ReSaD, REPAOC, TerrAFRICA</p>
<p>Historique et nature de la coopération avec le partenaire</p>	<p>SPONG est membre fondateur du ReSaD et est la plateforme nationale du ReSaD au Burkina Faso. Il met en œuvre les actions du plan d'action ReSaD au Burkina Faso depuis sa première phase en tant que plateforme nationale active dans le secteur de la lutte contre la désertification depuis une trentaine d'années.</p>
<p>Rôle et implication dans la préparation du projet proposé</p>	<p>Le SPONG est partie – prenante de la conception des projets ReSaD phase 1, 2 et 3. Il participe aux instances de pilotage du réseau qui le porte et est responsable de la mise en œuvre des actions dévolues au Burkina Faso de même que des actions conjointes de représentation, d'influences des processus et de plaidoyer.</p>
<p>Rôle et implication dans la mise en œuvre du projet proposé</p>	<p>De même qu'impliquée dans la phase préparatoire, le SPONG dans la mise à travers la conduite des actions de concertations aux niveaux national et international ; le renforcement des capacités des acteurs locaux et institutionnels, la contribution aux politiques publiques de développement et la mutualisation, capitalisation et communication à destination des acteurs impliqués.</p>
<p>Nature et localisation des activités à mener dans le cadre du projet</p>	<p>Au niveau de 06 régions/13 que compte le Burkina Faso en terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'actions de renforcement des capacités des collectivités locales dans le montage de projet de gestion durable des terres, - De mise en œuvre d'actions d'appui à la lutte contre la désertification et la sécheresse, - D'actions de concertation des acteurs engagés dans la LCD/GDT ;

	<ul style="list-style-type: none"> - De plaider dans la LCD/GDT ; <p>De renforcement du réseautage des acteurs locaux</p>
<p>Expérience(s) similaire(s) dans la mise en œuvre de l'action proposée</p>	<p>Au niveau national et international, le SPONG a conduit et conduit toujours des actions de concertation/représentation avec le gouvernement burkinabè et les institutions régionales. C'est le cas avec les journées nationales de concertations Etat-ONG, les assises du Conseil national de sécurité alimentaire, Le Conseil National de la Protection Sociale, la représentation au Conseil national du développement durable, etc. Le SPONG fait aussi le suivi de la Politique Nationale de Développement Economique et Sociale (PNDES) en tant que chef de file de la société civile. Avec l'appui de l'Union Européenne en 2010, le SPONG a conduit une étude de capitalisation des bonnes pratiques dans les domaines de la gestion durable des terres, des changements climatiques et de la conservation de la biodiversité. Avec l'appui de la Banque Mondiale à travers TerrAfrica, il a animé un atelier régional Afrique francophone sur les bonnes pratiques en matière de Gestion de terre en 2012.</p>

Nom complet de l'organisme	Comité National de Coordination des ONG et associations de développement sur la désertification
Acronyme	CNCOD
Adresse du siège social	BP : 10424
Téléphone	00227 96963177
Site internet	www.cncodniger.org

Personne de contact pour ce projet	Mr Moussa Halilou
Nom et prénom du directeur	Mr Moussa Halilou

Date de création	20/08/1997
Statut Juridique	Coalition d'ONG/AD

Nom et prénom du président	Mr Gambo Amadou
Compte-t-on parmi ses membres une personne politiquement exposée ¹³?	Non
Liste des membres du CA	Gambo Ahmadou, Mme Noura Fatchima, Moussa Halilou, Kano Namata, Djibo Seyni, YacoubaHamadou, Mme DjingareyHaoua, Mamadou Tchouloum, Mahamadou Oumarou, Idrissa Moumouni, Rabi Boubacar, Djenaba Coulibaly, Lawali Malam Karami

Objet social de l'organisme partenaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonner, les actions des collectifs et réseaux intervenant dans la lutte contre la désertification et la préservation de l'environnement ; ▪ Sensibiliser les ONG/AD et les OCB sur la CNULD et les autres conventions ; ▪ Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans et programmes nationaux d'action dans le cadre de la lutte contre la désertification ; ▪ Entreprendre des actions de lobbying auprès des partenaires au développement en vue de la pleine implication des ONG et associations de développement et OCB dans l'application des dispositions de la CNULD ; ▪ Œuvrer à la création d'un cadre fédérateur des interventions au niveau de toutes les couches sociales et sur l'ensemble du territoire national.
Principaux domaines d'intervention et public(s) ciblé(s)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutte contre la désertification et la gestion durable de terres, changement climatique, biodiversité etc.
Nombre de salariés	1 salarié et 4 bénévoles
Budget total annuel en euros	2017 : 57 000 000 de FCFA
Principaux donateurs	Le conseil national pour l'environnement et le développement durable (CNEDD), la cellule crise alimentaire(CCA), CARE, la grande muraille, le programme d'appui à la société civile, le PAC3, la coopération Française, PAM, GIZ, SNV, Projets de la BAD et de la BM, PNUD, DOB, CESOC

Appartenance à des réseaux, des fédérations, collectifs, réseaux, etc.	Plateforme de la société civile pour le changement climatique(PFSSC), le cadre de concertation des partenaires intervenant dans le changement climatique, ReSaD
Historique et nature de la coopération avec le partenaire	Le Comité National de Coordination des ONG/AD sur la Désertification (CNCOD) est une structure d'envergure nationale pour la coordination des différentes actions menées par les organisations de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre effective du PAN/LCD/GRN. C'est un organe consultatif avec pour mission le renforcement des capacités des ONG/AD membres des collectifs qui le constituent en vue d'une synergie dans les interventions et d'une efficience dans les actions.
Rôle et implication dans la préparation du projet proposé	Il participe activement à l'identification et à l'élaboration du projet afin que les véritables préoccupations des populations bénéficiaires soient prises en compte.
Rôle et implication dans la mise en œuvre du projet proposé	Il participera de façon efficace à la mise en œuvre des actions sur le terrain.
Nature et localisation des activités à mener dans le cadre du projet	Dans les régions d'Agadez, Tahoua, Dosso et Tillabery : <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacité des OSC, collectivités et communautés locales - Accompagnement à la mise en œuvre de projets - Sensibilisation des populations et communautés locales - Accompagnement et préparation du plaidoyer de la société civile du Niger
Expérience(s) similaire(s) dans la mise en œuvre de l'action proposée	Le CNCOD à une très grande expérience dans la mise en œuvre des projets, comme l'atteste l'exécution des plusieurs projets et programmes notamment avec le PNUD, la BM, CARE Internationale, le CNEDD, le GIZ, la BAD, la SNV, OXFAM NOVB, le PAM, le CARI, etc. depuis une vingtaine d'années.

Nom complet de l'organisme	Groupe de Coordination des zones arides du Mali
Acronyme	GCOZA Mali
Adresse du siège social	Hamdallaye ACI 2000 Bamako ; Rue : 427 Porte :200
Téléphone	0023 20 29 30 41 0023 76 41 32 58
Site internet	www.gcoza.org

Personne de contact pour ce projet	Amidou Sako coordinateur de GCOZA Mali
Nom et prénom du directeur	Amidou Sako coordinateur de GCOZA Mali

Date de création	Créé en 2003, officiellement reconnu le 27 Avril 2009
Statut Juridique	Association Récépissé N° 320-G-DB

Nom et prénom du président	Mme SIBY Aïssata KEITA
Compte-t-on parmi ses membres une personne politiquement exposée ¹⁴?	Non
Liste des membres du CA	Mme SIBY Aïssata KEITA(SECO-ONG), Mamadou Coulibaly(ASFEM), Mme Balayira Bintou Balyara (AIF-Donkasigui), Amadou DIABATE (ADRA Mali), Souleymane KONE(GRAPES), Souleymane CISSOUMA (ASCED), Dr Adama COULIBALY (IER), Ibrahima SEMEGA (OMADEZA), Tiefing TRAORE (AEDD), Ibrahima DIAL (ADAF/Gallé)

Objet social de l'organisme partenaire	Contribution à la sécurisation alimentaire des ménages et communautés vulnérables par une productivité et une exploitation durable des terres à travers l'adaptation aux changements climatiques dans les zones arides
Principaux domaines d'intervention et public(s) ciblé(s)	-Gestion durable des Ressources Naturelles -Adaptation aux Changements Climatiques -Renforcement des capacités et partage d'expériences -Amélioration des conditions économiques des ménages vulnérables
Nombre de salariés	03
Budget total annuel en euros	124 597
Principaux donateurs	NORAD
Appartenance à des réseaux, des fédérations, collectifs, réseaux, etc.	Réso-Climat Mali ; PNASC-CED (Plateforme Nationale de la Société Civile Malienne sur le Climat, l'Environnement et le Développement Durable ; Coalition sur la lutte contre la corruption
Historique et nature de la coopération avec le partenaire	Co-fondateur du Dry land group Coordination (DCG) avec la Norvège, l'Ethiopie ,le Soudan et l'Erythrée en 2003 pour adresser les questions relatives à la Désertification et à la sécurité alimentaire des populations vivant dans les zones arides et semi-arides d'Afrique, le GCOZA/Mali pour une unité d'actions dans la GDT/LCD a établi un accord de partenariat avec le RéSaD , un réseau intervenant dans les mêmes thématiques que lui.

Rôle et implication dans la préparation du projet proposé	Au terme de ces activités, le GCOZA a contribué à la planification des activités du ReSaD 3. Il participe activement à l'identification et à l'élaboration du projet.
Rôle et implication dans la mise en œuvre du projet proposé	GCOZA-Mali a participé à la mise en œuvre, aux comités de pilotage et à l'évaluation finale du ReSaD 1 et 2. A l'instar de ReSaD 1 et 2, il mettra ReSaD 3 en œuvre au Mali avec ses OSC membres.
Nature et localisation des activités à mener dans le cadre du projet	Réseau actif de recherche-action sur les questions relatives à la GDT/LCD, le GCOZA, une fois de plus sera très actif dans la mise en œuvre des activités du projet proposé à travers, l'organisation de cadres de concertations, d'ateliers d'information, formation des acteurs de la LCD.
Expérience(s) similaire(s) dans la mise en œuvre de l'action proposée	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation et mise au point des bonnes pratiques et des technologies innovantes de GDT en collaboration avec les producteurs et l'IER (institut de recherche) - Formation des acteurs (Paysans, OSC, collectivités) aux techniques/pratiques innovantes de GDT et LCD - Organisation des cadres de concertation et d'échanges avec les acteurs sur la LCD et GDT sur les bonnes pratiques de GDT/LCD - Organisation des ateliers de partage des résultats obtenus (mise au point des technologies et des bonnes pratiques n GDT et LCD)

ANNEXE 6 : SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION EXTERNE PHASE 2

Principales conclusions de l'évaluation externe - Efficooop - Mars 2018

La mise en œuvre

Le programme a permis le renforcement de la visibilité du réseau. Cette visibilité contribue concrètement à la consolidation des acquis de la phase précédente du programme (ReSaD 1) en termes de reconnaissance. Les plateformes membres du ReSaD sont aujourd'hui confortées dans leur statut « d'acteurs incontournables » de la LCD. Les activités mises en œuvre ont également permis aux OSC de s'organiser, de se mobiliser et de participer activement à des événements nationaux, régionaux et internationaux de concertation et d'échanges sur la LCD/GDT. Bien que les effets de l'action de plaider et de lobbying soient difficilement mesurables à cette échelle d'analyse, les témoignages des institutions confortent l'idée d'une nette évolution des capacités du ReSaD et des plateformes nationales dans ce domaine, et donc, par effet induit de l'impact de leurs messages.

Enfin, les activités de renforcement de capacités mises en œuvre ont été bénéfiques pour les acteurs qui y ont participé, aussi bien au niveau des membres des plateformes que des collectivités territoriales. Les vecteurs d'apprentissage ne sont pas uniquement ceux ciblés directement par les activités du programme, comme par exemple la participation physique à certaines rencontres, la délégation de responsabilité par les plateformes à certains de leurs membres, etc. L'adaptation des activités faites au niveau de chaque plateforme pour répondre aux réalités de leurs membres a également contribué à ce résultat.

Le dispositif

Le fonctionnement du réseau a été adossé au fonctionnement du programme d'intervention. Il s'est appuyé sur une coordination centralisée du programme, assurée par le CARI, appuyé par un COPIL. Au niveau de chaque plateforme, le point focal « ReSaD » porte la responsabilité des activités à mettre en place dans son pays. Les plateformes restent autonomes et indépendantes sur leur fonctionnement. L'organisation entre la coordination générale du réseau et les plateformes nationales s'est avérée pleinement pertinente pour la mise en œuvre du programme.

Si l'on analyse cette fois la situation selon la dynamique du réseau, les conclusions diffèrent. L'articulation du réseau s'apparente aujourd'hui à un fonctionnement en faisceau. Ce schéma de fonctionnement ne correspond pas aux aspirations des plateformes et de la coordination, qui souhaitent tendre vers une logique de collaboration plus horizontale et réciproque entre les plateformes et la coordination générale. Des perspectives d'évolution donc, à réfléchir durant la phase 3 pour l'après projet.

La stratégie

Les plateformes nationales sont liées les unes aux autres dans l'atteinte de l'objectif commun. Cependant, la définition d'une vision partagée moyen-long terme pour le réseau, déconnectée du temps programmatique, ainsi qu'une implication plus marquée des instances politiques de chaque plateforme dans les décisions stratégiques du réseau, constitueraient un facteur important pour la pérennité du réseau, compte tenu de sa dépendance aux dynamiques internes de chaque plateforme membre. La composition du réseau est un facteur fort de sa crédibilité et de sa légitimité. Le regroupement d'acteurs agissant sur un espace africain à une échelle inter pays ; l'intégration d'acteurs originaires de territoires non touchés ; la fonction de faitière des membres (etc.) sont autant de points forts qui participent à la légitimité du réseau. Au niveau de son positionnement stratégique, le programme ReSaD 2 est à la jonction entre deux mondes : les programmes d'intervention descendants découlant des stratégies internationales régionales et nationales, et les projets bottom-up impulsés par la société civile. Ce positionnement reste très novateur dans le paysage de l'aide, résultant des actions pour « pousser la société civile » à prendre pleinement son rôle, et du désir des programmes d'intervention à large échelle d'approcher au plus près « de la base ». Sa réalisation induit une réalité complexe pour les parties prenantes : accès à des cofinancements, lisibilité des dynamiques induites par les actions, etc. Dans cette configuration, la spécialisation du réseau sur la LCD/GDT est une force.

Les perspectives

Le programme ReSaD 2 a pleinement rempli ses objectifs opérationnels. Aujourd'hui en pleine lumière, le réseau ReSaD doit consolider ses acquis et structurer encore sa dynamique interne pour réussir le pari d'un réseau indépendant et autonome à terme. C'est à ce titre qu'il pourra pleinement porter la voix des organisations de la société civile et jouer un rôle actif dans la lutte contre la désertification. Pour se faire,

il convient qu'il poursuive son évolution et la mise en œuvre de ses activités en s'attachant plus spécifiquement à 4 leviers.

1. La capacité des OSC membres des plateformes à lutter contre la désertification :

- Avoir une approche proactive et inclusive des membres et des partenaires pour favoriser la compréhension du programme et l'appropriation du réseau ;
- Renforcer et adapter la stratégie de diffusion et la valorisation de l'information du ReSaD ;
- Spécifier les types d'apprentissage et les modes de collaboration.

2. La capacité d'influence du réseau et de ses plateformes :

- Poursuivre les actions de plaidoyer aux trois échelons tout en communiquant mieux auprès des membres des plateformes sur les actions à l'échelon national et leurs retombés.
- Être vigilant à ne pas tomber dans le « jeu de pouvoir » des institutions visées par le plaidoyer/lobbying.

3. La dynamique de réseau :

- Travailler avec les plateformes pour qu'il puisse y avoir une réappropriation de l'identité du réseau par leurs membres ;
- Mettre en place une animation « ReSaD » en accompagnement de celles des plateformes sous la supervision de la coordination ;
- Responsabiliser davantage les membres des plateformes ;
- Favoriser les échanges entre pairs au sein du réseau et la culture de capitalisation et de mutualisation d'expériences ;
- Penser des événements et des actions plus inclusives.

4. L'autonomie financière du réseau :

- Positionner le ReSaD comme catalyseur d'innovation pour et par la société civile ;
- Mieux définir l'ouverture sectorielle du programme à de potentiels partenaires financiers à l'échelle nationale, en lien avec la transversalité de la thématique LCD/GDT ;
- Mieux différencier les fonctions de coordination de programme et d'animation de réseau pour permettre *in fine* que le réseau porte plusieurs programmes ;
- Accompagner chaque plateforme sur un besoin de structuration spécifique – en lien avec le bon fonctionnement du ReSaD, pour éviter un décrochage de niveau/compétences dans le membership ;
- Consolider le membership actuel plutôt que de l'ouvrir à de nouveaux membres ;
- Amplifier le portage financier par chaque plateforme et favoriser une bonne connaissance/compréhension entre plateformes des singularités de chacun, pré-requis à toute communication efficace en direction des partenaires financiers ;
- Poursuivre la réflexion sur le déploiement progressif du réseau en termes de pays d'implantation et de statut juridique.

Principaux commentaires sur l'évaluation externe - CARI - juin 2018

La démarche utilisée et ses effets bénéfiques sur le réseau

Les membres du comité de pilotage du ReSaD ont été associés dans le cadre de la préparation de l'évaluation externe de la phase 2 du ReSaD, et en particulier dans la phase de cadrage. L'objectif était d'avoir une approche participative pour que l'évaluation permette un renforcement de capacités des membres du COPIL et soit utile au réseau (pas uniquement faite avec un objectif de redevabilité vis-à-vis des bailleurs). Le protocole méthodologique qui a été construit s'est donc appuyé sur le principe de la participation, et sur plusieurs temps de travail avec la coordination, les membres du COPIL, les membres des plateformes, les partenaires du réseau et certains bénéficiaires (collectivités) :

- Une mission des consultants dans chaque pays avec ateliers collaboratifs avec les membres des plateformes, visites terrain et approfondissement d'études de cas
- Un atelier régional prospectif avec les membres du comité de pilotage
- Une enquête en ligne pour vérifier les principales conclusions proposées et les mettre à l'épreuve des points de vue des membres des plateformes

- Des ateliers autogérés par plateforme pour travailler sur les recommandations proposées par les consultants (en considérant ainsi les points de vue des membres).

Cette approche a eu un impact visible sur le réseau. La mobilisation des membres des plateformes a permis de nourrir le travail d'animation en interne, avec la diffusion du sentiment d'appartenance et du « le réseau est ce qu'on en fait ensemble ». L'analyse des perspectives futures pour le réseau en atelier collectif a permis de renforcer la réflexion stratégique, en favorisant les discussions sur la pérennité financière. Enfin, la préparation et la mise en œuvre de l'évaluation au sein du dispositif actuel, et la réussite du processus, ont contribué à la stabilisation du dispositif et de la gouvernance.

Les 3 axes de l'évaluation : la mise en œuvre, le dispositif, la stratégie

- L'analyse des effets de la mise en œuvre : l'évaluation a rencontré des difficultés méthodologique classiques pour l'évaluation un réseau de plateformes qui pratique du plaidoyer et du renforcement de capacités. Le réseau de plateformes (et pas d'organisations individuelles) ajoute un niveau supplémentaire entre l'action menée et les impacts sur le terrain. Les actions de plaidoyer, quant à elle, sont difficiles à évaluer car les prises de décisions politiques sur lesquelles le réseau cherche à influencer dépendent de différents facteurs. Il est toujours délicat d'évaluer la part que l'on peut associer aux actions du réseau. Cependant, l'évaluation a pu montrer la cohérence des moyens que se donne le ReSaD pour atteindre ses objectifs, et on voit bien dans les résultats de l'évaluation, que sa place sur l'échiquier des négociations nationales, régionales et internationales se dessine clairement. Enfin, évaluer les effets du renforcement de capacités pour des acteurs qui ensuite vont remobiliser ce qu'ils ont appris dans leurs propres actions de terrain n'est pas simple sur des temps de projet relativement court. L'enchaînement de plusieurs phases permet en revanche de voir les effets sur le moyen terme, comme le montre l'évaluation qui fait ressortir certains acquis permis par le réseau. Enfin, concernant les conclusions de l'évaluation sur les effets, elles sont globalement cohérentes avec la vision interne que l'on peut en avoir, reconnaissant certains points forts mais aussi les points faibles qu'il faut encore améliorer. Des recommandations associées ont particulièrement été bien reçu par les membres du réseau :
 - Nécessité de faire un travail sur la vision, pour clarifier le lien entre la désertification et les autres sujets (changement climatique, sécurité alimentaire, migration) pour favoriser l'animation interne et développer le sentiment d'appartenance chez les membres des plateformes
 - Nécessité d'insister sur le travail de capitalisation qui a été commencée en phase 2 mais qui mérite un réel approfondissement pour mieux valoriser les productions du réseau, et son expertise interne
 - Nécessité de structurer l'offre de service du réseau, en particulier l'offre de formation (technique, politique, méthodologique) afin de donner une meilleure visibilité de l'intérêt que représente le réseau pour les acteurs parties prenantes dans ce domaine.
- L'analyse du dispositif : cette évaluation a été menée en parallèle au travail engagé avec le F3E sur les réseaux, dans lequel le CARI est engagé. La mise en exergue de la spécificité d'un réseau programme qui doit articuler deux dynamiques non symétriques (réseau et projet), apporte un éclairage nouveau aux difficultés rencontrées par le passé et permet d'envisager des voies et moyens d'améliorer nos façons de travailler (coordination et plateformes). L'évaluation s'est nourrie de ces travaux et a permis d'approfondir notre compréhension des enjeux en termes de compétences métiers, d'animation du réseau en interne et de partage de l'identité à travers une vision partagée par tous. Des modifications dans l'organisation du travail et une plus grande précision de la répartition des tâches ont pu être proposées pour la suite, afin de bien distinguer les actions liées au métier d'animateur, à celui de chargé de projet, et à celui de leader politique dans le réseau. La consolidation de la place de chacun au sein du réseau est ainsi un plus qui pourra être consolidé en phase 3.
- L'analyse de la stratégie : une des nécessités du travail en réseau est de pouvoir se situer dans un environnement bien connu, afin de se projeter vers le futur à travers une vision partagée. L'évaluation externe a permis une meilleure mise en perspective du réseau dans son environnement, ce qui nous donne l'opportunité de renforcer notre discours en soulignant notre valeur ajoutée (en allant plus loin que ce qui a été fait sur la fin de la phase 1 en interne). De l'évaluation ressort une meilleure prise de recul sur le ReSaD dans le paysage du développement, sur son positionnement dans l'échiquier politique régional, et sur l'originalité de son approche à la croisée d'une dynamique bottom-up qui veut partir du terrain, et d'une dynamique top-down qui veut s'intégrer dans les grands projets

convergeurs à ses propres objectifs. Les discussions autour de ces aspects ont clairement remis au centre la nécessité de faire émerger plus fortement le réseau politique, qui existait jusqu'alors mais ne pouvait pas se positionner de manière aussi claire et précise. L'animation externe de ces discussions a été d'une réelle plus-value, la coordination devenant un des participants au même titre que les représentants des plateformes.

Conclusion

Globalement, l'évaluation externe, qui a été menée de manière participative afin de favoriser une appropriation des résultats obtenus, met en avant des résultats qui convergent avec le regard interne que le réseau porte sur lui-même : amélioration de la visibilité, bonne reconnaissance thématique, mais encore faible sentiment d'appartenance en interne aux plateformes et nécessité de renforcer l'animation au sein du réseau. Cette convergence de points de vue et d'analyse entre le réseau en interne et les consultants en externe est rassurante. Pour les aspects novateurs de certains résultats de l'évaluation, qu'il s'agisse de points forts ou points faibles, ils méritent que le réseau s'y attache de très près afin de bien intégrer ces éléments dans sa poursuite d'activités. Quoiqu'il en soit, le document d'évaluation, s'il est conséquent, représente un document de capitalisation très intéressant pour le réseau, qu'il va falloir utiliser pour poursuivre le travail. C'est dans cette optique que la phase 3 propose de mettre en place un accompagnement au suivi-évaluation externe, afin que celui-ci puisse se faire sur la base des résultats et recommandations majeurs de cette évaluation phase 2.

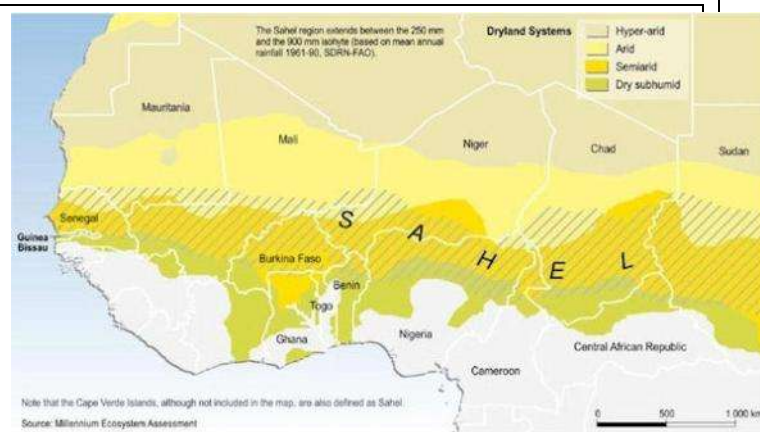
ANNEXE 7 : FICHES « VOLET PAYS » POUR LES PROJETS MULTI-PAYS

PAYS 1 : France

Nom de l'OSC porteuse du projet :
Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI)

Noms des partenaires locaux :
- Groupe de Travail Désertification (GTD)

Montant du budget prévisionnel du projet affecté au pays : -



1. Contexte local dans lequel le projet est mis en œuvre

La Désertification est un phénomène mondial qui concerne 1/3 des surfaces de terres émergées, soit 4 milliards d'hectares habités par près de 2 milliards de personnes ; dont plus de 250 millions d'hectares directement affectés par le phénomène. Au niveau international ce problème est pris en compte par la « Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification » (CNULD) signée en 1994 à Paris. Elle est ratifiée par 195 pays mais n'a jusqu'ici réussi à mobiliser que faiblement certains gouvernements et l'opinion publique, à la différence des deux autres Conventions de Rio (Biodiversité et Changements Climatiques), et ceci malgré leurs liens étroits. La France est un des premiers pays à avoir ratifié la CNULD comme elle est aussi un pays très actif, à la fois institutionnellement et via ses OSC, à participer à sa mise en œuvre. Cette dynamique s'exprime via un soutien financier constant à travers ses divers instruments de coopération et sa participation active aux travaux de l'organe lui-même. Dans cette dynamique et avec notamment l'appui des acteurs de la société civile et des scientifiques, le gouvernement français a été un des rares pays à avoir clarifié ses vues dans un document d'orientation stratégique (DOS) de "Lutte contre la désertification et la dégradation des terres" (2005) validé par le CICID. Ce document exige une remise en chantier au vu d'un ensemble de nouvelles décisions telles que la Stratégie à dix ans de la CNULD et son renouvellement en 2018, l'adoption d'un objectif de neutralité en matière de dégradation des terres (Rio+20 et COP13), et les perspectives offertes par l'accord de la COP21 sur le changement climatique.

Le Groupe de Travail Désertification (GTD), créé et animé par le CARI, est une plateforme française d'acteurs de la solidarité internationale mobilisés dans le domaine de la lutte contre la désertification (LCD) ; il est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics français sur cette question. Depuis 2001, il est soutenu principalement par le MTES et de manière plus ponctuelle et croissante par le MEAE. Il a été co-fondateur du ReSaD en 2010. Le GTD participe aux réunions du groupe ad hoc interministériel qui suit la CNULD et fait partie des délégations françaises lors des Conférences qui réunissent les pays parties (COP et CRIC).

Cette proximité permet également de contribuer aux débats avec d'autres pays européens dans le cadre en préparation des rencontres de la CNULD ; et aussi le cas échéant de mieux argumenter les positions respectives de la France, de l'UE ou de la société civile dans les prises de décision de la Convention. Dans une certaine mesure, cet exemple inspire aussi d'autres pays en Europe. En plus de son rôle majeur en termes de plaidoyer sur la désertification, le GTD favorise le partage d'expériences entre ses membres, tous impliqués dans le développement au Sud et en particulier au Sahel. Ce deuxième axe est donc essentiel, permettant à des OSC de différentes envergures de collaborer et d'échanger sur leurs pratiques, leurs connaissances des terrains et leurs méthodes d'intervention.

2. Identification des bénéficiaires du projet dans ce pays

Les bénéficiaires du projet en France seront en premier lieu la plateforme GTD et ses membres (OSC, recherche et CL). Au sein du GTD, un point focal ReSaD (salarié sur le projet) est en charge de la mise en œuvre du projet et de l'animation du réseau, et un chargé de liaison (fonction bénévole) s'assure de l'articulation et de la cohérence stratégique entre les actions du ReSaD et la vision du GTD. Tout deux bénéficieront des actions permettant le renforcement de compétences. Ils seront notamment ciblés par l'activité 3.2.1. qui prévoit de les former aux techniques d'animation de réseaux.

Tous les membres du GTD ont comme point commun d'intervenir, au moins pour une partie de leurs activités, sur le thème du développement des zones arides, de la restauration des terres et des alternatives possibles face à la dégradation des ressources naturelles et économiques dans leurs zones d'action, en particulier l'Afrique. Aussi seront-ils ciblés par les activités de renforcement des capacités (ateliers d'échange, formations, voyage d'étude), afin de partager leurs pratiques et projets de GDT, renforcer leurs compétences et la mise en synergie de leurs actions.

Les membres du GTD :

- Des ONGs : AgriSud International, AVSF, BISS, CARI, CCFD, Danaya, Eau vive, Etc Terra, FNH, GRET, pS-Eau, Planète Urgence, SOS SAHEL, Terre et humanisme, GERES, AVN. Toutes se ONGs sont compétentes et reconnue dans leurs actions. Aujourd'hui le GTD s'attache à renouer contact avec des associations de plus petites tailles afin de renforcer leurs actions. Récemment les associations de migrants ont participé aux actions du GTD et sont en attentes de plus d'échange et d'information.
- Deux acteurs du secteur privé : Greenway International, Salva Terra
- Des scientifiques : L'interconnexion permanente avec un comité scientifique, le Comité Scientifique Français Désertification actuellement composé de 19 membres désignés par le ministère de la Recherche sur proposition du Président du comité, après consultation des autres ministères. La composition du Comité se veut représentative des différents champs disciplinaires et des principaux organismes et universités concernés en France.
- Des collectivités locales : Un secteur un peu en dent de scie mais avec une participation régulière de collectivités comme le Syndicat Centre Hérault et le réseau Compost + (réseau de collectivités locales), ou la ville de Montreuil. Des liens également avec la ville de Strasbourg pour l'organisation de Désertif actions 2017 qui a permit de rapprocher le GTD avec CUF notamment le Groupe Sahel.

Les actions de renforcement des capacités pourront également élargir leur public cible à d'autres acteurs du développement (OSC et CL) qui souhaiteraient intégrer la LCD et la GDT dans leurs pratiques.

Ces acteurs seront également mobilisés pour contribuer aux actions de plaidoyer (préparation collective des COP, participation aux COP, ...). Ce qui leur permettra de faire entendre leur voix au sein des espaces de décisions, mais également que leurs actions sur le terrain soit reconnues comme contribuant aux initiatives nationales de LCD et soutenues dans ces cadres.

Pour consolider le bon fonctionnement du réseau au niveau du pays (objectif spécifique 3), le GTD va enfin s'attacher à réunir régulièrement un noyau de ses membres, qui ont commencé à s'approprier particulièrement le ReSaD, pour qu'elles approfondissent la réflexion et les échanges sur la stratégie du réseau.

Le projet permettra également de toucher les institutions nationales en lien avec la lutte contre la désertification et la GDT (MTES, MEAE), au travers d'actions qui seront menées en collaboration avec elles, en particulier pour la préparation de la participation de la délégation française aux COP de la CNULD.

Enfin, le projet au travers des actions d'informations et de sensibilisation, cherchera à toucher plus

largement le grand public afin de faire émerger une prise de conscience sur les enjeux liés à la dégradation des terres.

Bénéficiaires indirectes :

Les populations des territoires d'intervention des OSC et CL membres et partenaires du GTD qui seront renforcées et dont les initiatives de GDT au profit des populations seront accompagnées.

Acteurs du développement en général en France et dans les autres pays.

3. Description des activités du projet menées dans le pays concerné

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats
<p>Objectif spécifique 1 : Améliorer la mise en œuvre des projets de GDT dans les territoires ruraux au Sahel</p>	<p>Activité 1.1.1. : Organisation d'ateliers annuels d'échanges d'expériences à destination des OSC membres du GTD, et de ses partenaires (collectivités, recherche). Activité 1.1.2. : Contribution à l'organisation et participation des membres du GTD à un voyage d'étude entre les OSC des pays du ReSaD pour échanger autour de pratiques de GDT</p> <p>Activité 1.2.2. : Conduite d'un travail de capitalisation sur l'animation de réseau donnant lieu à un livrable. Contribution à la création de support de capitalisation sur des projets de GDT portés par des OSC et CL.</p> <p>Activité 1.3.2. : Accompagnement du GTD à une initiative locale de GDT portée par une commune au Mali.</p>	<p>Résultat 1.1. : Les OSC mutualisent et échangent leurs expériences sur les pratiques de GDT et de gestion de projets <i>Au minimum 20 représentants des membres et partenaires du GTD seront concernées par ces actions.</i></p> <p>Résultat 1.2. : Les OSC capitalisent leurs expériences afin d'en tirer des enseignements partageables à des tiers. <i>Au minimum 12 représentants d'OSC membres du GTD contribueront aux chantiers de capitalisation</i></p> <p>Résultat 1.3. : Des collectivités locales formées avec le module de form'action mettent en œuvre leur microprojet de GDT avec l'accompagnement du ReSaD <i>Au moins 1 projet communal sera financé et mis en œuvre au Mali avec l'accompagnement du GTD</i></p>
<p>Objectif spécifique 2 : Structurer la stratégie d'influence et les actions de plaidoyer des OSC et des collectivités locales sur les prises de décisions politiques en matière de gestion des terres</p>	<p>Activité 2.1.1. : Organisation de la préparation des positions de la société civile en vue des COP de la CNUCLD et de restitution des COP (diffusion d'information, rencontres de travail, animation des échanges à distance et formalisation des positions). Participation au sommet international de la société civile Désertif' Actions 2019 à Ouagadougou, pour préparer la COP14. Activité 2.1.2. : Participation d'un représentant du GTD à la COP14 de la CNUCLD pour y porter les positions de la société civile française active dans la LCD.</p> <p>Activité 2.2.1. : Participation du GTD à des rencontres régionales sur la GMV. Activité 2.2.2. : Contribution à l'organisation et participation du GTD à une rencontre régionale d'information et de travail sur la GMV, organisée par le ReSaD</p>	<p>Résultat 2.1. : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNUCLD) <i>Au moins de 2 ateliers de préparation ou restitution de la COP sont organisés et 1 papier de position est produit en France</i></p> <p>Résultat 2.1. : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel <i>Le GTD participera à au moins une réunion régionale sur la GMV. Il contribuera à la production d'un document de plaidoyer commun sur la GMV</i></p>

<p>Objectif spécifique 3 : Consolider le bon fonctionnement du réseau en permettant une dynamique de déploiement</p>	<p>Activité 3.1.1. : Sensibilisation et diffusion d'informations sur la GDT avec des supports innovants et adaptés aux populations Activité 3.1.2. : Contribution du GTD et de ses membres à la communication numérique sur le réseau : écriture d'articles (sur les activités du GTD et de ses membres, sujets de fonds en lien avec la GDT) pour alimenter le site web et la lettre semestrielle du ReSaD. Envoi de newsletters mensuelles du GTD aux membres et partenaires du réseau.</p> <p>Activité 3.2.1. : Participation du GTD à une formation à l'animation de réseaux Activité 3.2.2. : Contribution à l'organisation et participation du GTD à une rencontre régionale d'interconnaissance entre les membres des plateformes du ReSaD pour partager sur leur vision stratégique du réseau</p> <p>Activité 3.2.3. : Organisation de rencontres annuelles entre un noyau d'au moins 5 structures membres du GTD pour partager sur la vision stratégique du ReSaD Activité 3.3.1. : Contribution à l'organisation et participation du GTD à l'organisation de 2 comités de pilotage du réseau par an Activité 3.3.2. : Participation du GTD à des réunions trimestrielles stratégiques internes au réseau, organisées en visioconférence.</p>	<p>Résultat 3.1. : Le ReSaD met en place une communication forte sur la GDT et partage ses productions <i>Les informations sont diffusées en ligne sur le site du ReSaD et par mail via une newsletter mensuelle et une lettre semestrielle. Les plateformes diffusent par ailleurs des informations grâce à des supports adaptés.</i></p> <p>Résultat 3.2. : Une dynamique d'animation du réseau est installée dans chacune des plateformes et à l'échelle régionale <i>1 rencontre est organisée avec les membres des trois autres plateformes et 1 rencontre nationale est organisée chaque année</i></p> <p>Résultat 3.3. : Le projet est coordonné et gouverné selon des modalités collaboratives et transparentes</p>
---	---	--

PAYS 2 : Burkina Faso

Nom de l'OSC porteuse du projet :
Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI)

Noms des partenaires locaux :
Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG)

Montant du budget prévisionnel du projet affecté au pays : 113 100 euros

Au Burkina Faso, le projet interviendra en priorité auprès des communes des régions ciblées par la Grande Muraille Verte (Plateau Central, Centre Nord, Sahel et Est) en s'appuyant sur les OSC membres du SPONG actives dans ces régions.



1. Contexte local dans lequel le projet est mis en œuvre

Le Burkina Faso situé en zone sahélienne et soudano-sahélienne, voit une majeure partie de son territoire menacée de dégradation des terres. Le couvert forestier s'y dégrade d'année en année, et la productivité des terres cultivées diminue sous les effets combinés des changements climatiques et de la pression anthropique. Cela affecte durement une population à 85% rurale. La désertification, est une préoccupation nationale depuis de nombreuses années. Cependant, les efforts faits au niveau national, au travers entre autres du Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification et de la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols, n'ont pas réussi à inverser le processus de dégradation des terres. Pour y remédier, le pays s'est engagé en 2012 dans la formulation de sa première stratégie de réalisation de la Grande Muraille Verte (GMV) qui vise à inverser à l'horizon 2025 la tendance à la dégradation des terres à travers le développement de pôles ruraux productifs et résilients aux changements climatiques. Cette initiative est aujourd'hui concrètement mise en œuvre par une structure nationale de coordination formalisée et à travers, entre autres, un programme de renforcement des capacités (PRC-GMV) accompagné par l'APEFE, qui a démarré sa deuxième phase en 2017. La GMV cible une zone comprise entre les isohyètes 100 mm et 500 mm, qui correspond aux régions du Plateau Central, du Centre Nord, du Sahel et de l'Est.

Par ailleurs, sous l'impulsion de la CNULD à laquelle il est accrédité, le Burkina Faso s'est lancé en 2016 dans un processus de fixation de cibles de Neutralité de la Dégradation des Terres (NDT) à atteindre d'ici 2030 (le SPONG est représenté dans le comité de pilotage et dans le comité technique de ce processus). Ce processus s'est soldé par un engagement ferme du pays à restaurer 5,16 millions d'hectare de terres dégradées, soit 19% du territoire national, à travers de grands projets transformatifs intégrant des pratiques de GDT. Une partie des zones ciblées prioritairement chevauchent la zone d'intervention de la GMV. Enfin, au Burkina Faso, la décentralisation en cours depuis plusieurs décennies a abouti à la création de communes et à un transfert de compétences vers ces entités, notamment en ce qui concerne la gestion des terres sur leurs territoires. Néanmoins, force est de constater, qu'en raison du faible transfert de capacités et de moyens financiers, les communes éprouvent des difficultés à prendre en main ces problématiques.

C'est dans ce contexte qu'intervient le ReSaD au Burkina Faso, où de nombreuses organisations de la société civile interviennent sur le terrain et auprès des populations, pour lutter contre la désertification, les effets des changements climatiques et gérer durablement les terres, dans une volonté d'assurer la sécurité alimentaire et de lutter contre la pauvreté. Ces organisations sont rassemblées dans le premier collectif des ONG et Associations de développement au Burkina Faso qu'est le SPONG. Créé dans les années 70 suite aux grandes sécheresses, le SPONG en tant que plateforme, est aujourd'hui le premier interlocuteur de la société civile, reconnu des pouvoirs publics et partenaires internationaux. Il est également accrédité auprès des Conventions de Rio. Il a été cofondateur du ReSaD en 2010.

Depuis ses débuts, le ReSaD a cherché à rassembler les OSC actives dans la LCD, pour améliorer les synergies de leurs actions, et renforcer leurs compétences à travers le partage de pratiques et d'expériences.

Par ailleurs, le ReSaD a permis de structurer ces OSC pour leur permettre de porter une voix commune et d'être entendues sur les questions des terres, auprès des décideurs nationaux et internationaux. Depuis 2015, le ReSaD a également développé un accompagnement spécifiquement dédié aux collectivités locales afin de leur permettre de prendre en main la GDT sur leurs territoires. Dans ce projet, le ReSaD interviendra donc auprès des OSC et des communes, en cherchant à faire le lien entre les initiatives nationales de LCD, notamment la GMV, et la mise en œuvre de la NDT.

2. Identification des bénéficiaires du projet dans ce pays

Les bénéficiaires du projet au Burkina Faso seront en premier lieu la plateforme SPONG et ses membres (OSC). Au sein du SPONG, un point focal ReSaD (salarié sur le projet) est en charge de la mise en œuvre du projet et de l'animation du réseau, et un chargé de liaison (fonction bénévole) s'assure de l'articulation et de la cohérence stratégique entre les actions du ReSaD et la vision du SPONG. Tous deux bénéficieront des actions permettant le renforcement de compétences. Ils seront notamment ciblés par l'activité 3.2.1. qui prévoit de les former aux techniques d'animation de réseaux.

Environ 50 OSC sont membres du groupe thématique « environnement » du SPONG. Elles seront ciblées par les activités de renforcement des capacités (ateliers d'échange, formations, voyage d'étude, atelier de capitalisation), afin de partager leurs pratiques et projets de GDT, renforcer leurs compétences et la mise en synergie de leurs actions.

Ces OSC seront également mobilisées pour contribuer aux actions de plaidoyer (préparation collective des COP, participation aux COP, participation aux cadres de concertation liés à la GMV, ...). Cela leur permettra de faire entendre leur voix au sein des espaces de décisions, mais également que leurs actions sur le terrain soient reconnues comme contribuant aux initiatives nationales de LCD et soutenues dans ces cadres. Pour consolider le bon fonctionnement du réseau au niveau du pays (objectif spécifique 3), le SPONG va enfin s'attacher à réunir régulièrement un noyau de ces OSC membres, qui ont commencé à s'approprier particulièrement le ReSaD, pour qu'elles approfondissent la réflexion et les échanges sur la stratégie du réseau.

Un deuxième groupe d'acteurs bénéficiaires du projet est constitué des Collectivités Locales responsables de la gestion des terres sur leurs territoires. Le ReSaD se propose de les renforcer à monter et mettre en œuvre des projets de GDT au sein et au profit de leur territoire. En partenariat avec le PRC-GMV, le SPONG va former les élus et services techniques déconcentrés de communes au montage de projet de GDT à travers la form'action. Au moins deux communes de la zone GMV seront ciblées dont la commune de Bourzanga. D'autres collectivités locales partenaires du SPONG seront également associées aux actions de renforcement des capacités et de plaidoyer menées au Burkina Faso.

Le projet permettra enfin de toucher les institutions nationales en lien avec la lutte contre la désertification et la GDT, au travers d'actions qui seront menées en collaboration avec elles. La coordination nationale de la GMV sera particulièrement concernée puisqu'elle cofinancera des actions de renforcement des capacités à travers le module de form'action. Le point focal de la CNULD (au niveau du SP-CNDD) sera également un acteur clé associé aux actions de préparation des COP.

Bénéficiaires indirectes :

Les populations des territoires d'intervention des OSC et CL seront indirectement impactées par les actions menées par le projet, ainsi que les autres acteurs du développement en général au Burkina Faso.

4. Description des activités du projet menées dans le pays concerné

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats
<p>Objectif spécifique 1 : Améliorer la mise en œuvre des projets de GDT dans les territoires ruraux au Sahel</p>	<p>Activité 1.1.1. : Organisation d’ateliers d’échanges d’expériences à destination des OSC membres du SPONG, et de ses partenaires (collectivités, institutions). Un de ces ateliers sera une formation de formateurs sur l’utilisation du module de form’action.</p> <p>Activité 1.1.2. : Contribution à l’organisation et participation de membres du SPONG à un voyage d’étude entre les OSC des pays du ReSaD pour échanger autour de pratiques de GDT</p> <p>Activité 1.2.1. : Organisation d’un atelier de capitalisation sur l’accompagnement des communes à la mise en œuvre de la GDT</p> <p>Activité 1.2.2. : Création de support de capitalisation interactifs et diffusables au sein du réseau sur des projets de GDT portés par des OSC et CL, dans le cadre de la GMV</p> <p>Activité 1.3.1. : Organisation de form’actions au montage de projets de GDT, pour des communes de la zone GMV</p> <p>Activité 1.3.2. : Accompagnement du SPONG aux initiatives communales de GDT (financement et mise en œuvre de microprojets).</p>	<p>Résultat 1.1. : Les OSC mutualisent et échangent leurs expériences sur les pratiques de GDT et de gestion de projets <i>Au minimum 25 représentants d’OSC membres du SPONG seront concernées par ces actions.</i></p> <p>Résultat 1.2. : Les OSC capitalisent leurs expériences afin d’en tirer des enseignements partageables à des tiers. <i>Au minimum 12 représentants d’OSC membres du SPONG et de CL partenaires contribueront aux chantiers de capitalisation</i></p> <p>Résultat 1.3. : Des collectivités locales formées avec le module de form’action mettent en œuvre leur microprojet de GDT avec l’accompagnement du ReSaD <i>Au moins 1 projet communal sera financé et mis en œuvre au Burkina Faso avec l’accompagnement du SPONG</i></p>
<p>Objectif spécifique 2 : Structurer la stratégie d’influence et les actions de plaidoyer des OSC et des collectivités locales sur les prises de décisions politiques en matière de gestion des terres</p>	<p>Activité 2.1.1. : Organisation de réunions nationales de préparation des positions de la société civile en vue des COP de la CNULD et de restitution des COP. Organisation du sommet international de la société civile Désertif’ Actions 2019 à Ouagadougou, pour préparer la COP14.</p> <p>Activité 2.1.2. : Participation d’un représentant du SPONG à la COP14 de la CNULD pour y porter les positions de la société civile du Burkina Faso</p> <p>Activité 2.2.1. : Participation du SPONG à des rencontres nationales et régionales sur la GMV.</p> <p>Activité 2.2.2. : Contribution à l’organisation et participation du SPONG à une rencontre régionale d’information et de travail sur la GMV, organisée par le ReSaD</p>	<p>Résultat 2.1. : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d’influence autour de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULD) <i>Au moins de 2 ateliers de préparation ou restitution de la COP sont organisés et 1 papier de position est produit au Burkina Faso</i></p> <p>Résultat 2.1. : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d’influence autour de l’Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel <i>Le SPONG participera à au moins 2 réunions nationales de la GMV et à une réunion régionale. Il contribuera à la production d’un document de plaidoyer commun sur la GMV</i></p>

<p>Objectif spécifique 3 : Consolider le bon fonctionnement du réseau en permettant une dynamique de déploiement</p>	<p>Activité 3.1.1. : Sensibilisation et diffusion d'informations sur la GDT avec des supports innovants et adaptés aux populations</p> <p>Activité 3.1.2. : Contribution du SPONG et de ses membres à la communication numérique sur le réseau : écriture d'articles (sur les activités du SPONG et de ses membres, projets et pratiques de GDT au Burkina Faso) pour alimenter le site web et la lettre semestrielle du ReSaD.</p> <p>Activité 3.2.1. : Participation du SPONG à une formation à l'animation de réseaux</p> <p>Activité 3.2.2. : Contribution à l'organisation et participation du SPONG à une rencontre régionale d'interconnaissance entre les membres des plateformes du ReSaD pour partager sur leur vision stratégique du réseau</p> <p>Activité 3.2.3. : Organisation de rencontres annuelles entre un noyau d'au moins 5 structures membres du SPONG pour partager sur la vision stratégique du ReSaD</p> <p>Activité 3.3.1. : Contribution à l'organisation et participation du SPONG à l'organisation de 2 comités de pilotage du réseau par an</p> <p>Activité 3.3.2. : Participation du SPONG à des réunions trimestrielles stratégiques internes au réseau, organisées en visioconférence.</p>	<p>Résultat 3.1. : Le ReSaD met en place une communication forte sur la GDT et partage ses productions <i>Les informations sont diffusées en ligne sur le site du ReSaD et par mail via une newsletter mensuelle et une lettre semestrielle. Les plateformes diffusent par ailleurs des informations grâce à des supports adaptés.</i></p> <p>Résultat 3.2. : Une dynamique d'animation du réseau est installée dans chacune des plateformes et à l'échelle régionale <i>1 rencontre est organisée avec les membres des trois autres plateformes et 1 rencontre nationale est organisée chaque année</i></p> <p>Résultat 3.3. : Le projet est coordonné et gouverné selon des modalités collaboratives et transparentes</p>
---	--	--

PAYS 3 : Mali

Nom de l'OSC porteuse du projet :
Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI)

Noms des partenaires locaux :
Groupe de Coordination des Zones Arides au Mali (GCOZA-Mali)

Montant du budget prévisionnel du projet affecté au pays : 57 770 euros

Les actions du projet auront vocation à toucher les zones d'intervention des OSC membres du GCOZA qui sont réparties sur l'ensemble du territoire. Pour les actions de renforcement des collectivités et d'accompagnement de leurs initiatives, les communes du Cercle de Nioro du Sahel seront plus particulièrement ciblées, prenant la suite des phases précédentes du ReSaD, et en s'appuyant sur des OSC membres du GCOZA qui y sont actives. Le Cercle de Nioro du Sahel se situe sur le tracé de la Grande Muraille Verte au Mali.



1. Contexte local dans lequel le projet est mis en œuvre

Près de la moitié du Mali est situé en zone saharienne (Nord) et le reste en zones sahélienne et soudanienne (Sud). Il en résulte des conditions climatiques drastiques, marquées par une décroissance des quantités de précipitations du Sud vers le Nord.

Près de 68% de la population malienne est rurale et dépend de la terre pour sa subsistance, et l'économie du pays est essentiellement basée sur les secteurs agro-sylvo-pastoraux, le secteur primaire contribuant à 37% du PIB. L'expansion de l'agriculture au cours de trois dernières décennies, et notamment le développement fort de cultures d'exportation comme le coton, a largement contribué à la destruction des espaces naturels à travers la déforestation et l'occupation progressive de zones pastorales (prairies arbustives). Les zones les plus fortement dégradées ont perdu une grande partie de leur capacité de résilience et sont donc plus vulnérables aux changements climatiques. La dégradation des terres a un impact économique très élevé (CSI-GDT), et l'État malien a reconnu que la GDT constitue le socle d'une agriculture pérenne, ainsi qu'une composante du développement durable et de la réduction de la pauvreté. Aussi, le gouvernement a-t-il inscrit cette composante dans ses principales stratégies de développement. Un Cadre Stratégique d'Investissements pour la GDT (CSI-GDT) a notamment été défini. Cette reconnaissance semble cependant encore insuffisante pour permettre à des projets d'envergure d'être menés en faveur de la restauration des terres et de leur gestion durable. Ces dernières années, le Mali a en effet été marqué par une instabilité politique et sécuritaire, conduisant les principaux partenaires du pays à diminuer leurs engagements ou à les orienter vers les thématiques d'urgence et de sécurité.

Le Mali est également concerné par l'initiative panafricaine de la Grande Muraille Verte qui vise à inverser à l'horizon 2025, la tendance à la dégradation des terres à travers le développement de pôles ruraux productifs et résilients aux changements climatiques. Dans le pays, l'opérationnalisation de la GMV est assez récente en raison du manque de stabilité politique. Des actions ponctuelles ont été menées sur le terrain depuis 2013, mais le pays ne s'est doté d'une Unité de Gestion de la GMV qu'en 2016. Signataire de la CNULD, le Mali s'est enfin lancé en 2018, dans le processus de fixation de cibles pour atteindre la Neutralité en matière de Dégradation des Terres d'ici 2030. Le processus aboutira à des objectifs chiffrés en termes de restauration des terres. La décentralisation en cours depuis plusieurs décennies au Mali, a permis de créer des communes et de transférer des compétences vers ces entités, notamment en ce qui concerne la gestion des terres sur leurs territoires. Ces communes se sont dotées de Plans de Développement Social Économique et Culturel (PDSEC) qui fixent les orientations et actions de développement qu'elles doivent mettre en œuvre sur leurs territoires. Cependant, ces PDSEC ne prennent pas toujours en compte les questions de GDT, et des efforts restent à faire, en termes de transfert de ressources et de capacités vers les communes, pour qu'elles prennent en main le développement de leurs

territoires. C'est dans ce contexte qu'intervient le ReSaD au Mali.

Dans le pays, de nombreuses organisations de la société civile sont actives sur le terrain, auprès des populations, pour lutter contre la désertification, les effets des changements climatiques et gérer durablement les terres, dans une volonté d'assurer la sécurité alimentaire et de lutter contre la pauvreté. Cependant, elles demeurent confrontées à la difficulté de mobiliser des financements pour agir sur les questions liées aux terres, et au manque de concertation dans les actions menées. Le GCOZA, créé en 2004, rassemble ces OSC ainsi que des instituts de recherche et services de l'État tels que l'Agence pour l'Environnement et le Développement Durable (AEDD), afin de faciliter leur participation au sein des cadres d'échanges sur les politiques de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles. Le GCOZA mène également des actions de renforcement des capacités pour ses membres. Il est membre du Réseau Sahel Désertification (ReSaD), dans lequel il représente la société civile malienne, depuis 2011. Depuis ses débuts, le ReSaD a cherché à rassembler les OSC actives dans la LCD, pour améliorer les synergies de leurs actions, et renforcer leurs compétences à travers le partage de pratiques et d'expériences. Par ailleurs, le ReSaD a permis de structurer ces OSC pour leur permettre de porter une voix commune et d'être entendues sur les questions des terres, auprès des décideurs nationaux et internationaux. Depuis 2015, le ReSaD a également développé un accompagnement spécifiquement dédié aux collectivités locales afin de leur permettre de prendre en main la GDT sur leurs territoires. Dans ce projet, le ReSaD interviendra donc auprès des OSC et des communes, en cherchant à faire le lien avec les initiatives nationales de LCD, notamment la GMV

2. Identification des bénéficiaires du projet dans ce pays

Les bénéficiaires du projet au Mali seront en premier lieu la plateforme GCOZA et ses membres (OSC). Au sein du GCOZA, un point focal ReSaD (salarié sur le projet) est en charge de la mise en œuvre du projet et de l'animation du réseau, et un chargé de liaison (fonction bénévole) s'assure de l'articulation et de la cohérence stratégique entre les actions du ReSaD et la vision du GCOZA. Tous deux bénéficieront des actions permettant le renforcement de compétences. Ils seront notamment ciblés par l'activité 3.2.1. qui prévoit de les former aux techniques d'animation de réseaux.

Les membres (OSC) du GCOZA seront ciblés par les activités de renforcement des capacités (ateliers d'échange, formations, voyage d'étude, atelier de capitalisation), pour partager leurs pratiques et projets de GDT, renforcer leurs compétences et la mise en synergie de leurs actions. Ces OSC seront également mobilisées pour contribuer aux actions de plaidoyer (préparation collective des COP, participation aux COP, participation aux cadres de concertation liés à la GMV, ...). Cela leur permettra de faire entendre leur voix auprès des espaces de décisions, mais également que leurs actions sur le terrain soient reconnues comme contribuant aux initiatives nationales de LCD et soutenues dans ces cadres. Pour consolider le bon fonctionnement du réseau au niveau du pays (objectif spécifique 3), le GCOZA va enfin s'attacher à réunir régulièrement un noyau de ces OSC membres, qui ont commencé à s'approprier particulièrement le ReSaD, pour qu'elles approfondissent la réflexion et les échanges sur la stratégie du réseau.

Un deuxième groupe d'acteurs bénéficiaires du projet est constitué des collectivités locales (CL) responsables de la gestion des terres sur leurs territoires. Le ReSaD se propose de les renforcer à monter et mettre en œuvre des projets de GDT. Le GCOZA va s'attacher à diffuser le module de form'action des CL (élus et services techniques déconcentrés) au montage de projets de GDT auprès des communes, en s'appuyant sur un réseau de formateurs (OSC) formés à l'utilisation du module. Les collectivités pourront également être associées aux autres actions de renforcement des capacités et de plaidoyer menées au Mali.

Le projet permettra enfin de toucher les institutions nationales en lien avec la lutte contre la désertification et la GDT, au travers d'actions qui seront menées en collaboration avec elles. L'Unité de Gestion de la GMV, et l'AEDD (membre du GCOZA) qui héberge les points focaux des Conventions de Rio seront des acteurs clés associés en particulier aux actions de plaidoyer.

Bénéficiaires indirects :

Les populations des territoires d'intervention des OSC et CL seront renforcées.

5. Description des activités du projet menées dans le pays concerné

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats
<p>Objectif spécifique 1 : Améliorer la mise en œuvre des projets de GDT dans les territoires ruraux au Sahel</p>	<p>Activité 1.1.1. : Organisation d'ateliers d'échanges d'expériences nationaux à destination des OSC membres du GCOZA sur des thématiques en lien avec les pratiques de GDT ou de gestion de projets.</p> <p>Activité 1.1.2. : Contribution à l'organisation et participation de membres du GCOZA à un voyage d'étude entre les OSC des pays du ReSaD pour échanger autour de pratiques de GDT</p> <p>Activité 1.2.1. : Organisation d'un atelier de capitalisation sur l'accompagnement des communes à la mise en œuvre de la GDT</p> <p>Activité 1.2.2. : Contribution du GCOZA et de ses membres à la création de supports de capitalisation interactifs et diffusables au sein du réseau sur des initiatives de GDT portées par les OSC et les CL</p> <p>Activité 1.3.1. : Organisation d'une form'action au montage de projets de GDT, pour une commune de la zone d'intervention de la GMV</p> <p>Activité 1.3.2. : Accompagnement du ReSaD aux initiatives communales de GDT (financement et la mise en œuvre de microprojets) au Mali.</p>	<p>Résultat 1.1. : Les OSC mutualisent et échangent leurs expériences sur les pratiques de GDT et de gestion de projets <i>Au minimum 25 représentants d'OSC membres du GCOZA seront concernées par ces actions.</i></p> <p>Résultat 1.2. : Les OSC capitalisent leurs expériences afin d'en tirer des enseignements partageables à des tiers. <i>Au minimum 12 représentants d'OSC membres du GCOZA et de CL partenaires contribueront aux chantiers de capitalisation</i></p> <p>Résultat 1.3. : Des collectivités locales formées avec le module de form'action mettent en œuvre leur microprojet de GDT avec l'accompagnement du ReSaD <i>Au moins 1 projet communal sera financé et mis en œuvre au Mali avec l'accompagnement du ReSaD</i></p>
<p>Objectif spécifique 2 : Structurer la stratégie d'influence et les actions de plaidoyer des OSC et des collectivités locales sur les prises de décisions politiques en matière de gestion des terres</p>	<p>Activité 2.1.1. : Organisation de réunions nationales de préparation des positions de la société civile en vue des COP de la CNULD et de restitution des COP. Participation de représentants du GCOZA au sommet international de la société civile Désertif' Actions 2019 à Ouagadougou, pour préparer la COP14.</p> <p>Activité 2.1.2. : Participation d'un représentant du GCOZA à la COP14 de la CNULD pour y porter les positions de la société civile du Mali</p> <p>Activité 2.2.1. : Participation du GCOZA à des rencontres nationales et régionales sur la GMV.</p> <p>Activité 2.2.2. : Contribution à l'organisation et participation du GCOZA à une rencontre régionale d'information et de travail sur la GMV, organisée par le ReSaD</p>	<p>Résultat 2.1. : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULD) <i>Au moins de 2 ateliers de préparation ou restitution de la COP sont organisés et 1 papier de position est produit au Mali</i></p> <p>Résultat 2.1. : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel <i>Le GCOZA participera à au moins 2 réunions nationales de la GMV et à une réunion régionale. Il contribuera à la production d'un document de plaidoyer commun sur la GMV</i></p>

<p>Objectif spécifique 3 : Consolider le bon fonctionnement du réseau en permettant une dynamique de déploiement</p>	<p>Activité 3.1.1. : Sensibilisation et diffusion d'informations sur la GDT avec des supports innovants et adaptés aux populations Activité 3.1.2. : Contribution du GCOZA et de ses membres à la communication numérique sur le réseau : écriture d'articles (sur les activités du GCOZA et de ses membres, projets et pratiques de GDT au Mali) pour alimenter le site web et la lettre semestrielle du ReSaD.</p> <p>Activité 3.2.1. : Participation du GCOZA à une formation à l'animation de réseaux Activité 3.2.2. : Contribution à l'organisation et participation du GCOZA à une rencontre régionale d'interconnaissance entre les membres des plateformes du ReSaD pour partager sur leur vision stratégique du réseau Activité 3.2.3. : Organisation de rencontres annuelles entre un noyau d'au moins 5 structures membres du GCOZA pour partager sur la vision stratégique du ReSaD</p> <p>Activité 3.3.1. : Contribution à l'organisation et participation du GCOZA à l'organisation de 2 comités de pilotage du réseau par an Activité 3.3.2. : Participation du GCOZA à des réunions trimestrielles stratégiques internes au ReSaD, organisées en visioconférence.</p>	<p>Résultat 3.1. : Le ReSaD met en place une communication forte sur la GDT et partage ses productions <i>Les informations sont diffusées en ligne sur le site du ReSaD et par mail via une newsletter mensuelle et une lettre semestrielle. Les plateformes diffusent par ailleurs des informations grâce à des supports adaptés.</i></p> <p>Résultat 3.2. : Une dynamique d'animation du réseau est installée dans chacune des plateformes et à l'échelle régionale <i>1 rencontre est organisée avec les membres des trois autres plateformes et 1 rencontre nationale est organisée chaque année</i></p> <p>Résultat 3.3. : Le projet est coordonné et gouverné selon des modalités collaboratives et transparentes</p>
---	---	--

PAYS 4 : Niger

Nom de l'OSC porteuse du projet :
Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI)

Noms des partenaires locaux :
Comité National de Coordination des ONG et associations de développement sur la Désertification (CNCOD)

Montant du budget prévisionnel du projet affecté au pays : 83 176 euros

Les actions du projet auront vocation à toucher indirectement les zones d'intervention des OSC membres du CNCOD qui sont réparties sur l'ensemble du territoire. Pour les actions de renforcement des CL et d'accompagnement de leurs initiatives, la région de Tahoua sera plus particulièrement ciblée et le projet s'appuiera sur les OSC membres du CNCOD qui y sont actives. Dans la région de Tahoua, les communes situées sur le tracé de la GMV seront ciblées en priorité. Par ailleurs, le projet cherchera à construire des synergies avec d'autres projets tels que le PAC3, les communes de convergences de l'I3N, le projet pôles ruraux de l'AFD, en intervenant auprès des communes bénéficiaires de ces projets.



1. Contexte local dans lequel le projet est mis en œuvre

Le Niger se caractérise par des conditions climatiques particulièrement difficiles du fait que la majeure partie du pays est située en zone saharienne, et le reste en zones soudanienne et sahélienne. Le pays est donc marqué par une pluviométrie faible et mal répartie sur l'ensemble du territoire.

Les secteurs agro-sylvo-pastoraux représentent une source d'activité économique importante, contribuant à près de la moitié du PIB (PDES, 2012) et occupant plus de 80% de la population (PICAG, 2012). Les modes de vie de cette population sont menacés par les changements climatiques (le pays a connu plusieurs sécheresses), combinés à un accroissement démographique supérieur à la croissance agricole. Ces facteurs conduisent à une pression plus forte sur l'environnement, débouchant sur la modification des équilibres écologiques et la dégradation des terres. Aussi, une priorité majeure des décideurs demeure-t-elle la sécurité alimentaire du pays, qui est fortement mise en lien avec les questions de changements climatiques et de dégradation des terres dans les différentes politiques élaborées pour y remédier.

En 2012, le Gouvernement propose l'Initiative les Nigériens Nourissent les Nigériens (I3N) qui vise à mettre les populations à l'abri de la famine, à travers entre autres, l'accroissement et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et l'amélioration de la résilience face aux changements climatiques. Un Cadre Stratégique d'Investissement sur la GDT est également adopté en 2014 et vient compléter les efforts entrepris dans le cadre de l'I3N. Le Niger est également concerné par l'initiative panafricaine de la Grande Muraille Verte qui vise à inverser à l'horizon 2025 la tendance à la dégradation des terres à travers le développement de pôles ruraux productifs et résilients aux changements climatiques. Pour mettre en œuvre cette initiative, le Niger s'est doté d'un premier plan d'action en 2011, porté par une Agence Nationale dédiée. Signataire de la CNULD, le Niger s'est enfin lancé en 2017, dans le processus de fixation de cibles pour atteindre la Neutralité en matière de Dégradation des Terres d'ici 2030. Le processus aboutira à des objectifs chiffrés en termes de restauration des terres.

La décentralisation en cours depuis plusieurs décennies au Niger, a abouti à la création de communes et à un transfert de compétences vers ces entités, notamment en ce qui concerne la gestion des terres sur leurs territoires. Des efforts restent néanmoins à faire, en termes de transfert de ressources et de capacités vers ces communes, pour qu'elles prennent en main les problématiques de GDT. A cette fin, le Niger a mis en place une Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT) chargée de faire transiter les fonds vers les communes et de les accompagner sur la réalisation d'infrastructures et de projets. Concernant la GDT, le Programme d'Actions Communautaires phase 3 (PAC3, Banque Mondiale/FEM) vise à renforcer les capacités des communes et à financer leurs microprojets de GDT. Ce programme s'intègre dans la GMV et est également un instrument clé pour la mise en œuvre de l'I3N.

C'est dans ce contexte qu'intervient le ReSaD au Niger. Dans le pays, de nombreuses organisations de la société civile sont actives sur le terrain, auprès des populations, pour lutter contre la désertification, les effets des changements climatiques et gérer durablement les terres, dans une volonté d'assurer la sécurité alimentaire et de lutter contre la pauvreté. Cependant, elles demeurent confrontées à la difficulté de mobiliser des financements pour agir sur les questions liées aux terres, en dépit d'un contexte institutionnel qui semble favorable à la réalisation d'actions d'envergure. Il faut néanmoins souligner l'engagement de partenaires financiers du pays, tels que l'AFD, qui contribuent aux efforts de l'I3N entre autres à travers le renforcement des capacités des communes. L'AFD vise en effet, dans son projet « pôles ruraux », à sécuriser et améliorer les conditions de production, le développement d'activités rurales et la valorisation économique des produits agricoles, en renforçant les investissements des collectivités territoriales dans les régions de Tahoua et d'Agadez.

Les organisations de la société civile sont représentées par le CNCOD qui a été créé en 1997 au cours d'un forum national des organisations intervenant dans le domaine de l'environnement, pour coordonner leurs actions en matière de LCD. La plateforme est aujourd'hui un interlocuteur de la société civile, reconnu des pouvoirs publics et elle est également accréditée auprès de la CNULD. Le CNCOD a été cofondateur du ReSaD en 2010 et y représente la société civile nigérienne depuis cette date. Depuis ses débuts, le ReSaD a cherché à rassembler les OSC actives dans la LCD, pour améliorer les synergies de leurs actions, et renforcer leurs compétences à travers le partage de pratiques et d'expériences. Par ailleurs, le ReSaD a permis de structurer ces OSC pour leur permettre de porter une voix commune et d'être entendues sur les questions des terres, auprès des décideurs nationaux et internationaux. Depuis 2015, le ReSaD a également développé un accompagnement spécifiquement dédié aux collectivités locales afin de leur permettre de prendre en main la GDT sur leurs territoires. Dans ce projet, le ReSaD interviendra donc auprès des OSC et des communes, en cherchant à faire le lien avec les initiatives nationales de LCD, notamment la GMV et l'I3N. Pour cela, il s'attachera particulièrement à construire des synergies d'actions autour du renforcement des capacités des communes en se rapprochant du PAC 3 et du projet Pôles Ruraux de l'AFD.

2. Identification des bénéficiaires du projet dans ce pays

Les bénéficiaires du projet au Niger seront en premier lieu la plateforme CNCOD et ses membres (OSC). Au sein du CNCOD, un point focal ReSaD (salarié sur le projet) est en charge de la mise en œuvre du projet et de l'animation du réseau, et un chargé de liaison (fonction bénévole) s'assure de l'articulation et de la cohérence stratégique entre les actions du ReSaD et la vision du CNCOD. Tous deux bénéficieront des actions permettant le renforcement de compétences. Ils seront notamment ciblés par l'activité 3.2.1. qui prévoit de les former aux techniques d'animation de réseaux.

Les membres (OSC) du CNCOD, ainsi que les organisations communautaires de base de leurs zones d'intervention seront ciblées par les activités de renforcement des capacités (ateliers d'échange, formations, voyage d'étude, atelier de capitalisation), pour partager leurs pratiques et projets de GDT, renforcer leurs compétences et la mise en synergie de leurs actions.

Ces OSC seront également mobilisées pour contribuer aux actions de plaidoyer (préparation collective des COP, participation aux COP, participation aux cadres de concertation liés à la GMV, ...). Cela leur permettra de faire entendre leur voix auprès des espaces de décisions, mais également que leurs actions sur le terrain soit reconnues comme contribuant aux initiatives nationales de LCD et soutenues dans ces cadres. Pour consolider le bon fonctionnement du réseau au niveau du pays (objectif spécifique 3), le CNCOD va enfin s'attacher à réunir régulièrement un noyau de ces OSC membres, qui ont commencé à s'approprier particulièrement le ReSaD, pour qu'elles approfondissent la réflexion et les échanges sur la stratégie du réseau.

Un deuxième groupe d'acteurs bénéficiaires du projet est constitué des Collectivités Locales responsables de la gestion des terres sur leurs territoires. Le ReSaD se propose de les renforcer à monter et mettre en œuvre des projets de GDT. En partenariat avec le PAC3, le CNCOD va former les élus et services techniques déconcentrés de communes au montage de projet de GDT à travers la form'action. Au moins une commune sera ciblée parmi les communes prioritaires du PAC3. Les collectivités pourront également être associées aux autres actions de renforcement des capacités et de plaidoyer menées au Niger.

Le projet permettra enfin de toucher les institutions nationales en lien avec la lutte contre la désertification et la GDT, au travers d'actions qui seront menées en collaboration avec elles. L'Agence Nationale de la GMV, et le CNEDD qui héberge les points focaux des Conventions de Rio seront des acteurs clés associés en particulier aux actions de plaidoyer.

Bénéficiaires indirectes :

Les populations des territoires d'intervention des OSC et CL seront indirectement impactées, ainsi que les autres acteurs du développement en général au Niger.

6. Description des activités du projet menées dans le pays concerné

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats
Objectif spécifique 1 : Améliorer la mise en œuvre des projets de GDT dans les territoires ruraux au Sahel	<p>Activité 1.1.1. : Organisation d'ateliers d'échanges d'expériences nationaux à destination des OSC membres du CNCOD, des collectivités, et des organisations communautaires de base (OCB) sur des thématiques en lien avec les pratiques de GDT ou la gestion de projet.</p> <p>Activité 1.1.2. : Contribution à l'organisation et participation de membres du CNCOD à un voyage d'étude entre les OSC des pays du ReSaD pour échanger autour de pratiques de GDT</p> <p>Activité 1.2.1. : Organisation d'un atelier de capitalisation sur l'accompagnement des communes à la mise en œuvre de la GDT</p> <p>Activité 1.2.2. : Contribution du CNCOD et de ses membres à la création de supports de capitalisation interactifs et diffusables au sein du réseau sur des initiatives de GDT portées par les OSC et les CL</p> <p>Activité 1.3.1. : Organisation de form'actions au montage de projets de GDT, pour des communes de la zone d'intervention du PAC3</p> <p>Activité 1.3.2. : Accompagnement du CNCOD aux initiatives communales de GDT (financement et mise en œuvre de microprojets).</p>	<p>Résultat 1.1. : Les OSC mutualisent et échangent leurs expériences sur les pratiques de GDT et de gestion de projets <i>Au minimum 25 représentants d'OSC membres du CNCOD, d'OCB et CL seront concernées par ces actions.</i></p> <p>Résultat 1.2. : Les OSC capitalisent leurs expériences afin d'en tirer des enseignements partageables à des tiers. <i>Au minimum 12 représentants d'OSC membres du CNCOD et de CL partenaires contribueront aux chantiers de capitalisation</i></p> <p>Résultat 1.3. : Des collectivités locales formées avec le module de form'action mettent en œuvre leur microprojet de GDT avec l'accompagnement du ReSaD <i>Au moins 1 projet communal sera financé et mis en œuvre au Niger avec l'accompagnement du CNCOD</i></p>
Objectif spécifique 2 : Structurer la stratégie d'influence et les actions de plaidoyer des OSC et des collectivités locales sur les prises de décisions politiques en matière de gestion des terres	<p>Activité 2.1.1. : Organisation de réunions nationales de préparation des positions de la société civile en vue des COP de la CNULD et de restitution des COP. Participation de représentants du CNCOD au sommet international de la société civile Désertif' Actions 2019 à Ouagadougou, pour préparer la COP14.</p> <p>Activité 2.1.2. : Participation d'un représentant du CNCOD à la COP14 de la CNULD pour y porter les positions de la société civile du Niger</p> <p>Activité 2.2.1. : Participation du CNCOD à des rencontres nationales et régionales sur la GMV.</p> <p>Activité 2.2.2. : Contribution à l'organisation et participation du CNCOD à une rencontre régionale d'information et de travail sur la GMV, organisée par le ReSaD</p>	<p>Résultat 2.1. : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULD) <i>Au moins de 2 ateliers de préparation ou restitution de la COP sont organisés et 1 papier de position est produit au Niger</i></p> <p>Résultat 2.1. : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel <i>Le CNCOD participera à au moins 2 réunions nationales de la GMV et à une réunion régionale. Il contribuera à la production d'un document de plaidoyer commun sur la GMV</i></p>

<p>Objectif spécifique 3 : Consolider le bon fonctionnement du réseau en permettant une dynamique de déploiement</p>	<p>Activité 3.1.1. : Sensibilisation et diffusion d'informations sur la GDT avec des supports innovants et adaptés aux populations Activité 3.1.2. : Contribution du CNCOD et de ses membres à la communication numérique sur le réseau : écriture d'articles (sur les activités du CNCOD et de ses membres, projets et pratiques de GDT au Niger) pour alimenter le site web et la lettre semestrielle du ReSaD.</p> <p>Activité 3.2.1. : Participation du CNCOD à une formation à l'animation de réseaux Activité 3.2.2. : Contribution à l'organisation et participation du CNCOD à une rencontre régionale d'interconnaissance entre les membres des plateformes du ReSaD pour partager sur leur vision stratégique du réseau Activité 3.2.3. : Organisation de rencontres annuelles entre un noyau d'au moins 5 structures membres du CNCOD pour partager sur la vision stratégique du ReSaD</p> <p>Activité 3.3.1. : Contribution à l'organisation et participation du CNCOD à l'organisation de 2 comités de pilotage du réseau par an Activité 3.3.2. : Participation du CNCOD à des réunions trimestrielles stratégiques internes au réseau, organisées en visioconférence.</p>	<p>Résultat 3.1. : Le ReSaD met en place une communication forte sur la GDT et partage ses productions <i>Les informations sont diffusées en ligne sur le site du ReSaD et par mail via une newsletter mensuelle et une lettre semestrielle. Les plateformes diffusent par ailleurs des informations grâce à des supports adaptés.</i></p> <p>Résultat 3.2. : Une dynamique d'animation du réseau est installée dans chacune des plateformes et à l'échelle régionale <i>1 rencontre est organisée avec les membres des trois autres plateformes et 1 rencontre nationale est organisée chaque année</i></p> <p>Résultat 3.3. : Le projet est coordonné et gouverné selon des modalités collaboratives et transparentes</p>
---	---	--

ANNEXE 8 : CHRONOGRAMME

Activités	Tranche 1	Tranche 2	Organismes chargés de la mise en œuvre
Objectif spécifique 1 : Améliorer la mise en œuvre des projets de GDT dans les territoires ruraux au Sahel			
Résultat attendu 1.1 : Les OSC mutualisent et échangent leurs expériences sur les pratiques de GDT et de gestion de projets			
Activité 1.1.1. : Accompagnement et organisation d'ateliers d'échanges d'expérience pour les OSC membres des plateformes			SPONG, GTD, GCOZA, CNCOD
Activité 1.1.2. : Organisation d'un voyage d'étude inter pays (régional)			CARI
Résultat attendu 1.2 : Les OSC capitalisent leurs expériences afin d'en tirer des enseignements partageables à des tiers			
Activité 1.2.1. : Organisation d'ateliers de capitalisation sur les projets et pratiques des membres des plateformes et collectivités locales partenaires			SPONG, GCOZA, CNCOD
Activité 1.2.2. : Création de supports de capitalisation interactifs et diffusables au sein du réseau			SPONG, GTD, CARI
Résultat attendu 1.3 : Des collectivités locales formées avec le module de form'action mettent en œuvre leur microprojet de GDT avec l'accompagnement du ReSaD			
Activité 1.3.1. : Organisation de form'actions pour des communes dans les pays du réseau			SPONG, GCOZA, CNCOD
Activité 1.3.2. : Mise en œuvre de microprojets communaux de GDT dans les 3 pays avec accompagnement du ReSaD			SPONG, GTD, GCOZA, CNCOD
Objectif spécifique 2 : Structurer la stratégie d'influence et les actions de plaidoyer des OSC et des collectivités locales sur les prises de décisions politiques en matière de gestion des terres			
Résultat attendu 2.1 : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification			
Activité 2.1.1. : Organisation de réunions nationales et internationale de préparation et de restitution des COPs de la CNULCD			SPONG, GTD, GCOZA, CNCOD, CARI
Activité 2.1.2. : Participation d'un représentant par plateforme à la COP14			SPONG, GTD, GCOZA, CNCOD, CARI

Résultat attendu 2.2 : Les membres du ReSaD déploient leur stratégie d'influence autour de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel			
Activité 2.2.1. : Participation à des rencontres nationales et régionales sur la GMV			SPONG, GTD, GCOZA, CNCOD, CARI
Activité 2.2.2. : Organisation d'une rencontre régionale d'information et de travail autour de la GMV			CARI
Objectif spécifique 3 : Consolider le bon fonctionnement du réseau en permettant une dynamique de déploiement			
Résultat attendu 3.1 : Le ReSaD met en place une communication forte sur la GDT et partage ses productions			
Activité 3.1.1. : Sensibilisation et diffusion d'informations sur la GDT avec des supports innovants et adaptés aux populations			SPONG, GTD, GCOZA, CNCOD, CARI
Activité 3.1.2. : Communication numérique à travers les sites web et la diffusion de lettres d'information mensuelles et semestrielles			CARI, GTD
Activité 3.1.3. : Impression de supports de communication et d'information sur le réseau			CARI
Résultat attendu 3.2 : Une dynamique d'animation du réseau est installée dans chacune des plateformes et à l'échelle régionale			
Activité 3.2.1. : Formation à l'animation de réseaux pour les animateurs des plateformes, la coordination et les points focaux ReSaD			CARI
Activité 3.2.2. : Organisation d'une rencontre régionale d'interconnaissance pour les membres des plateformes du ReSaD			CARI
Activité 3.2.3. : Organisation de rencontres régulières par pays pour les membres des plateformes en charge de faire vivre le réseau			SPONG, GTD, GCOZA, CNCOD
Résultat attendu 3.3 : Le projet est coordonné et gouverné selon des modalités collaboratives et transparentes			
Activité 3.3.1. : Organisation semestrielle de comités de pilotage du projet			SPONG, GTD, GCOZA, CNCOD, CARI
Activité 3.3.2. : Organisation trimestrielle de réunions stratégiques internes au réseau			SPONG, GTD, GCOZA, CNCOD, CARI

ANNEXE 9 : LISTE DES INDICATEURS AGRÉGEABLES DE L'AIDE BILATÉRALE FRANÇAISE

A la suite des Assises du développement et de la solidarité internationale, clôturées par le Président de la République le 1er mars 2013, qui ont insisté sur la nécessité d'améliorer la redevabilité des actions de développement de la France, le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) du 31 juillet 2013 a renforcé cet engagement en précisant notamment qu'il est nécessaire « *d'améliorer l'efficacité, la redevabilité et la transparence de notre politique, domaines dans lesquels la France a réalisé d'importants progrès depuis un an* ».

La décision n° 27 du Comité, précise en particulier que : « *Le Gouvernement décide de produire tous les deux ans un rapport public sur les évaluations des résultats des interventions au titre de l'aide publique au développement française. Ce rapport présentera, outre une synthèse de ces évaluations, le programme d'évaluation pluriannuel consolidé des trois structures d'évaluation relevant du MAE, du MEF et de l'AFD. Le Gouvernement approuve la grille d'indicateurs de résultats ex post de l'aide bilatérale et multilatérale. Cette grille permettra d'améliorer la lisibilité et la transparence de l'aide.* »

Cette grille a été reprise et complétée dans la **Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale de juillet 2014**.

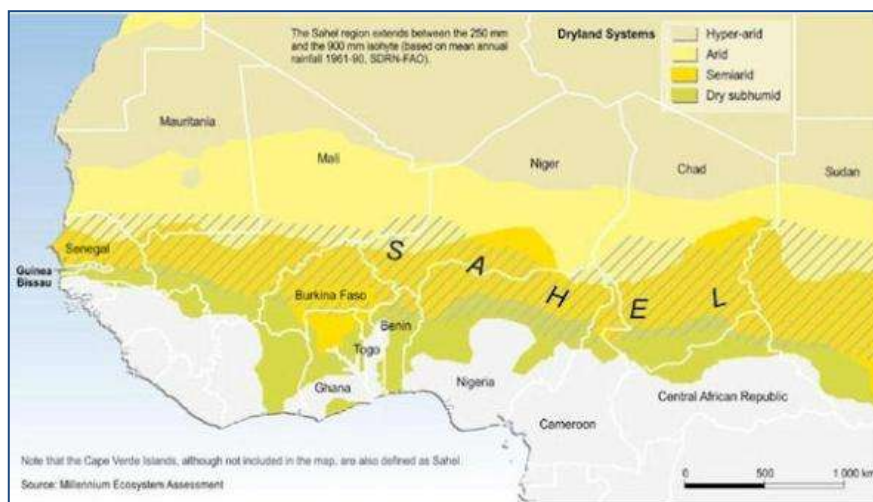
La liste des indicateurs de l'aide bilatérale, s'appliquant à l'AFD et validés par le CICID, est la suivante :

N°	INDICATEUR DE L'AIDE BILATÉRALE	DOMAINE
1	Nombre d'exploitations agricoles familiales soutenues par les programmes financés par l'AFD	Agriculture, sécurité alimentaire
2	Superficies bénéficiant de programmes de conservation, restauration ou gestion durable de la biodiversité	Biodiversité
3	Nombre de passagers empruntant les transports en commun sur les tronçons financés	Transports
4	Nombre de personnes raccordées au réseau de distribution d'électricité, ou gagnant accès à l'électrification	Energie durable
5	a. Nombre d'enfants scolarisés au primaire et au collège b. Nombre d'enfants ayant achevé le cycle scolaire primaire c. Nombre de jeunes accueillis dans les dispositifs de formation professionnelle initiale soutenus par l'AFD	Education et formation
6	Nombre d'habitants des quartiers défavorisés dont l'habitat est amélioré ou sécurisé	Collectivités territoriales et développement urbain
7	Investissements accompagnés dans le secteur privé	Institutions financières et appui au secteur privé
8	Nombre d'entreprises (PME) bénéficiaires d'appuis ou de financements de l'AFD	Institutions financières et appui au secteur privé
9	Nouvelles capacités d'énergies renouvelables installées	Energie durable
10	Nombre de personnes gagnant un accès pérenne à une source d'eau potable améliorée	Eau et assainissement
11	Nombre de personnes gagnant accès à un système d'assainissement amélioré	Eau et assainissement
12	Nombre de consultations externes de professionnels de santé par habitant et par an	Santé
13	Nombre de projets ayant un objectif nutritionnel	Transversal
14	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2) - indicateur ex post à prévoir mais non envisageable fin 2013.	Transversal (climat)
15	Nombre d'institutions bénéficiaires d'action de renforcement de capacité	Culture, enseignement supérieur et francophonie
16	Nombre d'institutions bénéficiaires d'action de renforcement de capacité	Gouvernance démocratique
17	Nombre de projets financés au bénéfice des sociétés civiles du Sud	Société civile du Sud

ANNEXE 10 : CAPACITÉ DU PROJET À AGIR DANS LES ZONES D'INTERVENTIONS PRÉVUES

❖ Zone d'intervention générale du projet

Le projet vise à favoriser le déploiement de la lutte contre la désertification dans les zones arides et semi-arides des pays du Sahel. Au travers de ses actions auprès des membres et partenaires des plateformes membres du ReSaD, le projet cherchera à avoir un impact sur l'ensemble du territoire couvert par ces acteurs au Mali, au Burkina Faso et au Niger, ainsi que ponctuellement au Sénégal et au Tchad.



❖ Zones ciblées par les interventions sur le terrain

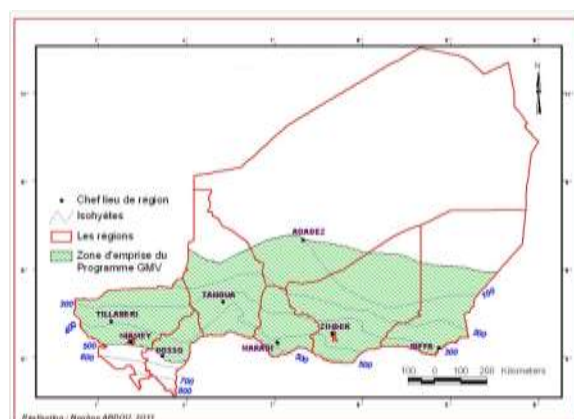
Le résultat 1.3 du projet visera à accompagner le montage, la mise en œuvre et le suivi d'initiatives de GDT, portées par des collectivités locales ou par des OSC. Pour cela, la zone de la Grande Muraille Verte dans chacun des pays sera en particulier ciblée ; elle correspond aux zones où la vulnérabilité des populations est la plus importante du fait de la fragilité des écosystèmes.

Le choix des communes d'intervention du projet va également s'appuyer sur les opportunités de synergie avec d'autres actions, identifiées dans chaque pays.

Au Niger : le projet ciblera en particulier les communes de la région de Tahoua où il prendra la suite des actions déjà été menées lors de la précédente phase.



La région de Tahoua, zone prioritaire d'intervention du projet ReSaD III au Niger



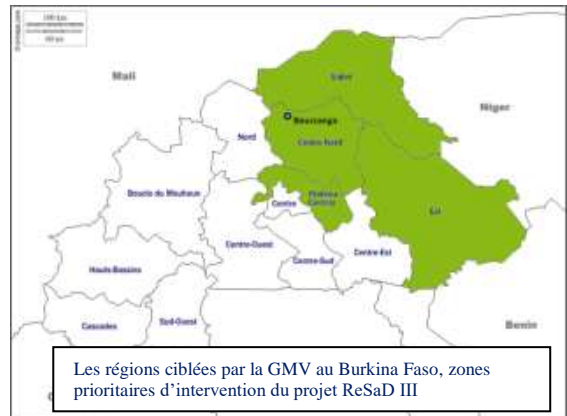
Tracé de la Grande Muraille Verte au Niger

Dans cette région, le ReSaD sera amené à intervenir en tant que partenaire du projet « Reverdir le Sahel » de l'ONG Both ENDS. Par ailleurs, le réseau a pu identifier les communes qui seront ciblées par le Programme d'Actions Communautaires 3 (2018-2019) et par le projet Pôles Ruraux de l'AFD. Le projet cherchera donc à créer des synergies avec ces différentes initiatives, en prenant les communes comme porte d'entrée. Par exemple, la commune d'Illéla a bénéficié du projet FLEUVE mais elle fait également parties des communes ciblées par le PAC 3 et par le projet Pôles Ruraux.

L'accompagnement d'initiatives sur le terrain pourra également concerner les régions de Tillabéri, Agadez et Dosso, en fonction des collaborations en cours de discussion. Dans le cadre du projet « Reverdir le Sahel », des interventions sont déjà prévues auprès de communes de la région de Dosso.

Au Burkina Faso : le ReSaD va collaborer avec la coordination nationale de la Grande Muraille Verte et son programme de renforcement des capacités PRC-GMV (2018-2021). Ce programme prévoit entre autres d'accompagner des communes (dont la commune de Bourzanga) en utilisant la démarche proposée par le module de form'action. L'accompagnement des communes sera confié au SPONG/ReSaD.

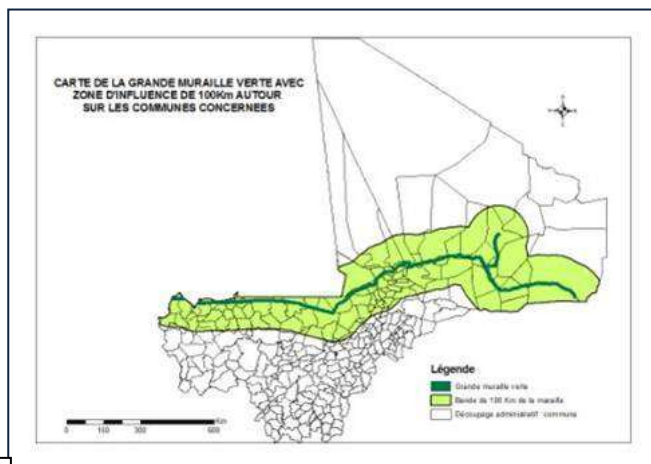
Au Burkina Faso, le tracé de la Grande Muraille Verte est compris entre les isohyètes 100 et 500 mm, ce qui correspond aux régions du Plateau Central, du Centre Nord, du Sahel et de l'Est. Les interventions sur le terrain du projet ReSaD II cibleront donc plus particulièrement les communes et territoires de ces régions.



Au Mali : le projet ReSaD III, en accompagnant les membres du GCOZA, cherchera à avoir un impact dans leurs territoires d'intervention. Pour le moment, le réseau n'a pas pu identifier dans le pays de programme d'accompagnement des communes avec lequel bâtir des synergies, aussi les interventions du projet sur le terrain pourront se faire au travers des actions des membres du GCOZA. Dans le cadre du ReSaD III, le réseau accompagnera donc en priorité les communes du cercle de Nioro du Sahel, prenant la suite des interventions de la phase précédente, et où des membres du GCOZA sont actifs (OMADEZA, CERAD et AIF). Le cercle de Nioro du Sahel est sur le tracé de la Grande Muraille Verte au Mali, aussi le ReSaD cherchera à valoriser les interventions qu'il y accompagne comme une contribution à la réalisation de l'Initiative.



Le Cercle de Nioro du Sahel (région de Kayes), zone prioritaire d'intervention du projet ReSaD III au Mali



Tracé de la Grande Muraille Verte au Mali

❖ **Prise en compte des risques sécuritaires**

Les zones ciblées par le projet pour l'accompagnement de projets de GDT sur le terrain, se trouvent dans des situations sécuritaires instables, comme l'indiquent les cartographies réalisées par le ministère français en charge des affaires étrangères (MEAE).



A ce jour, les régions et communes ciblées pour les interventions du ReSaD III restent accessibles pour les OSC locales et leur personnel. En revanche, les déplacements de ressortissants français y sont déconseillés ou fortement déconseillés. Cela rend difficile, voire exclu, un accompagnement de proximité des initiatives de GDT sur le terrain, par le CARI en tant que coordinateur du ReSaD et du projet. Dans ce contexte, tout l'intérêt du travail en réseau est perceptible. Pour l'accompagnement des initiatives sur le terrain, le réseau pourra s'appuyer sur les membres des plateformes installés et actifs dans les territoires concernés.

Pour le déploiement des actions terrain, dont de la form'action, en région : lors de la précédente phase du projet, le module de form'action a été testé sur le terrain avec l'accompagnement de la coordination du ReSaD, ce qui a permis entre autres de l'ajuster. Par la suite, des formations de formateurs sur le module ont été organisées dans les pays d'interventions du ReSaD.

Les représentants des plateformes membres (points focaux et chargés de liaison) du réseau ont activement participé à toutes les étapes de la construction du module de form'action, aussi se sont-ils appropriés le module et sont-ils en mesure d'accompagner la réalisation d'une form'action. Pour cela ils peuvent mobiliser des formateurs formés sur l'utilisation du module, disponibles en région.

Zones d'intervention du projet ReSaD II	Quelques OSC formées à l'utilisation du module de form'action en région
Niger – Région de Tahoua	- ONG RAIL - ONG Aharog <i>Des formateurs des régions de Dosso, Agadez et Tillabéry ont également été formés</i>
Mali – Cercle de Nioro du Sahel (région de Kayes)	- CERAD - OMADEZA - Agents des communes de Diaye Coura, Sido, Nioro Tougouné, Youri <i>D'autres OSC comme CARITAS Mali et AVN pourront être mobilisées dans la région de Mopti (attente de confirmation de financement par l'union Européenne)</i>
Burkina Faso – Régions : - Sahel - Centre Nord - Plateau Central - Est	- UFC Dori - ONG ADIF (Bourzanga) - ONG APIL - ADECCOL <i>D'autres OSC membres du SPONG interviennent dans ces régions ; elles pourront bénéficier d'une deuxième formation de formateurs qui sera organisée avec l'appui de la GMV.</i>

Le CARI pourra fournir un appui à distance aux plateformes et aux formateurs, en s'appuyant notamment sur la plateforme en ligne d'échange entre les formateurs.

Pour les déplacements de ressortissants français : le suivi du projet, et certaines activités (voyage d'échange, rencontre inter-plateforme, ateliers régionaux/internationaux), nécessiteront le déplacement dans les pays sahéliens de représentants de la coordination (CARI) ou de représentants de la plateforme française (GTD). Pour tous ces déplacements, le projet se référera au plan de sécurité du ReSaD, qui prévoit entre autre de tenir compte des recommandations émanant du MEAE et de prendre contact avec les Ambassades de France dans les pays pour préparer les missions.

Les activités nécessitant la présence de représentants du GTD ou du CARI pourront :

- Se tenir en capitale lorsque les conditions y sont favorables,
- Si des déplacements en région sont indispensables, ils tiendront compte des paramètres de sécurité (envisageable à proximité des capitales au Niger et au BF – exclu au Mali),
- Mobiliser les antennes des membres du GTD dans les pays.

Pour la gestion financière des activités : le CARI réalise des versements annuels aux partenaires du projet (plateformes basées en capitale) afin qu'ils puissent réaliser les activités du projet prévues sur leur plan d'action annuel. Le versement suivant est ensuite réalisé à la réception des éléments de rapportage financier de l'année précédente.

Une partie des activités est réalisée en capitale, ce qui permet une gestion assez simple des décaissements par la plateforme, et qui ne représente que peu de risque. Une procédure de remise de facture et des listes de présence journalière signées (pour les réunions ou formations) est suivie. Pour les activités en région, les mêmes procédures sont suivies. Certaines dépenses sont réglées par chèque, d'autres en liquide. Les décaissements de liquide sont fractionnés afin d'éviter aux agents de se déplacer avec une grande quantité d'argent liquide sur eux et minimise les risques.